

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

RAPPORT

du Conseil municipal sur la marche générale

et

les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2023

TABLE DES MATIERES

AU CONSEIL DE VILLE DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER	2
ADMINISTRATION GENERALE ASSEMBLEE DE COMMUNE	3
CONSEIL DE VILLE	4
CONSEIL MUNICIPAL	10
PERSONNEL EMPLOYE AU SEIN DE LA MUNICIPALITE	13
ADMINISTRATION GENERALE ET POLICE	16
IMPOTS	23
SERVICE DE L'ACTION SOCIAL - AGENCE AVS REGIONALE	25
FINANCES	30
COMMISSION DE L'EQUIPEMENT	39
COMMISSION DES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES	63
COMMISSION URBANISME ET MOBILITE	68
COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME	76
INFIRMIERE SCOLAIRE	79
ECOLE ENFANTINE – ECOLE PRIMAIRE	81
ECOLE SECONDAIRE	88
FONDATION LA PELOUSE	95
COMMISSION DE LA JEUNESSE	102
COMMISSION SOCIALE	117
COMMISSION DE LA SANTE	122
COMMISSION CULTURELLE	126
CRESCENTIA SA	148
PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA	154
EAU-VALLON SA	159
CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA	162
SOCIETE IMMOBILIERE DIAPASON SA	165
DIATEL SA	168
CONCLUSION	170
ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GENERALE ET LES RESULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	
RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DE GESTION	173
RAPPORTS SUR LES ACTIVITES LIEES AUX MOTIONS	
RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ANNEE 2023	176

MOTION DE M. THEO BRAND, PS, DU 11 MAI 2023 "DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES EN REMPLACEMENT DES TOURNEES DE COLLECTE DES SACS POUBELLES ET AUTRES DECHETS MENAGERS"	
RAPPORT INTERMEDIAIRE	177
MOTION DE M. MICHEL RUCHONNET, PS, DU 20 OCTOBRE 2022 "5000-500-5" RAPPORT INTERMEDIAIRE	179
SERVICE DES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES MOTION PLR "GESTION DU PARC IMMOBILIER DES IMMEUBLES DE NOTRE COMMUNE" DATEE DE 2019 ET DU POSTULAT PS DE 2022 RAPPORT INTERMEDIAIRE NO 2 AU 31 DECEMBRE 2023	183

AU CONSEIL DE VILLE DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER

Monsieur le président, Madame, Monsieur, les conseiller ère s de ville,

Pour se conformer aux dispositions de l'article 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion, ainsi que les comptes de l'exercice 2023.

ADMINISTRATION GENERALE ASSEMBLEE DE COMMUNE

Le Corps électoral n'a pas été appelé aux urnes pendant l'année 2023 pour des objets communaux.

CONSEIL DE VILLE

Constitution du bureau du Conseil de ville

Président: M. Christian Tharin

1^{er} Vice-président: M. Hervé Shimuna

2^{ème} Vice-président: M. Vital Carnal

Secrétaire: M. David Sartore (jusqu'au 30.06.2023)

M. Sébastien Ehl (dès le 20.09.2023)

Scrutatrices: Mme Isabelle Gambetta

Mme Martine Bourguin

Le Conseil de ville s'est réuni sept fois en 2023, le bureau à deux reprises.

<u>Généralités</u>

L'année 2023 a été l'année d'ouverture de la législature 2023-2026 à la suite du renouvellement des autorités lors des élections de 27 novembre 2022. 17 nouveaux Conseillers de ville ont ainsi fait leur entrée dans le législatif. Ce renouvellement a également permis de rajeunir le parlement communal, la moyenne d'âge étant de 40.84 ans en début d'année contre 42.06 ans en fin d'année.

Notre Conseil a siégé pendant 12 heures 22 minutes lors des 7 séances plénières, 51 minutes pour la plus courte et 3 heures 6 minutes pour la plus longue. Les débats ont été retranscrit sur 197 pages de procès-verbal (15 pages pour le plus court et 46 pour le plus long). Au total 87 points d'ordre du jour ont été traités pendant l'année, certains ayant fait l'objet de longue discussion au sein du Conseil.

L'année 2023 a aussi été marqué par l'acceptation des comptes 2022 présentant un déficit de CHF 2'598'507.77 au compte global tout comme l'acceptation du budget 2024 prévoyant un déficit de CHF 1'987'230.00 au compte global.

Le Conseil de ville a également donné son accord en octobre 2023 à la première mouture du projet d'agrandissement de la Centrale solaire de Mt-Soleil. Un référendum au sein de la population a été lancé suite à cette décision, référendum ayant obtenu le nombre de signature nécessaire à son aboutissement. Néanmoins la population ne sera pas appelée à se prononcer sur ce dossier car le projet initial a été retiré par les promoteurs en fin d'année 2023.

Toujours lors de la séance d'octobre, le Conseil de ville a préavisé favorablement à la population d'accepter un crédit cadre de CHF 2'800'000.00 pour la réfection des infrastructures communales et des aménagements de surface lors de la réfection des routes cantonales Gare-Suze et Route de Tramelan. La population est appelée à se prononcer sur ce crédit lors des votations du 3 mars 2024.

Dossiers traités

A l'instar des années précédentes, vous trouverez ci-après les affaires traitées pendant l'année 2023:

Ordres du jour des séances 2023

Les procès-verbaux des séances du législatif imérien (dès l'année 2006) se trouvent sur le site Internet de la municipalité (<u>www.saint-imier.ch</u>).

Cette décision permet à la population de prendre connaissance de l'intégralité des délibérations.

25 janvier 2023 (durée : 1h09)

Nomination du bureau du Conseil de ville o président o 1er vice-président o 2ème viceprésident o secrétaire deux scrutateurs o Nomination des membres dans les commissions municipales permanentes pour une nouvelle période de quatre ans (législature 2023-2026) • Commission de gestion (7 membres) • Commission des finances (6 membres) • Commission de l'équipement (6 membres) • Commission des bâtiments et infrastructures sportives (6 membres) • Commission urbanisme et mobilité (6 membres) • Commission économie et tourisme (6 membres) • Commission de l'école primaire (8 membres) • Commission de l'école secondaire (5 membres) • Commission culturelle (6 membres) • Commission de l'action sociale (6 membres) • Commission de la santé (6 membres) • Commission de la jeunesse (4 membres) • Nomination de 3 délégués de la Municipalité dans le Syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'Erguël • Nomination de 3 délégués de la Municipalité dans le Syndicat de communes du Centre régional de compétences de protection civile du Jura bernois • Nomination de 4 délégués de la Municipalité dans le Syndicat pour l'épuration des eaux usées de Saint-Imier et environs (SESE) • Nomination de 2 délégués de la Municipalité dans le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze
Nomination de 1 représentant de la Municipalité au sein de l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier (SASDOVAL) O Nomination de 4 représentants de la Municipalité dans le Conseil de fondation "Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la commune municipale de Saint-Imier"

23 mars 2023 (durée : 57 min)

Traitement de la motion "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" du 25.01.2023 (PLR) Traitement de la motion "Garantir l'approvisionnement en énergie renouvelable par le chauffage à distance à copeaux" du 25.01.2023 (PS) Traitement du postulat "Energies : Parlons-en !" du 25.01.2023 (PS)

11 mai 2023 (durée : 1h08)

Crédit d'engagement de CHF 150'000.-, prévu au plan financier, pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako — Décider du mode de financement • Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale Rue de la Gare — Rue de la Suze • Crédit d'engagement de CHF 600'000.-, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la Rue de Champ-Meusel — Décider du mode de financement • Rapport intermédiaire de la commission temporaire pour un développement durable • Suite à donner aux interventions en suspens au niveau du Conseil de ville et mise à jour de la liste

22 juin 2023 (durée : 3h06)

Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2022 • Adoption des comptes communaux 2022 ● Programme de législature 2023 – 2026 : prise de connaissance ● Crédit d'engagement de CHF 200'000.-, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation de la station transformatrice de la rue de Tivoli - Décider du mode de financement • Crédit d'engagement de CHF 200'000.-, prévu au plan financier réaménagé, pour la réalisation des travaux de mise sous terre de la ligne électrique MT de la ligne Sud entre la station SECH et celle du Pont -Décider du mode de financement • Renouvellement des contrats de prestations dans le cadre de la LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles) des trois institutions culturelles de Saint-Imier reconnues d'intérêt régional pour la période 2024 – 2027 ● Crédit d'engagement de CHF 540'800.- (soit CHF 135'200.- par an) pour la subvention annuelle au musée de Saint-Imier ● Crédit d'engagement de CHF 540'980.- (soit CHF 135'245.- par an) pour la subvention annuelle au CCL ● Crédit d'engagement de CHF 569'800.- (soit CHF 142'450.- par an) pour la subvention annuelle à la bibliothèque régionale de Saint-Imier

Crédit d'engagement de CHF 91'340.- (soit CHF 22'835.- par an) pour le financement des institutions culturelles de portée régionale de la sous-région Bienne-Jura bernois • Rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" du 25 janvier 2023 • Traitement de la motion "Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers" du 11.05.2023 (PS) Traitement du postulat "Une place du Marché vivante" du 11.05.2023 (ARC) ● Traitement du postulat "Présentation des décomptes finaux des chantiers communaux" du 05.06.2023 (PS)

20 septembre 2023 (durée 2h20)

Don du Conseil de ville • Crédit d'engagement supplémentaire de l'ordre de CHF 52'920.- par année pour la mise en place d'une liaison par bus pour les transports scolaires Les Savagnières – Saint-Imier • Rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion PS "5000-500-5" du 22.10.2022 : information • Rapport intermédiaire du Département bâtiments et infrastructures sportives concernant la motion PLR "Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune" du 09.05.2019 : information • Traitement de la motion "Etat de situation de la problématique du harcèlement scolaire à Saint-Imier" du 22.06.2023 (ARC) • Nomination d'un membre au sein de la Commission culturelle, en remplacement de M. Quentin Colombo, démissionnaire • Nomination d'un membre au poste de secrétaire au Conseil de ville, en remplacement de M. David Sartore, démissionnaire • Nomination d'un membre au sein de la Commission de l'équipement, en remplacement de M. Quentin Colombo, démissionnaire.

26 octobre 2023 (durée : 2h51)

Plan financier 2025 – 2028 : information ● Examen du projet de budget 2024 ● Nouveau règlement sur les places de stationnement RPS et sur la création d'un financement spécial pour l'affectation de la taxe de compensation en faveur des parkings publics, de la mobilité douce et des transports publics ● Règlement d'utilisation des bâtiments communaux ● Crédit d'engagement supplémentaire de CHF 95'000.- pour la réalisation de la marquise à la nouvelle gare CFF à la rue de la Clef ● Crédit-cadre de CHF 2'800'000.-, prévu au plan financier 2025-2028, pour les infrastructures communales (réfection des réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et d'eaux usées) et des aménagements de surface lors de la réfection des routes cantonales Gare-Suze (2024-2025) et Route de Tramelan (2026-2027) ● Crédit d'engagement supplémentaire de CHF 1'988'450.-, non prévu au plan financier, pour la rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts » - Décider du mode de financement ● Projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil, accord de la commune au sens de l'art. 71a LEne

14 décembre 2023 (durée : 51 min)

Modification du règlement du Conseil de ville ● Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la mise en place de mesures de protection contre les inondations et assainissement des collecteurs du "tschoté" Longines – Décider du mode de financement ● Crédit d'engagement de CHF 450'000.00, prévu au plan financier, pour le passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine au quartier du Pont pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées – Décider du mode de financement ● Rapport intermédiaire du Département urbanisme et mobilité concernant la motion PS du 11.05.2023 "Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers" : information ● Rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR du 25.01.2023 "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" : information ● Rapport intermédiaire du Département de l'équipement concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Pour une nouvelle Patinoire "solaire" : information ● Rapport intermédiaire du Département économie et tourisme concernant le postulat ARC du 11.05.2023 "Une Place du Marché vivante" : information

Interventions parlementaires

Une mise à jour complète de la liste des interventions parlementaires a été faite lors de l'année 2023. 6 motions, 2 postulats, 16 interpellations et 13 petites questions ont été classées, traitées ou alors remises en traitement.

Activités du Conseil de ville 2023

Cérémonie des nouveaux habitants

Les salutations ont été apportées par le Conseil de ville lors de la réception annuelle des nouveaux habitants qui a eu lieu le 8 mars 2023. Cela a été également l'occasion d'expliquer le fonctionnement de notre Conseil aux nouveaux imériens avant de partager une raclette en commun dans une ambiance sympathique.

Imériale

Les membres du Conseil de ville et du Conseil municipal ont défilé lors du traditionnel cortège de l'Imériale sur une base volontaire. Cette année, le bureau a décidé d'innover en ne distribuant pas le traditionnel verre de l'amitié. En remplacement, 3'000 sachets de bonbons estampillés aux couleurs de St-Imier, ont été distribués pour la plus grande joie des petits et grands.

1er août

Le message officiel des autorités a été prononcé lors de la manifestation du 1^{er} août qui s'est tenue sur la Place du Marché le 31 juillet 2023.

Rencontre avec le Parlement des jeunes

Deux dates de convocation du Conseil de ville et des séances plénières du Parlement des jeunes étaient identiques selon le calendrier initial des convocations, et ce par le plus grand des hasards. Une fois le souci de salle réglé, la proposition d'organiser un échange informel entre les deux cénacles a été faite. Initialement, cette rencontre devait avoir lieu avant de débuter les séances des deux instances. Hélas ces dernières n'ont pas eu lieu pour diverses raisons. Mais cette rencontre a malgré tout été maintenue le 7 septembre 2023. 16 Conseillères et Conseillers de ville ainsi que 6 Conseillères et Conseillers municipaux en plus de Mme la Chancelière ont participé à cet événement.

A la suite de cette rencontre, il est souhaité, autant bien de la part du Parlement des jeunes que du Conseil de ville, d'instaurer à l'avenir un moment d'échange annuel.

Le Conseil de ville remercie chaleureusement le comité du Parlement des jeunes pour l'organisation de l'apéritif qui nous a été offert lors de cette rencontre.

Journée de rencontre entre les Bureaux des Conseils de ville et des Conseils généraux du Jura et du Jura bernois

Une délégation du bureau du Conseil de ville a participé à la traditionnelle journée de rencontre des bureaux des législatifs du Jura et Jura bernois. La commune de Moutier était en charge d'organiser cette journée en 2023. Un exposé traitant les adaptations administratives communales nécessaires au transfert de la ville de Moutier à la République et Canton du Jura a été présenté avant d'aller goûter quelques soupes lors du concours organisé en vielle ville. La journée fût ensuite suivie d'une visite du Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier ainsi qu'une visite auprès du Centre d'Apprentissage Technique de l'Arc Jurassien-Moutier (CAAJ-Moutier).

Souper de Noël

A l'issue de la dernière séance de l'année, les membres du législatif et de l'exécutif se sont retrouvés au Centre espagnol afin de partager le traditionnel repas de fin d'année.

Représentations diverses

Au cours de l'année 2023, diverses représentations ont été effectuées par le bureau en plus des éléments énumérés ci-dessus. Voici une liste non-exhaustive :

- 08.02.23: Assemblée générale extraordinaire de Crescientia SA
- 24.02.23: Assemblée générale de la société FSG St-Imier
- 04.04.23: Assemblée générale de la société Mus'En'Si
- 13.06.23: Assemblée générale de Crescientia SA
- 05.07.23: Inauguration de la plaque en l'honneur du "Symbole commémoratif" bernois
- 06.07.23: Visites lors des portes ouvertes chez MIA
- 05.10.23: Cérémonie pour les 10 ans d'existence de SACEN SA
- 29.10.23: Apéritif lors de la 34ème bourse Timbro-Cartes
- 30.11.23: Cérémonie lançant les illuminations de Noël
- 19.12.23: Fenêtre de l'Avant chez MIA

Malheureusement il n'a pas été possible pour le bureau de participer et d'honorer différentes invitations lors de l'année 2023. Nous nous sommes naturellement excusés lorsque cela fut le cas.

Conclusion

L'année 2023 a aussi été la première année complète sous l'égide du nouveau règlement du Conseil de ville validé en septembre 2022. Le Conseil de ville a ainsi pu tester ce règlement lors des diverses sessions. Quelques modifications ont été apportées lors de la dernière séance de l'année que nous pouvons qualifier de mineurs pour la plupart.

Le bureau du Conseil de ville remercie chaleureusement la Chancellerie municipale pour son soutien et sa disponibilité tout au long de l'année 2023. Ce soutien a été très apprécié mais a aussi permis de mener à bien et de faciliter les tâches de gestion dévolues au bureau.

Le bureau du Conseil de ville 2023 passe le témoin à la nouvelle équipe nommée pour 2024 tout en lui souhaitant pleine satisfaction dans la continuation de la gestion de notre Conseil.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le Président

Le Secrétaire

Christian Tharin

Sébastien Ehl

CONSEIL MUNICIPAL

Composition du Conseil municipal pour l'année 2023

Président M. Corentin Jeanneret

Adjointe au maire Mme Gisèle Tharin

Membres Mme Josika Iles

M. Samuel da Silva M. Hugo Figueiredo M. Marco Pais Pereira M. Olivier Zimmermann

Chancelier M. Beat Grossenbacher (jusqu'au 31.07.)
Chancelière Mme Annick Chatelain (dès le 01.04.)

Vice-chancelier M. Tiago Rodrigues

Répartition des départements.

<u>Finances</u>, administration générale et police (Personnel, apprentis, chancellerie, informatique, finances, facturation, contentieux, planification financière, banque de données, contrôle des habitants, police administrative, impôts.

police des habitants)

M. Corentin Jeanneret, maire

<u>Bâtiments et infrastructures sportives</u>

(Bâtiments communaux, installations sportives, pool conciergerie, parcs et jardins, cimetière, efficience énergétique des bâtiments

M. Olivier Zimmermann

Equipement

(Eau propre et eau usée, gaz, électricité, gestion et planification des réseaux, développement durable.

entretien, revêtement des routes)

Mme Josika Iles

Economie et tourisme

Mme Gisèle Tharin

Action sociale

(Service social, POIAS, jeunesse et 3ème âge,

agence AVS

M.Hugo Figueiredo

Education et culture

(Ecole primaire, école secondaire, musée,

bibliothèque)

M. Corentin Jeanneret

<u>Urbanisme et mobilité</u>
(Urbanisme, permis de construire, police des constructions, transports publics, service de voirie (TP), gestion des déchets, déneigement, sécurité publique)

M. Marco Pais Pereira

Quarante-et-une séances ordinaires, une séance extraordinaire

Le début de l'année correspond à une nouvelle législature. Les autorités communales ont été complètement renouvelées fin 2022. Suite à ces élections, quatre nouveaux membres ont fait leur entrée au Conseil municipal. Une nouvelle chancelière est également entrée en fonction début avril, succédant à M. Beat Grossenbacher. Un tuilage de quelques semaines a permis une transition en douceur.

Entre le 10 janvier et le 19 décembre, le Conseil municipal s'est réuni à 42 reprises, soit une séance de plus qu'en 2022. Une séance extraordinaire a été consacrée uniquement à la validation du programme de législature.

Au total, le Conseil municipal a siégé durant 99 heures et 55 minutes (56h02 en 2022), ce qui représente une moyenne de 2 heures et 22 minutes (1h22 en 2022) par séance. La plus courte a duré 1 heure, la plus longue 4 heures et 35 minutes. Tous conseillers confondus, le taux de participation aux séances a été de 92.4% (87.8% en 2022).

Le 31 octobre, le Conseil municipal a accueilli deux Exécutifs en 2023 pour des séances communes : le 31 octobre l'Exécutif de Val-de-Ruz et le 5 décembre l'Exécutif de la Chaux-de-Fonds. Le 2 mai, il a été invité par l'Exécutif de Tramelan pour une séance commune.

Dans le programme de législature 2023-2026, le Conseil municipal confirme son engagement à cultiver le dialogue avec la population imérienne et à aller à sa rencontre. C'est dans cet état d'esprit que Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité, a décidé d'ouvrir une permanence, dès le mois d'août. En effet, une fois par mois, il se met à disposition de la population imérienne. Sans besoin de s'annoncer au préalable et en toute confidentialité, Corentin Jeanneret reçoit les citoyens de Saint-Imier qui le désirent pour discuter de tout sujet ayant trait à la Commune.

Une centenaire et vingt-quatre nonagénaires

Une centenaire et plus de 20 nonagénaires ont été fêtés par les autorités imériennes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Le Conseil municipal a eu le plaisir de recevoir Nanguita Sieber, championne du monde 2023 de tchoukball. L'équipe de Suisse féminine, emmenée par sa capitaine Nanguita Sieber, a été sacrée championne du monde en battant l'Italie en finale. A relever que c'est une première dans l'histoire de la compétition chez les dames. Le Conseil municipal est fier de ce succès.

Enfin, les invitations ont à nouveau dépassé le cap des 200 unités, comme l'année dernière.

Une vingtaine de nominations

Au chapitre du personnel communal, le Conseil municipal a procédé à une vingtaine de nominations. De nombreux autres dossiers ont été traités en 2023. Il est évidemment impossible de tous les énumérer ici.

Afin de donner un aperçu de la diversité des décisions qui incombent à l'Exécutif, voici dans l'ordre alphabétique une liste non exhaustive des domaines concernés :

Adjudications - Ancienne décharge de Châtillon - Anciens abattoirs - Ancien manège -Bassin de natation couvert - Carte journalière CFF - Chauffage à distance - Comptes communaux - Conseil de ville - Constitution des bureaux de vote et de dépouillement -Cybersécurité – Dangers naturels – Déchetterie intercommunale – Demandes d'autorisation d'exploiter – Développement durable – Dons – Ecole à journée continue – Ecoles primaire et secondaire - Ecopoints - Elections cantonales - Fenêtres de l'Avent - Fixation des tarifs de l'électricité - Fixation du prix du gaz naturel - Formation continue et perfectionnement professionnel - Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil - Grand Chasseral - Halte CFF de La Clef – Horaire CFF 2025 – Illuminations de Noël et du sapin – Mesures d'économie – Naturalisations - Nouveau bâtiment des Services techniques - Numérisation - Ordonnances pénales pour dépôt illégal de déchets - Parlement des jeunes - Permis de construire -Piscine en plein air - Plan des investissements 2023-2028 - Plan directeur énergétique communal - Police des constructions - Politique de stationnement - Prêts économiques -Procédures de licenciements – Projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil – Programme de législature - Projet hôtelier - Projet Migros - Protection des données - Rencontres internationales anti-autoritaires - Rénovation du réservoir d'eau – Renouvellement des allées d'arbres - Renouvellement des contrats LEAC - Renouvellement du réseau électrique -Scolarisation externe - Snowbus - Soirée RTS - Symbole commémoratif bernois -Transports scolaires – Votations communales.

Nombreux contacts avec les médias

Plus de 50 communiqués de presse ont été préparés et envoyés par la chancellerie municipale.

Les médias ont été invités à cinq points de presse et événements divers : pose de la première pierre de l'hôtel, présentation des comptes 2022, présentation du programme de législature 2023 – 2026, inauguration de la plaque en l'honneur du symbole commémoratif bernois, renouvellement des allées d'arbres.

La Municipalité a par ailleurs communiqué activement sur les réseaux sociaux. Son compte Instagram compte aujourd'hui plus de 720 abonnés. La page Facebook est suivie par plus de 1'600 personnes. La Municipalité a également ouvert une page sur LinkedIn en juillet et compte à ce jour plus de 210 abonnés.

Les médias classiques - presse écrite, radios et télevisions, sites internet - continuent à relayer de manière très fidèle les informations diffusées par la chancellerie.

> NOM DU CONSEIL MUNICIPAL Président :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

La Chancelière:

PERSONNEL EMPLOYÉ AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

Effectif total du personnel communal

Au 31 décembre 2023, l'effectif se monte à 109 personnes (hors Conseil municipal), soit le même nombre de personnes qu'en 2022. Cela représente :

- 95 employés(e)s nommé(e)s selon les dispositions réglementaires. (47 emplois à 100%; 1 emploi à 95%; 3 emplois à 90%; 14 emplois à 80%; 2 emplois à 75%, 7 emplois à 70%; 7 emplois à 60%; 11 emplois à 50%; 2 emplois à 40%; 1 emploi à 20%)
- 7 auxiliaires permanents ou à temps partiel engagés selon le code des obligations
- 7 apprentis

La Municipalité a sous contrat 43 femmes (39.45%) et 66 hommes (60.55%). Sur les 109 collaboratrices et collaborateurs, 60 sont domiciliés à Saint-Imier (55.05%), 35 dans le canton de Berne (32.11%) et 14 hors canton (12.84%).

Ancienneté

En 2023, le Conseil municipal a eu le plaisir de souligner la fidélité de quatre collaboratrices et collaborateurs actif au sein de l'administration imérienne :

Stéphanie Oprea, 20 ans, Musée de Saint-Imier, 20 mars 2023 Fernando Dos Santos Marques, 20 ans, Equipement, 1^{er} avril 2023 Gerolamo Pepe, 20 ans, Bâtiments et infrastructures sportives, 1^{er} mai 2023 Marjorie Ramseyer, 20 ans, Finances, 24 novembre 2023

La réception organisée en l'honneur des quatre jubilaires a eu lieu le 21 septembre.

Mutations

Durant cette année 2023, l'effectif du personnel a enregistré les mutations suivantes :

Arrivées:

Prénom Nom	Service	Date
Coraline Gajo	Musée de Saint-Imier	1 ^{er} janvier 2023
Malik Schaub	Action sociale	1 ^{er} janvier 2023
Loïc Saint-Martin	Bâtiments et infra. sportives	1 ^{er} janvier 2023
Catarina Pombo	Action sociale	1 ^{er} mars 2023
Yago Hernandez	Action sociale	1 ^{er} mars 2023
Giustina Zekaj	Diatel	1 ^{er} mars 2023
Robin Lüdi	Equipement	1 ^{er} mars 2023
Annick Chatelain	Chancellerie	1 ^{er} avril 2023
Selxhane Sofra	Admin. générale et police	1 ^{er} avril 2023
Vanessa Balmer	Action sociale	1 ^{er} juin 2023
Célia Voiblet	Apprentie CFC Commerce	1 ^{er} août 2023
Enzo Dogana	Apprenti CFC Commerce	1 ^{er} août 2023
Justine Kämpf	Musée de Saint-Imier	1 ^{er} septembre 2023 (CDD)

Mathijs RoelofsenMusée de Saint-Imier1er septembre 2023 (CDD)Maricela Salas RicoAction sociale21 décembre 2023 (CDD)Pierre GaborieauMusée de Saint-Imier1er octobre 2023 (CDD)Gianluca MorelloTravaux publics1er novembre 2023Cédric GiauqueAdmin. générale et police15 novembre 2023

Départs

Céline Chautant Bâtiments et infra. sportives 31 janvier 2023 Diane Esselborn 31 janvier 2023 Musée de Saint-Imier **Emmanuel Bise** Apprenti agent d'exploit. AFP 13 février 2023 Florence Kratzer Action sociale 28 février 2023 Charly Monney Bâtiments et infra. sportives 31 mars 2023 Léna Schneider Action sociale 31 mars 2023 Samy Lafi Travaux publics 30 avril 2023 Jessica Favre Action sociale 31 mai 2023 Raphaël Schmid Services Techniques 30 juin 2023 **Beat Grossenbacher** Chancellerie 31 juillet 2023 (Retraite) Baptiste Zerbini Apprenti CFC Commerce 31 juillet 2023 **Kylian Ganci** Apprenti CFC Commerce 31 juillet 2023 Florian Boillat Bâtiments et infra. sportives 30 novembre 2023 Maricela Salas Rico Action sociale 21 décembre 2023 (CDD)

Mathijs RoelofsenMusée de Saint-Imier31 décembre 2023 (CDD)Selxhane SofraAdmin. générale et police31 décembre 2023Lara CazzaroChancellerie31 décembre 2023Elisabeth AemiseggerBâtiments et infra. sportives31 décembre 2023

Commission du personnel

Le début d'une nouvelle législature coïncide avec le renouvellement de la Commission du personnel. Celle-ci s'est constituée de la manière suivante :

Guillaume BerbierTravaux publicsVincent BeuretAction socialeFlorine Pessotto-BuecheAction socialeAdine KimaniApprentieYannick LangelAction socialeAlexandre MinaEquipement

AxI Van der Beken Bâtiments et infrastructures sportives

Véronique Blanchard Pérez Musée

Selxhane Sofra Admin. générale et police

A noter que Véronique Blanchard Pérez et Selxhane Sofra ont démissionné fin août de cette commission.

Journée « Futur en tous genres »

Le 9 novembre a eu lieu la journée nationale « Futur en tous genres », une opportunité pour les élèves de 7ème à 9ème HarmoS de découvrir le monde du travail. C'est l'occasion pour la Municipalité, qui participe activement à cette journée, de présenter la diversité des métiers que propose une commune. La journée a débuté par une présentation de la Municipalité. Différents ateliers ont été mis sur pieds.

Au cours de l'année, plusieurs jeunes, intéressés à faire leur apprentissage au sein de la Municipalité, ont eu l'occasion d'y effectuer un stage de courte durée afin de découvrir le métier d'employé de commerce ou d'agent d'exploitation.

Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal, permanent et auxiliaire, de son travail et de sa disponibilité au service de notre population.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président

La chancelière :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET POLICE

Le chef du département : M. Jeanneret Corentin Le chef du service : M. Courvoisier Yanick Teneur du registre des impôts : M. Zumwald Jacques

Agents de la police administrative : MM. Suter René et Gindrat Sébastien

Mme Sofra Selxhane du 01.04. 23 au 31.12.23

M. Giauque Cédric dès le 15.11.23

Les apprenties Mme Cupillard Mia du 01.02.23 au 31.07.23

Mme Voiblet Célia du 01.08. 23 au 31.01.24

Contrôle des habitants

Au 1^{er} janvier 2024, la population de Saint-Imier compte 5108 habitants, contre 5151 un an plus tôt

En 2023, Saint-Imier a vu une diminution de population de 52 ressortissants suisses et une augmentation de 9 étrangers. Une nouvelle fois, le nombre des naissances (44) a été inférieur à celui des décès (52).

Femmes majoritaires

Parmi les 5108 habitants, 167 résident aux Pontins, 171 à Mont-Soleil et 40 au Cerneux-Veusil. Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2403 (47.05%) pour 1798 personnes mariées (35.20%), 592 divorcés (11.60%), 304 veufs (5.95%), 5 partenariats enregistrés (0.09%) et 6 partenariats annulés (0.11%). Au nombre de 2566 (50.23%), les femmes restent de peu majoritaires.

19 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 15 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 4 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1614 habitants, soit 31.60% de la population totale. Elle se répartit en 79 nationalités différentes. Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 429 ressortissants, suivi de la France (229) qui devance l'Italie (198).

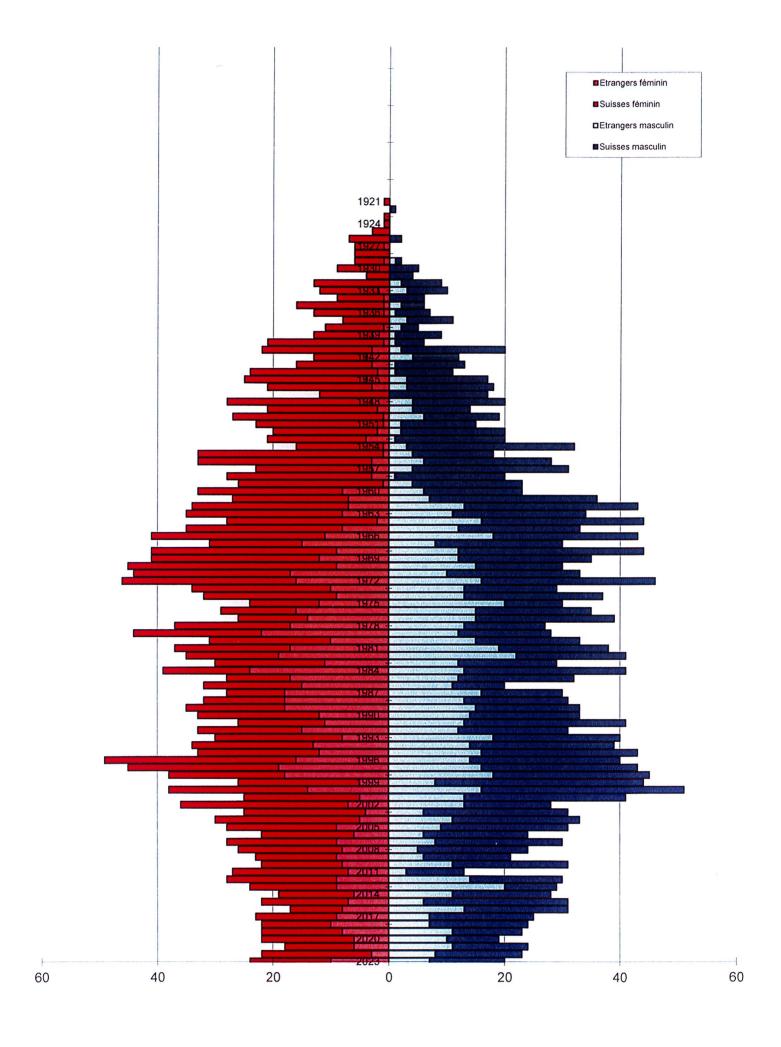
Durant l'année, notre service a délivré :

- 367 attestations de domicile,
- 6 certificats d'origine,
- 15 prolongations de certificats d'origine,
- 22 certificats de vie,
- 206 attestations d'établissement et de séjour.
- 47 attestations de permis de conduire,
- 556 cartes journalières CFF.

La totalité des taxes annuelles encaissées se monte à CHF 100'526.10.- dont CHF 61'356.10 représentent les émoluments pour les permis d'étrangers et CHF 26'132.-. pour les cartes les cartes CFF.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

	01.01.2023	01.01.2024	Différences
Suisses	3546	3494	-52
Autorisations d'établissements "C"	1014	1036	22
Autorisations de séjours "B"	462	479	17
Autorisations de courte durée "L"	35	38	3
Admissions provisoires "F"	41	24	-17
Personnes à protéger "S"	38	28	-10
Permis frontaliers résidents "G"	15	9	-6
	5151	5108	-43
Mariés	1802	1798	-4
Célibataires	2423	2403	-20
Veufs	312	304	-8
Divorcés	601	592	-9
Partenariats enregistrés	9	5	-4
Partenariats dissous	4	6	2
	5151	5108	-43
Féminins	2606	2566	-40
Masculins	2545	2542	-3
	5151	5108	-43



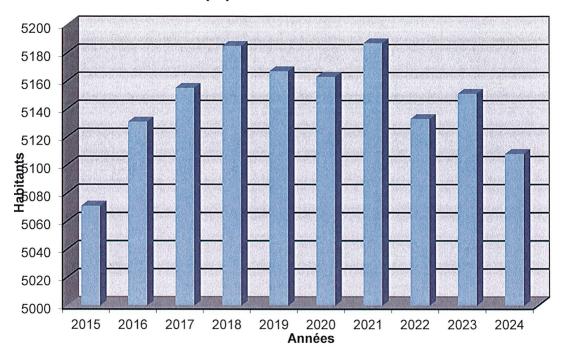
REPARTITION DE LA POPULATION PAR NATIONALITE AU 01.01.2024

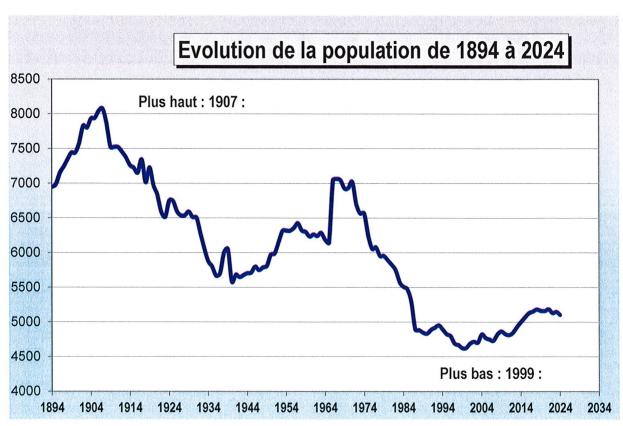
La population étrangère se répartit en 79 nationalités

Portugal	429
France	229
Italie	198
Roumanie	105
Espagne	99
Kosovo	80
Turquie	32
Ukraine	31
Congo (Kinshasa)	29
Cameroun	26
Allemagne	22
Côte d'Ivoire	21
Érythrée	19
Angola	18
Brésil	18
Maroc	18
Macédoine du Nord	16
Somalie	16
Tunisie	14
Bosnie et Herzégovine	13
Afghanistan	12
Serbie	12
Belgique	11
Pologne	11
Algérie	8
Cap-Vert	6
Royaume-Uni	6
Sénégal	6
Tchad	6
Togo	6
Guinée	5
Maurice	5
République dominicaine	5
Colombie	4
Irak	4
Pakistan	4
Thaïlande	4
Canada	3
Chili	3
Chine	3

Mexique	3
Nigéria	3
Pays-Bas	3
Albanie	2
Bangladesh	2
Bulgarie	2
Burkina Faso	2
Cambodge	2
Congo (Brazzaville)	3 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
Ghana	2
Iran	2
Japon	2
Lettonie	2
Russie	2
Syrie	2
Argentine	1
Australie	1
Autriche	1
Bélarus	1
Burundi	1
Croatie	1
Équateur	1
États-Unis	1
Éthiopie	1
Grèce	1
Hongrie	1
Irlande	1
Malaisie	1
Mali	1
Mauritanie	1
Moldavie	1
Monténégro	1
République centrafricaine	1
Saint-Kitts-et-Nevis	1
Slovénie	1
Soudan	1
Suède	1
Tchéquie	1
Vietnam	1

Evolution de la population du 01.01.2015 au 01.01.2024





EVOLUTION POPULATION ETRANGERE

Années	Etrangers	Suisses	Total	% pop. étrangers
2000	915	3714	4629	19.76%
2001	998	3696	4694	21.26%
2002	1034	3686	4720	21.90%
2003	1055	3654	4709	22.40%
2004	1119	3708	4827	23.18%
2005	1119	3654	4773	23.44%
2006	1124	3628	4752	23.65%
2007	1161	3573	4734	24.52%
2008	1144	3682	4826	23.70%
2009	1164	3703	4867	23.91%
2010	1186	3645	4831	24.54%
2011	1173	3643	4816	24.35%
2012	1231	3620	4851	25.37%
2013	1320	3614	4934	26.75%
2014	1373	3632	5005	27.43%
2015	1441	3630	5071	28.41%
2016	1487	3644	5131	28.98%
2017	1527	3628	5155	29.62%
2018	1534	3651	5185	29.58%
2019	1546	3620	5167	29.92%
2020	1577	3586	5163	30.54%
2021	1609	3578	5187	31.01%
2022	1581	3552	5133	30.80%
2023	1605	3546	5151	31.15%
2024	1614	3494	5108	31.60%

Police administrative

La police administrative est habilitée à faire respecter les législations sur le trafic stationnaire en vertu d'un contrat signé avec la Direction de la sécurité (DSE).

Pour le trafic stationnaire, la statistique suivante peut être dressée :

	2022	2023
Amendes d'ordre payées	1995	1969
Dénonciation au Ministère public	182	111
Rappels	1201	1035

Durant l'année 2023, la police administrative a signifié pour le compte de l'Office des poursuites, 66 commandements de payer, 66 comparutions sous la contrainte qui ont fait l'objet de 138 convocations et 2 dossiers ont été transférés à la police cantonale bernoise. Elle a traité 29 demandes d'autorisations uniques, 6 transferts de patentes d'exploiter pour l'hôtellerie et la restauration et 4 demandes pour exploiter un commerce de boissons alcooliques.

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, la police administrative a en outre effectué 8 relevés de vitesse au moyen du radar pédagogique.

Les contrats de prestations signés en 2019 ont été reconduits en 2023 avec les communes de Villeret, Sonvilier et Renan.

Administration/générale et police

Le chei u

Vanick Courvoisier

IMPOTS

Chef du dicastère M. Corentin Jeanneret Teneur du registre M. Jacques Zumwald

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur les impôts, la commission d'examen des déclarations d'impôts a été supprimée. Ce rôle est transféré au Conseil Municipal.

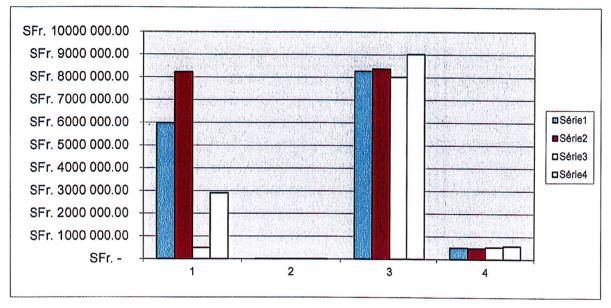
Statistique 2023

Rôle d'imp	ôts Taxa	tion pr	incipale			
	Personnes physiques			Personnes	mor	ales
2016	3 297			229		
2017	3 367			238		
2018	3 390			251		
2019	3 404			269		
2020	3 384			262		
2021	3 347			264		
2022	3 338			256		
2023	3 344			269		
Impositio	on					
Récapitulat	ion 2023	Re	venu/bénéfice		For	tune/capital
Personnes	morales	SFr.	2 901 793.20		SFr.	5 613.75
Personnes	physiques	SFr.	9 018 040.65		SFr.	578 947.55
Partages		SFr.	270 027.00			
Travailleurs	s étrangers, impôts à la source	SFr.	723 589.60			
Gains immo	obiliers	SFr.	390 272.70			
Gains de lo	terie	SFr.	25 000.00			
Impôts sup	plémentaires et répressifs	SFr.	8 169.95			
Taxations s	péciales	SFr.	195 333.15			
Dépréciacio	ons avoirs fiscaux	SFr.	-6 8 8 8.25			
		SFr.	13 525 338.00		SFr.	584 561.30
Fortune		SFr.	584 561.30			•
Taxes imme	obilières	SFr.	939 610.20			
Taxes sur l	es chiens	SFr.	24 440.00			
		SFr.	15 073 949.50			

Evolution fiscale au cours des dix dernières années

Personnes morales	Perso	nnes physiques	
2023	SFr.	15 073 949.50	
2022	SFr.	11 359 739.65	
2021	SFr.	19 058 073.45	
2020	SFr.	16 911 103.70	
2019	SFr.	15 948 482.60	
2018	SFr.	16 592 584.54	
2017	SFr.	15 750 664.40	
2016	SFr.	16 851 520.25	
2015	SFr.	17 031 867.45	
2014	SFr.	17 595 513.05	
2013	SFr.	15 133 151.65	quotité 1.75

	Bénéfice		Capital		Revenu		Fortune
2020 SFr. 2021 SFr. 2022 SFr. 2023 SFr.	5 981 377.45 8 233 207.75 489 840.45 2 901 793.20	SFr. SFr.	8 703.04 3 891.65 3 921.45 5 613.75	SFr. SFr.	8 269 556.05 8 375 871.85 8 018 730.15 9 018 040.65	SFr. SFr.	509 115.80 485 733.65 527 490.25 578 947.55



- 1. Bénéfice personnes morales
- 2. Capital personnes morales
- 3. Revenu personnes physiques
- 4. Fortune personnes physiques

Nombre d'immeubles communaux et privés

	Propriétaires	Immeubles	Val.off. totale	Val. Ass. Immob.
2016	2 409	1 903	776 875 080	1 668 021 200
2017	2 435	1 935	791 845 560	1 696 561 600
2018	2 463	1 951	800 858 350	1 725 777 900
2019	2 486	1 960	804 833 240	1 771 252 900
2020	2 511	1 990	812 033 660	1 803 110 600
2021	2 521	2 001	8 35 979 17 <mark>0</mark>	1 852 968 700
2022	2 584	2 006	/ 840 524 3 0 0	1 907 573 900
2023	2 596	2 014	853 491 860	2 101 723 900

Département des impôts

Le conservateur Jacques Zumwald

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE - AGENCE AVS RÉGIONALE

Chef du dicastère Chef de service M. Hugo Figueiredo M Alexandre Bédat

Préposée Suppléants Mme Géraldine Rumo (80%) Mme Sarah Bachaïn (60%)

M. Pierre-Yves Graber (60%)

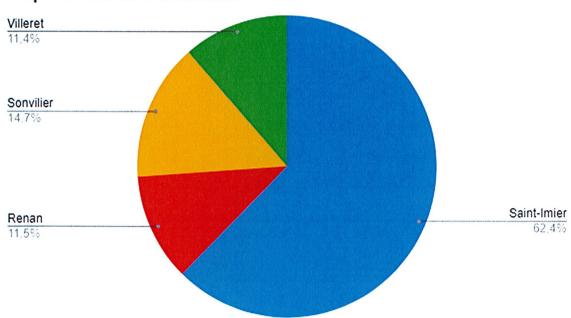
Apprentis

M. Kilyan Ganci du 01.01.2023 au 31.01.2023 M. Baptiste Zerbini du 01.02.2023 au 31.07.2023 Mme Adine Kimani du 01.08.2023 au 31.12.2023

Mandat de l'agence AVS

L'agence AVS régionale de Saint-Imier est responsable des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL). Au 31 décembre 2023, cela représentait **8'189** habitants répartis ainsi : STI (**5'108**), REN (**941**), SON (**1'205**) et VIL (**935**).





Activités de l'agence AVS

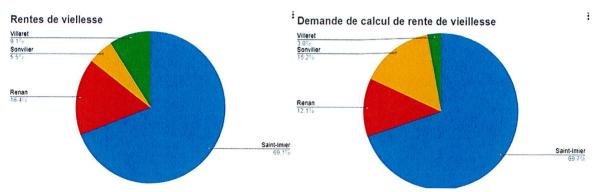
Demande de rente de vieillesse

Chaque habitant des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL) est convoqué par l'agence AVS qui remplit les demandes de rente AVS La demande est ensuite transmise à la caisse de compensation compétente qui rendra une décision directement à l'assuré. L'agence a rempli :

55 rentes de vieillesse : STI (38), REN (9), SON (3) et VIL (5)

33 demandes de calculs de rentes AVS : STI (23), REN (4), SON (5) et VIL (1)

:



D'autre part, l'agence AVS se charge de transmettre aux caisses de compensation cantonales ou professionnelles toutes les mutations concernant les rentiers AVS des communes de STI, REN, SON et VIL (changement d'adresse, de statut, décès).

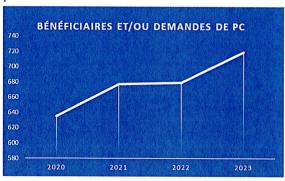
Demande d'allocation pour impotent

Le formulaire est en général rempli par la personne qui prodigue les soins (famille, soins à domicile, home). La demande et ses annexes sont vérifiées par l'agence AVS qui transmet le tout à l'office AI pour décision. Nous avons traité 13 demandes : STI (9), REN (1), SON (1) et VIL (2).

Prestations complémentaires

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS/AI dont les revenus sont insuffisants selon les normes cantonales, peuvent déposer une demande de prestation complémentaire (PC). L'agence AVS recueille les justificatifs nécessaires au calcul et contrôle entièrement la demande puis transmet les informations au canton insère les chiffres dans le programme NIL+. Chaque paramètre personnel qui change en cours d'année (loyer, fortune, etc.) est transmis à la caisse de compensation par l'agence AVS.

En 2023, **713** personnes ont bénéficié et/ou fait une demande de prestation complémentaire (PC). Cela représente une augmentation de près de 40 dossiers par rapport aux années précédentes.



Au 31 décembre 2023, **524** personnes étaient bénéficiaires de PC répartis ainsi : STI (**371**), REN (**45**), SON (**60**) et VIL (**48**). **35** nouvelles demandes PC étaient en traitement à la caisse de compensation du canton de Berne : STI (**26**), SON (**4**) et VIL (**5**).

132 nouvelles demandes PC ont été déposées : STI (91), REN (9), SON (16) et VIL (16) ainsi que 62 révisions PC : STI (48), REN (7), SON (3) et VIL (4).

Nous avons traité **476** mutations concernant l'adaptation du loyer, de la fortune, etc... : STI (**363**), REN (**33**), SON (**40**) et VIL (**40**).

- 51 bénéficiaires PC sont décédés : STI (35), REN (6), SON (5) et VIL (5).
- 60 personnes ont essuyé un refus : STI (44), REN (1), SON (7) et VIL (8).

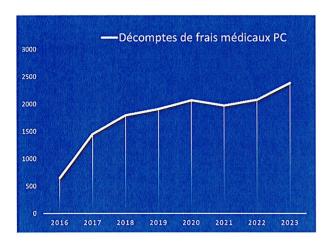
19 bénéficiaires ne dépendent plus de l'agence AVS régionale pour cause de déménagement dans une autre localité : STI (14), REN (1), SON (3) et VIL (1).

Remboursement des frais de maladie (franchises, quote-part, divers autres frais)

En tout temps, les bénéficiaires de prestations complémentaires ont la possibilité de présenter, pour remboursement, les frais de maladie suivants : franchise et participations liées à la LAMal, médecin-dentiste, aide et soins à domicile ou dans les structures de jour, transport au lieu médical le plus proche, participation patient.

Depuis le 01.01.2013, les agences AVS traitent ces frais à l'aide du programme NIL+ et sont responsables de la libération du paiement pour les frais suivants : franchise, quote-part et transport. Les factures de dentistes ainsi que de transports d'urgence sont également traitées en partie par l'agence, mais le paiement est effectué par la Caisse de compensation du canton de Berne.

2'386 décomptes ont été effectués au cours de l'année : STI (**1'884**), SON (**195**), REN (**162**) et VIL (**144**).Une augmentation substantielle des dossiers a été relevée, près de 20% avec un travail extrêmement chronophage.



Les demandes de partage de revenus (splitting)

D'après les listes de mutations des contrôles des habitants, nous écrivons aux personnes divorcées afin de partager leurs revenus lors de la période de mariage. 8 demandes nous ont été retournées STI (5), SON (1) et VIL (2).

Les autres demandes

Toutes les autres demandes sont complétées et/ou contrôlées par l'agence AVS afin d'aider au mieux notre population. Avec une augmentation de 20% des demandes, nous avons traité :

144 demandes APG : STI (110), REN (9), SON (2) et VIL (23)

26 allocations maternité: STI (23), REN (2) et SON (1)

20 allocations paternité: STI (16), REN (1), SON (2) et VIL (1)

1 demande de moyens auxiliaires : STI (1)

4 demandes de rentes de survivants : REN (1), SON (2) et VIL (1)

Les prestations Al

La demande de prestations Al regroupe toutes les possibilités offertes par l'office d'assurance-invalidité. Le formulaire est rempli par le requérant et déposé à l'agence AVS qui vérifie les données personnelles, rassemble les annexes et envoie le dossier à l'Office Al à Berne.

1 demande a été déposée : STI (1)

Allocations familiales

Suite au nouveau droit entré en vigueur en 2009, les ayants droit doivent annoncer tout changement d'état civil, d'adresse, etc. afin que le versement soit effectué par la caisse compétente. Le concours de droit est certes établi, mais les subtilités restent nombreuses. Les employeurs nous transmettent les avis d'échéances ainsi que les nouvelles demandes. 89 nouvelles demandes ont été déposées : STI (68), REN (6), SON (12) et VIL (3). Nous avons également traité 101 mutations : STI (71), REN (13), SON (11) et VIL (6) ainsi que 178 avis d'échéance : STI (144), REN (12), SON (17) et VIL (5).

13 demandes d'allocations familiales non-actif ont été déposées : STI (11), REN (1) et VIL (1).

Les affiliations

Les affiliations en tant qu'indépendant, employeur ou non-actif se font de manière générale par lettre personnalisée. La Caisse de compensation envoie un double des parutions de la FOSC. Les secrétariats des écoles supérieures de Saint-Imier nous font parvenir la liste des élèves soumis à cotisations. Le guichet de l'agence est également à disposition de toutes les personnes souhaitant s'affilier à la Caisse de compensation du canton de Berne.

63 demandes pour indépendants et employeurs : STI (37), REN (12), SON (12) et VIL (2) ont été reçues.

Pour les personnes sans activité lucrative, 29 demandes de cas de remises nous ont été remises par le service de l'action sociale et le SASC : STI (22), REN (2), SON (3) et VIL (2) et 49 demandes pour personnes non-actives : STI (35), REN (3), SON (6) et VIL (5) ont été contrôlées.

D'autre part, l'agence a traité **358** avis de mutations concernant les personnes indépendantes ou employeurs : STI (**267**), REN (**26**), SON (**41**) et VIL (**24**).

Attestations de salaires

En fin d'année, la Caisse de compensation du canton de Berne envoie une attestation de salaires à tous les employeurs afin qu'ils déclarent les salaires bruts et les éventuelles allocations enfants qui ont été versés à leurs employés; celles-ci doivent nous être transmises jusqu'au 31 janvier de l'année suivante, afin que nous contrôlions les données et puissions les entrer dans le système informatique. **407** attestations de salaires ont été envoyées et **27** ne nous ont pas été retournées (état au 14.03.2024).

Cartes AVS

L'agence AVS peut ouvrir un compte individuel sans demander la carte originale d'un assuré. Saint-Imier est une agence AVS de type B, ce qui signifie qu'elle a la compétence d'inscrire un employé auprès d'un employeur affilié auprès de la Caisse de compensation du canton de Berne. 119 demandes ont été traitées par courrier : STI (99), REN (6), SON (5) et VIL (9). D'autre part, nous avons commandé 31 cartes AVS pour STI (27), SON (2) et VIL (2).

Récapitulation pour l'année 2023 de la caisse de compensation

Cotisations et autres revenus :

1.	AVS/AI/APG (cotisations personnelles, employeurs, employés)	8'360'383.10
2.	Intérêts moratoires	23'944.70
3.	Cotisations pour allocations familiales fédérales	7'874.15
4.	Cotisations assurance-chômage	1'349'471.90
5.	Cotisations pour la caisse d'allocations familiales	1'292'501.95
6.	Frais de gestion, sommations et amendes	140'234.60
	Total	11'174'410.40

Cotisations et autres revenus :

7. Rentes ordinaires AVS	20'843'571.00
8. Rentes ordinaires Al	3'897'729.00
9. Prestations complémentaires (sans primes caisse maladie)	8'282'981.85
10. Allocations pour pertes de gains	638'023.85
11. Allocations familiales aux travailleurs agricoles	10'020.00
12. Allocations familiales aux agriculteurs indépendants	199'470.00
13. Allocations familiales pour salariés	1'594'852.65
14. Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	12'344.70
Total	35'478'993.05

Autre indication:

1'082 rentiers AVS/AI perçoivent leur rente AVS / AI de la caisse de compensation du canton de Berne.

Globalement la charge de travail a augmenté de près de 20% sur la quasi-totalité des dossiers traités.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE AGENCE AVS REGIONALE

Le chef du dicastère :

Le Chef de service :

Alexandre Bédat

La préposée :

Hugo Figueiredo

Géraldine Rumo

FINANCES

Commission des finances

Président M. Corentin Jeanneret

Membres Mme Jessica Froidevaux, vice-présidente

Mme Chiara Voisin M. Yves Mathys M. Etienne Geiser M. Hervé Shimuna

M. Daniel Beck, secrétaire

Organe administratif

Administrateur des finances M. Mario Castiglioni

Responsable comptabilité M. Thierry Froidevaux

Facturiste Mme Christine Piazza

Personnel administratif Mme Marjorie Ramseyer

Organe de contrôle

Ficonom SA, Saint-Imier

Séances

La commission a tenu 14 séances.

Activités

Examen de différentes demandes de crédit :

- Remplacement de l'antivirus de l'informatique de l'école secondaire
- Remplacement de l'antivirus de l'informatique de l'école primaire
- Rénovation de l'appartement sis dans le bâtiment de l'école secondaire
- Installation au bassin de natation d'une nouvelle technologie sur le système de chloration
- Rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la rue Champs Meusel
- Acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako
- Augmentation du salaire horaire des garde-bains auxiliaires (bassin de natation et piscine en plein air)

- Nouvelle LEAC (Loi sur l'encouragement de activités culturelles): conclusion des contrats de prestations des 3 institutions culturelles de St-Imier reconnues d'intérêt régional pour la période 2024-2027 et financement des institutions culturelles de portée régionale de la sous-région Bienne-Jura bernois
- Réalisation des travaux de mise sous terre de la ligne électrique MT de la ligne Sud entre la station SECH et celle du Pont
- Rénovation de la station transformatrice de la rue de Tivoli
- Acquisition d'un équipement de mesure géomatique et ses accessoires
- Subvention annuelle à l'Association MIA Maison d'ici et d'ailleurs pour la période 2024-2027
- Mise en place d'une liaison par bus pour les transports scolaires Les Savagnières Saint-Imier
- Changement de la commande hydraulique des filtres à sable et adaptation de la télégestion du traitement de l'eau à la station de la Raissette
- Rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts »
- Réfection des infrastructures communales (réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées) et des aménagements de surface lors de la réfection des routes cantonales Gare – Suze (2024-2025) et Route de Tramelan (2026-2027)
- Réalisation de la marquise à la nouvelle gare CFF à la rue de la Clef
- Entretien du tunnel souterrain de l'ancienne brasserie de l'Aigle faisant office de drain entre la rue du Midi et la rue du Vallon
- Passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eaux usées
- Mise en place de mesures de protection contre les inondations et assainissement des collecteurs du « tschoté » Longines
- Demandes de prêts économiques

Examen (étude) de différents dossiers et règlements :

- Examen des comptes 2022
- Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze
- Prise de connaissance de divers décomptes pour le Conseil municipal et / ou le Conseil de ville
- Proposition d'augmentation des tarifs de location du bassin de natation dès septembre 2023
- Projet de nouvelle déchetterie
- Nouveau Règlement sur les places de stationnement RPS et sur la création d'un financement spécial pour l'affectation de la taxe de compensation en faveur des parkings publics, de la mobilité douce et des transports publics
- Règlement et tarif d'utilisation de la piscine en plein air
- Règlement et tarif d'utilisation du bassin de natation
- Ordonnance et tarifs d'utilisation des bâtiments communaux ainsi que du matériel communal
- Règlement d'utilisation des bâtiments communaux ainsi que du matériel communal
- Mesures diverses concernant les immeubles du patrimoine financier: vente du bâtiment sis à la rue de la Clef 37, vente des bâtiments sis à la rue J.-David 4-6-8, abro-

gation du Règlement relatif à la location des logements sis à la rue J.-David 4-6-8, imputation du bénéfice comptable par les ventes précitées dans le financement spécial destiné à l'entretien des immeubles du patrimoine administratif

- Adaptation des prix du réseau de Chauffage à distance « Santé » dès le 1^{er} octobre 2023 et dès le 1^{er} janvier 2024
- Elaboration du cahier des charges de la commission des finances
- Rencontre avec la commission des bâtiments et infrastructures sportives au sujet des immeubles du patrimoine financier
- Examen du budget 2024 et du plan financier 2025 2028
- Service de l'électricité : tarifs 2024
- Etude du compte de résultat et des investissements de la Municipalité de Saint-Imier pour retrouver l'équilibre structurel à l'horizon 2024-2026

Considérations générales

La statistique des divers documents comptables s'est présentée comme suit :

Total des pièces comp-	<u>Année</u> 2023	<u>Année</u> 2022	<u>Année</u> 2021	<u>Année</u> 2020
tables, sans les factures	9'505	9'809	9'468	9'516
- Factures débiteurs (installations et divers)	2'374	2'907	2'756	2'824
- Factures d'abonnements (eau, électricité, gaz, déchets)	24'699	24'206	23'471	23'268

Finances et administration

L'exercice 2023, huitième exercice en MCH2, boucle avec

- un compte général de CHF 0.00 (donc sans bénéfice ni perte)
- un déficit du compte global de CHF 1'269'561.60

alors que le budget prévoyait

- un déficit du compte général de CHF 2'688'930.00
- un déficit du compte global de CHF 3'067'235.00

soit une amélioration par rapport au budget de CHF 2'688'930.00 pour le compte général et de CHF 1'797'673.40 pour le compte global et cela sans prélèvement sur le financement spécial relatif à l'impôt des personnes morales qui présente donc un solde au bilan à fin 2023 identique à celui à fin 2022, à savoir CHF 2,5 millions. Mais attention l'amélioration importante du résultat du compte général par rapport au budget provient soit de revenus extraordinaires dont certains ne se reproduiront pas à l'avenir soit de dépenses moins importantes que prévues. Les principaux éléments sont :

- Dissolution du solde de la provision de la péréquation financière (compte 9300.4622.71): CHF 339'000.00
- Amortissements prévus non faits (investissements pas bouclés) dans le compte général : CHF 454'000.00
- Péréquation financière, réduction des disparités (compte 9300.3622.71), montant dû inférieur au budget : CHF 438'900.00
- Impôts communaux généraux (tâche 9100) supérieurs au budget malgré de fortes disparités : CHF 45'300.00
- Impôts spéciaux (tâche 9101) supérieurs au budget : CHF 91'400.00
- Facturation d'écolages à l'école secondaire (compte 2130.4612.01) supérieure au budget : CHF 178'700.00
- Revenus supplémentaires dans la fonction 2200 « Ecoles spécialisées » : CHF 67'900.00
- Participation communale aux assurances dentaires (compte 4331.3637.01) moins importante que prévu : CHF 45'700.00
- Participation communale aux assurances sociales (compte 5320.3631.01) moins importante que prévu : CHF 72'000.00
- Part communale à l'aide sociale (compte 5799.3631.01) moins importante que prévu : CHF 81'600.00
- Revenu extraordinaire unique dans l'entretien des chemins agricoles (compte 6150.3141.03) : CHF 133'300.00
- Remboursements de tiers (nature 4260): surplus par rapport a u budget dans le compte général: CHF 166'500.00
- Transports publics (tâche 62): dépenses moins importantes que prévu : CHF 60'200.00
- Charges salariales, y compris charges sociales, dans le compte général moins importantes que prévu : CHF 176'400.00
- Subvention fédérale à l'EJC (compte 2180.4630.01) : CHF 33'000.00
- Dépenses moins importantes que prévues dans le groupe de matières 31 du compte général (sans le compte 6150.3141.03) : CHF 182'500.00

soit un total de CHF 2'566'400.00

- L'impôt annuel sur le revenu des personnes physiques a dépassé son objectif en 2023, tout comme en 2022. En effet, il clôt avec un solde de CHF 9'018'040.65 (CHF 8'018'730.15 en 2022) alors que le budget prévoyait CHF 8'000'000.00, soit CHF 1'018'000.00 environ de plus que ce qui avait été prévu.
- Si l'on regarde par année fiscale, l'impôt sur le revenu des personnes physiques facturé dans les comptes 2023 peut être décomposé comme suit : CHF 8'169'210.80 pour l'année fiscale 2023, CHF 340'483.15 pour l'année fiscale 2022, CHF 418'178.60 pour l'année fiscale 2021, CHF 74'765.30 pour l'année fiscale 2020, CHF 17'985.80 pour l'année fiscale 2019, CHF 2'645.40 pour l'année fiscale 2018, CHF 3'329.45 pour l'année fiscale 2017, CHF 731.85 pour l'année fiscale 2016, CHF 923.45 pour l'année fiscale 2015, montants desquels il faut encore retrancher CHF 4'922.35 de remises d'impôts et d'impôts forfaitaires pour arriver au montant figurant dans les comptes 2023.
- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

- Facturation pour l'année fiscale 2023 :	CHF	8'169'210.80	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2022 :	CHF	8'157'213.65	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2021 :	CHF	8'276'481.15	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :	CHF	8'223'269.05	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :	CHF	8'254'760.55	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :	CHF	8'136'535.55	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2017 :	CHF	7'975'121.05	quotité de 1.75

```
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :
                                              CHF
                                                     8'003'633.85
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :
                                              CHF
                                                     7'916'368.20
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :
                                              CHF
                                                     7'861'523.10
                                                                    quotité de 1.75
                                              CHF 7'523'416.90
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2012 :
                                              CHF 7'265'989.30
                                                                    auotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 :
                                              CHF 7'441'956.00
                                                                    quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2010 :
                                              CHF
                                                     7'062'754.70
                                                                    auotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2009 :
                                                                    quotité de 1.69
                                              CHF
                                                     7'065'488.45
- Facturation pour l'année fiscale 2008 :
                                              CHF 7'596'311.75
                                                                    quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2007 :
                                              CHF
                                                     8'110'204.15
                                                                    quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2006 :
                                              CHF 7'547'530.30
                                                                    quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2005 :
                                              CHF 7'370'005.85
                                                                    quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2004 :
                                              CHF 7'378'428.95
                                                                    quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2003 :
                                              CHF
                                                     7'275'079.70
                                                                    quotité de 1.84
                                              CHF 7'011'804.75
- Facturation pour l'année fiscale 2002 :
                                                                    quotité de 1.84
                                              CHF 10'799'560.85
- Facturation pour l'année fiscale 2001 :
                                                                    quotité de 2.60
```

Il faut toutefois garder à l'esprit que les genres d'impôts de l'année comptable faisant l'objet du présent bouclement, hormis les partages, ne sont en fait que des acomptes par rapport aux décomptes finaux de l'année d'avant, soit de l'année 2022 dans le cas présent.

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales, catastrophique en 2022, s'est quelque peu amélioré en 2023 mais est encore loin des prévisions fiscales et des résultats d'avant 2021. Ledit impôt boucle en 2023 avec un montant de CHF 2'901'793.20 pour un budget de CHF 4'290'000.00, alors que les chiffres effectifs étaient de CHF 489'840.45 pour 2022, CHF 8'233'207.75 pour 2021, CHF 5'981'377.45 pour 2020, CHF 4'975'546.65 pour 2019 et CHF 6'208'413.25 pour 2018.
- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

```
- Facturation pour l'année fiscale 2023 :
                                              CHF 3'302'601.35
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2022 :
                                              CHF
                                                    3'286'279.60
                                                                    auotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2021 :
                                              CHF
                                                    3'804'739.15
                                                                    quotité de 1.75
                                              CHF 6'977'306.25
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :
                                              CHF 5'697'513.20
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :
                                              CHF 5'505'003.30
                                                                    auotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2017 :
                                              CHF 6'338'584.60
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :
                                              CHF 5'837'524.45
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :
                                              CHF 6'657'945.05
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :
                                              CHF
                                                    6'559'491.15
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :
                                              CHF
                                                    6'542'451.20
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2012 :
                                              CHF
                                                     5'164'407.30
                                                                    quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 :
                                              CHF 4'571'363.10
                                                                    quotité de 1.69
```

• Le financement spécial (FS) relatif à l'impôt sur les personnes morales (compte 29300.06) n'a subi aucune modification en 2023 puisqu'aucun prélèvement n'a été fait. Ledit FS présente donc à fin 2023 la même somme qu'à fin 2022, soit CHF 2,5 millions, montant qui sera donc à disposition pour tenter d'atténuer, à moyen terme, la baisse des rentrées fiscales de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales en espérant que ce dernier reparte à la hausse dans les meilleurs délais.

- Les impôts supplémentaires et amendes (dénonciations spontanées de contribuables ou découvertes par l'autorité de taxation) ont été de CHF 8'169.95 en 2023 (contre CHF 5'612.90 en 2022), sans compter les intérêts moratoires y relatifs.
- Quant aux partages d'impôts, des différences, parfois importantes, entre d'une part le budget et les comptes et d'autre part entre les comptes 2023 et ceux de 2022 sont à signaler : au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques encaissé, le chiffre réalisé en 2023 (CHF 310'788.10) est supérieur au budget (CHF 200'000.00) et à celui réalisé en 2022 (CHF 203'893.40). Au niveau de ces mêmes impôts à restituer à d'autres communes, le budget prévoyait un montant de CHF 100'000.00 alors que le chiffre effectif est de CHF 104'348.15 (contre CHF 103'510.90 en 2022). Quant aux partages des impôts de personnes morales, le résultat effectif est le suivant : au niveau des partages reçus, le chiffre effectif est de CHF 98'545.90 (CHF 420'880.00 de réalisés en 2022 et budget 2023 de CHF 150'000.00) alors qu'au niveau des partages payés un montant de CHF 82'460.80 a été réalisé en 2023 alors que le budget prévoyait CHF 250'000.00 et que les comptes 2022 affichaient un montant de CHF 742'577.40. Ces différences importantes au niveau des partages résultent du changement de pratique : en effet, quand une taxation provisoire est prononcée, un partage provisoire a également lieu en même temps, ce qui n'était pas le cas avant, où le partage ne se faisait uniquement qu'au moment de la taxation finale entrée en force.
- L'impôt à la source a dépassé l'objectif en 2023 (CHF 407'800.70 de réalisés contre CHF 300'000.00 de budgétés) mais est inférieur au chiffre de 2022 (CHF 680'382.10). Cela s'explique principalement par le fait que les décisions ont pris un énorme retard en 2021, retard qui a pu être rattrapé durant l'année 2022. L'impôt des frontaliers a quelque peu augmenté par rapport à 2022 en se situant à CHF 315'182.65 (CHF 241'369.25 dans les comptes 2013, CHF 234'204.95 dans les comptes 2014, CHF 194'894.36 dans les comptes 2015, CHF 199'263.75 dans les comptes 2016, CHF 185'340.80 dans les comptes 2017, CHF 207'263.39 dans les comptes 2018, CHF 224'854.15 dans les comptes 2019, CHF 249'081.50 dans les comptes 2020, CHF 299'596.20 dans les comptes 2021 et CHF 311'082.20 dans les comptes 2022).
- L'impôt sur les successions et donations (CHF 11'230.35) est supérieur à l'objectif espéré (budget de CHF 10'000.00) et à celui de l'année dernière (CHF 8'601.15).
- Au niveau impôts, à noter encore les résultats des impôts apériodiques obligatoires: les impôts sur gains immobiliers se sont montés à CHF 390'272.70 (pour un budget de CHF 350'000.00 et un chiffre de CHF 340'898.65 en 2022) alors que les taxations spéciales ont atteint CHF 195'533.15 (pour un budget de CHF 170'000.00 et un chiffre 2022 de CHF 251'423.05).
- Enfin la taxe immobilière, qui a passé de 1 %o en 2012 à 1,2 %o en 2013, a atteint le montant de CHF 939'610.20 (pour un budget de CHF 925'000.00) alors qu'elle était de CHF 927'451.15 en 2022.
- La très importante baisse des rentrées d'impôts périodiques constatée en 2022 par rapport à 2021 aura naturellement des répercussions sur la péréquation financière directe, c'est-à-dire la détermination de la force de la commune eu égard à ses impôts. Cette répercussion se fera sentir en 2023, 2024 et 2025 puisque le montant dû ou versé au/par le fonds de la péréquation financière se détermine sur les résultats fiscaux des trois dernières années précédant l'année courante. Une simulation a été faite sur les conséquences prévisibles à venir et la provision y relative (CHF 1'255'900.00 à fin 2017, CHF 980'400.00 à fin 2018, CHF 813'800.00 à fin 2019, CHF 1'217'800.00 à fin 2020, CHF 2'106'000.00 à fin 2021, CHF 339'000.00 à fin 2022) a été dissoute à fin 2023.
- A noter encore une rentrée de CHF 25'000.00 d'impôt sur les gains de loterie.

- Les tâches obligatoires faisant l'objet d'un financement spécial, 7101 "Eau propre", 7201"Eaux usées" et 7301"Enlèvement des déchets" bouclent de la manière suivante en 2023 : l'eau propre par un déficit de CHF 513'533.88, les eaux usées par un bénéfice de CHF 40'948.97 et les déchets par un déficit de CHF 35'094.51. A noter que le financement spécial ET (équilibre de la tâche) des eaux usées présente, à fin 2023, une avance au dit financement spécial de CHF 23'384.25 (CHF 64'333.22 fin 2022), avance qui légalement doit être résorbée dans les huit ans dès son inscription au bilan.
- Quant à la tâche faisant l'objet d'un financement spécial 8721 « Gaz », elle se solde par un déficit de CHF 325'508.60 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 44'100.00.
- Le service de l'électricité a réalisé une perte de CHF 507'421.55 alors que le budget ne prévoyait ni bénéfice ni perte, et cela avec un prélèvement de CHF 404'710.64 sur le financement spécial ad hoc alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 839'151.00. Les deux financements spéciaux relatifs au service de l'électricité, créés à fin 2009, se sont vu prélever un montant net total de CHF 164'658.99 en 2023 (contre des prélèvements de CHF 652'217.15 en 2022, CHF 10'905.82 en 2021, CHF 497'074.69 en 2020, CHF 225'044.02 en 2015, CHF 17'370.05 en 2014 et CHF 115'457.78 en 2013 et des attributions de CHF 51'581.36 en 2019, CHF 331'268.61 en 2018, CHF 413'840.39 en 2017, CHF 654'661.98 en 2016, CHF 301'607.16 en 2012, CHF 335'686.84 en 2011 et CHF 327'666.14 en 2010).
- Le chauffage à distance dans le secteur de l'hôpital a été mis en route en fin d'année 2021. Le financement spécial CAD (chauffage à distance) boucle avec un bénéfice de CHF 71'047.97 au 31.12.2023.
- Les attributions au fonds FS MV "maintien de la valeur" ont été faites à 80 % pour l'eau propre et à 60 % pour les eaux usées et le SESE.
- Les dettes avec intérêts ont augmenté de CHF 6'290'000.00 pour se situer à CHF 26'125'000.00 à fin 2023 (CHF 19'835'000.00 à fin 2022). A noter tout de même que dans ce montant figure un emprunt sur 4 ans, du 30.10.2020 au 30.10.2024, de CHF 2'900'000.00, exempt d'intérêts. Les intérêts payés sur les dettes à moyen et long termes sont supérieurs de CHF 45'360.28 à ce qui avait été prévu (CHF 294'160.28 de réalisés contre CHF 248'800.00 budgétés, CHF 132'176.36 en 2022).
- Sur recommandation du canton, une provision (transférée dans les passifs transitoires selon demande de l'organe de révision) a été créée à fin 2006 pour les heures supplémentaires et le CET (compte épargne-temps) à la fin de l'année. La provision en question, qui se montait à la somme de CHF 595'003.40 à fin 2022, a été ajustée à fin 2023 où elle affiche un solde final se montant à la somme de CHF 659'314.65. Elle est faite pour dédommager, si cela était nécessaire, 14'079 heures (12'719 heures à fin 2022).
- Une perte d'un montant de CHF 21'600.00 a été enregistrée durant l'année 2023 sur les prêts économiques. Au 31.12.2023, la situation des prêts économiques depuis leur entrée en vigueur se présente de la manière suivante : 69 prêts économiques versés pour un montant total de CHF 5'775'122.10, soit une moyenne de CHF 83'700.00 environ par prêt économique, 14 prêts perdus (parmi les 69 versés) pour un montant total de CHF 693'137.75.
- La Municipalité n'a octroyé, en 2023, aucun prêt d'urgence Covid-19 (aucun en 2022 et 1 en 2021) et le total octroyé se monte à la somme de CHF 97'000.00. Au 31.12.2023, des remboursements pour un total de CHF 11'800.00 sur lesdits prêts ont eu lieu, si bien que le solde ouvert à fin 2023 est de CHF 85'200.00.
- Les coûts annuels effectifs des POIAS (programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale) se sont montés à la somme totale de CHF 142'198.85 en 2023 (CHF 159'929.65 en 2022) alors que les subventions obtenues ont été de CHF

71'370.15 (CHF 114'938.70 en 2022). Un montant de CHF 70'828.70 a donc dû être prélevé sur le fonds de développement de la commune de Saint-Imier.

- La péréquation financière directe a coûté à la commune, en 2023, la somme de CHF 135'519.00 (CHF 735'716.00 en 2022) alors que le budget prévoyait une dépense de CHF 574'400.00. Quant à la nouvelle répartition des tâches suite à l'entrée en vigueur de la LPFC 2012, elle s'est montée à la somme de CHF 947'794.00 (pour un budget de CHF 950'500.00 et CHF 954'226.00 en 2022).
- Les provisions au bilan à fin 2023 ont diminué de CHF 276'000.00 (péréquation financière (diminution de CHF 339'000.00 pour la porter à CHF 0.00), loyers espace coworking (diminution de CHF 8'000.00 pour la porter à CHF 560.00); provision pour créances fiscales (statu quo à CHF 934'600.00), provision pour pertes sur créances ST (statu quo à CHF 516'400.00), provision pour créances à long terme (nouvelle provision demandée par l'organe de révision: augmentation de CHF 71'000.00 pour la porter à CHF 134'700.00) et provision pour créances fiscales et intérêts sujets à correction (plus de provision depuis fin 2017)) alors que les financements spéciaux, y compris les préfinancements, ont diminué de CHF 823'752.38.
- La part communale aux charges des œuvres sociales 2023 a été estimée à CHF 2'808'000.00 (5'200 habitants à CHF 540.00) pour un budget de CHF 2'889'600.00, à laquelle vient s'ajouter une franchise sur les bons de garde émis pour les crèches qui s'est montée en 2023 à CHF 161'750.27.
- A noter la diminution des dépenses brutes de prestations de soutien dans l'aide sociale (compte 5720.3637.03): CHF 6'566'490.22 en 2023; CHF 6'987'877.85 en 2022, CHF 7'134'193.29 en 2021 contre CHF 7'197'775.42 en 2020, CHF 8'397'845.86 en 2019, CHF 8'260'595.89 en 2018, CHF 7'751'942.77 en 2017, CHF 7'243'818.93 en 2016, CHF 6'863'734.95 en 2015, CHF 6'744'198.40 en 2014, CHF 6'596'876.23 en 2013 et CHF 5'254'906.15 en 2012.
- Les attributions selon le budget aux différents financements spéciaux ont été faites à 57.9 % soit CHF 470'000.00 pour les bâtiments du patrimoine administratif, 15.3 % soit CHF 64'900.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 100.0 % soit CHF 277'500.00 pour l'entretien des routes. Des attributions « normales », soit selon Règlement ad hoc, du patrimoine devraient être les suivantes : 1 % des valeurs AIB pour le patrimoine administratif, soit CHF 811'320.00, 1,8 % des valeurs AIB pour le patrimoine financier, soit CHF 423'610.00 et CHF 8.00 par mètre de route, soit pour 34,681 km, un montant annuel de CHF 277'450.00.
- Quant aux investissements, seul dorénavant en MCH2 le patrimoine administratif transite par ce compte, ils se sont montés à la somme de CHF 8'154'253.89 bruts (budget de CHF 9'250'000.00) et à CHF 7'710'405.24 nets (budget de CHF 7'130'000.00).
- Flux de trésorerie: l'activité d'exploitation du compte global a dégagé en 2023 un flux de trésorerie positif de CHF 371'731.53 (CHF 209'733.17 de négatif en 2022) contre un flux de trésorerie des investissements négatif de CHF 7'762'279.02 (CHF 3'489'548.08 de négatif en 2022). Enfin l'activité de financement présente un solde positif (forte augmentation de l'endettement) de CHF 6'626'817.30 en 2023 (CHF1'945'554.20 de positif en 2022) alors que la diminution des disponibilités (liquidités) est de CHF 763'730.19 en 2023 (contre une diminution des disponibilités de CHF 1'753'727.05 en 2022).

Compte tenu de ce qui précède, l'exercice 2023 peut être qualifié de faussement satisfaisant. Le résultat à l'équilibre du compte général ne traduit pas la réalité du déficit structurel de notre commune. Cette amélioration par rapport au budget 2023 s'explique presque exclusivement par des revenus extraordinaires uniques. L'endettement demeure préoccupant et a

explosé. Les mesures mises en place par le Conseil municipal doivent être impérativement poursuivies afin de résorber le déficit structurel.

Département des finances e président :

L'administrateur des finances :

Corentin Jeanneret

Mario Castiglioni

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT

Composition de la commission

Présidente Vice-président

Mme. Josika Iles M. Mathias Nickles

Secrétaire

Mme Séverine Perret

Membres

Mme Paula Tanner M. Jean-Paul Gerber M. Michael Oppliger M. Gerolamo Pepe

M. Quention Colombo (jusqu'à 09.2023), M. Vital Carnal

(depuis 10.2023).

Participe : Chef de l'Equipement M. Patrick Adatte

Le PV des séances est rédigé par le Chef de l'Equipement

La commission s'est réunie à 8 reprises durant l'année, pour s'occuper des sujets suivants :

6 février 2023

Electricité présentation Charte – SACEN SA information.

Station Clef 1 NEO commande de la station transformatrice, préavis

au CM

Collecteur eaux usées Longines - Gare - la Coudre situation,

information

Nouveaux contrats de vente d'électricité et nouvelles conditions générales (clients marché), situation.

Pénurie d'énergie, point de la situation (mesures communal, électricité, gaz)

Prix de reprise de l'énergie photovoltaïque en 2023, éventuelle mise

en place d'un produit basé sur le prix de l'OFEN. Rapport gestion 2022 information

Projet Photovoltaïque Cité Fourchaux, situation

Chantiers 2023

20 mars 2023

Rapports gestion 2022 information.

Décomptes finaux des crédits d'engagement 2022 pour le CV du 22

juin 2023, information.

Liaison MT station route de villeret - station Abattoirs, adjudication de la fourniture et du tirage du câble, préavis au Conseil municipal.

Adaptation du plan financier 2023 – 2024, suite au report des projets de rénovation des routes cantonales, préavis au CM.

Plan financier 2023 – 2027, préavis au CM.

Rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la Rue Champs Meusel, libération d'un crédit de CHF 600'000.- prévu

au plan financier 2023-2024 adapté.

Prise de position du Département de l'équipement à propos de la motion socialiste « Garantir l'approvisionnement en énergie renouvelable par le chauffage à distance à copeaux » et du postulat « Energies : Parlons-en ! ». Information.

Projet Photovoltaïque Cité Fourchaux, avancée du projet.

Eventuelles augmentations des taxes de raccordement électrique, discussions.

Chantiers 2023.

1er mai 2023

Libération d'un crédit de CHF 75'000.- prévu au plan financier 2023-2027 modifié pour acquérir une station de mesure géomatique (plans des réseaux). Prévis au Conseil municipal.

Libération d'un crédit de CHF 200'000.- prévu au plan financier 2023-2027 modifié pour financer la rénovation de la station Tivoli. Préavis au Conseil municipal.

Libération d'un crédit de CHF 200'000.- prévu au plan financier 2023-2027 modifié pour financer la liaison MT entre la station transformatrice du Pont et celle du SECH. Préavis au Conseil municipal.

Actualisation de l'ordonnance d'application "Raccordement aux réseaux MT et BT, critères d'accès MT" du 30 septembre 2008, préavis au Conseil municipal.

Baisse du prix du gaz à partir du 1^{er} avril 2023, préavis au Conseil municipal.

Achat de meubles pour le nouveau dépôt des STSI, offre Rochat, préavis au CM

Pré-étude projet CAD bois suite des préparatifs, discussion Chantiers 2023.

7 juin 2023

Projets de chauffage à distance haute température communal (en présence de représentants de la fraction socialiste et de la Bourgeoisie de Saint-Imier).

- a. Etat des lieux et problématique
- b. Ressources en bois disponibles, options possibles.
- c. Plan directeur énergétique situation.
- d. Pré études en cours.
- e. Suite des travaux.

Etude d'avant-projet pour un CAD haute température au centre de Saint-Imier, offre du bureau Masai, préavis au Conseil municipal.

Station de la Raissette, traitement de l'eau, changement de la commande hydraulique des filtres à sable et adaptation de la télégestion. Libération d'un crédit d'engagement extraordinaire dépense liée de CHF 366'180.- TTC.

Nomination d'un(e) représentant(e) de la commission de l'Equipement au sein de la commission Efficacité énergétique. Proposition au CM.

Nouveau bâtiment des STSI, achat de mobilier pour 10 postes de travail et une salle de réunion.

Chantiers 2023

14 août 2023

Tarifs électricité 2024, préavis au Conseil municipal (RUR, Energie, Taxes).

Tarifs CAD depuis le 1^{er} octobre 2023 et le 01.01.2024, préavis au Conseil municipal

Tarifs Gaz depuis le 1er octobre 2023, préavis au Conseil municipal

Budget eau potable 2024, préavis au Conseil municipal

Budget assainissement 2024, préavis au Conseil municipal

Budget électricité 2024, préavis au Conseil municipal

Budget gaz 2024, préavis au Conseil municipal

Budget CAD 2024, préavis au Conseil municipal

Servitude photovoltaïque Cité Fourchaux et adjudication des travaux, préavis au CM.

Adjudication du mandat d'ingénieurs pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur la Clientis Arena, préavis

Acquisition d'un équipement de mesure géomatique et ses accessoires, préavis au Conseil municipal.

Rénovation des réseaux Passage de la Charrière, explication, validation de la procédure.

Domaine de l'eau, rénovation des réservoirs Sur les Crêts, état et fin du projet.

Rénovation des réseaux souterrains de la rue Pierre-Jolissaint, avant-projet urbanistique point de la situation.

Chantiers en cours/ planifiés

20 septembre 2023

Libération d'un crédit cadre de CHF 2'800'000.- TTC prévu au plan financier 2025-2028 pour les infrastructures communales (réfection des réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et d'eaux usées) et des aménagements de surface lors de la réfection des routes cantonales Gare - Suze (2024-2025) et Route de Tramelan (2026-2027).

Projet de «Nouvelle adduction d'eau, adaptation des conduites de transport et des réservoirs» (crédit d'engagement de CHF 4'650'000.-libéré le 28 septembre 2014 par le Corps électoral). Rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts », libération d'un crédit supplémentaire de CHF 1'988'450.- non prévu au plan financier.

Chantiers en cours/ planifiés

30 octobre 2023

Transfert de l'EDM (Energy Data Management) du réseau de Saint-Imier chez Inera suite à la décision de BKW de ne plus assurer cette prestation pour des tiers. Dépenses de CHF 17'700 HT financé par le crédit libéré N° 8711.5060.04 « Déploiement du smartmetering dans le réseau électrique ». Préavis au CM.

Tschoté Longines, mise en place de mesures de protection contre les inondation et assainissement des collecteurs, libération d'un crédit de CHF 200'000. Prévu au plan financier 2023-2024. Préavis au Conseil municipal.

Passage de la Suze par forage dirigé pour mettre en place une liaison souterraine pour les réseaux d'eau potable, électrique, de gaz et d'eau

usées, libération d'un crédit d'engagement de CHF 400'000.- prévu au plan financier 2023-2024. Préavis au Conseil municipal.

Libération d'un crédit de CHF 50'000.- prévu au plan financier 2024 pour l'entretien du tunnel souterrain de l'ancienne brasserie de l'Aigle faisant office de drain entre la rue du Midi et la Rue du Vallon. Préavis au Conseil municipal.

Zones de protection des sources de la Raissette et du Torrent. Etudes géologiques complémentaires phase 1b, préparation à l'actualisation des zones de protection conformément aux nouvelles recommandations de la Confédération. Allocation d'un montant de CHF 60'000.- de la rubrique 7101.3143.02 Modernisation du réseau d'eau potable pour financer cette phase.

Chantiers en cours/ planifiés

04 décembre 2023 Adjudication des travaux de rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts » au consortium Bieri Grisoni – Hänzi – Infra tunnel. Préavis au CM.

Convention BKW – Saint-Imier, délestage manuel préavis au Conseil municipal.

Cahier des charges de la commission de l'Equipement proposé par la commission de gestion, validation éventuelle.

Prix du gaz 2024 PROVISOIRE, information

Chantiers en cours/ planifiés

DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

Les « Services techniques » de la commune de Saint-Imier gérés par le Département de l'Equipement sont composés des domaines suivants :

- Eau potable et assainissement ;
- Electricité (réseau, énergie, smartmeter, contrôle des installations) et éclairage public ;
- Gaz;
- Chauffage à distance (Hôpital, Route de Sonvilier 3) ;
- Planification énergétique ;
- Téléréseau (gestion opérationnelle de Diatel SA) et de la transmission de données.

Les domaines sont soutenus par les services généraux que sont la gestion de l'information géographique (plans des réseaux), la relève des compteurs (eau, eaux usées, électricité, gaz, CAD), la facturation et les relations clients.

La facturation et la gestion du contentieux sont gérées par le Service des Finances, dont les prestations sont financées par les budgets du Département de l'Equipement.

Les principaux projets menés à bien par le département en 2023 sont :

Crise énergétique :

- La préparation de la gestion de la pénurie énergétique (électricité, gaz). Formation et mise en œuvre des principes de la confédération pour l'électricité (OSTRAL), le gaz (OIT Gaz) et l'eau potable (procédure interne avec EAU-Vallon).
- Participation au groupe de travail communal « Pénurie d'énergie » comprenant le Maire, les chefs des départements et des services de l'Equipement et des Bâtiment communaux et installations sportives, du responsable informatique et du chef des concierges. Elaboration de recommandations pour le Conseil municipal.

Approvisionnement énergétique :

- Une implication forte dans la gestion de SACEN SA via le Conseil d'administration (vice-présidence assurée par la Cheffe du Département), les 2 comités de gestion de la société auxquels participe le Chef de l'Equipement. La vice-présidence de la Charte (Cheffe du Département) et la présidence de son Comité opérationnel (ComOp) par le Chef de l'Equipement sont également assurées par des représentants imériens. Participation au projet Charte 25.
- Renforcement des procédures d'approvisionnement en électricité mise en place par le Conseil d'administration de SACEN SA sur recommandation des comités de gestion qui en ont élaboré les concepts. Evaluation des risques et adaptation de la stratégie en fonction de l'évolution des prix du marché.
- Augmentation de l'implication des STSI dans la gestion de l'approvisionnement en gaz par des rencontres trimestrielles avec notre fournisseur.

Rénovation des infrastructures :

 La rénovation du réservoir d'eau de 1934 situé Sur les Crêts débutée en avril 2022 à été mis en service durant le 2^{ème} trimestre 2023. Un crédit supplémentaire au crédit cadre a

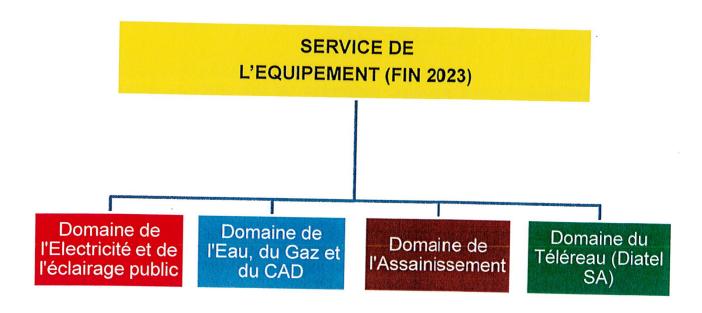
- été demandé au Conseil de Ville et libéré en décembre 2023. Les travaux de rénovation du second réservoir pourront ainsi débuter début 2024.
- La modernisation des conduites de transport entre la source de la Raissette et les réservoirs de Sur les Crêts (Saint-Imier) débutera après l'obtention du permis de construire (2024 ?).
- Deuxième année d'exploitation du chauffage à distance (CAD) pour l'Hôpital et le « CEFOPS » (Route de Sonvilier 3).
- Le projet de rénovation des bâtiments au lieu-dit « La Coudre » pour construire les futurs dépôts des Services techniques est arrivé à son terme fin 2023. Le déménagement des postes de travail des monteurs et du matériel des divers entrepôts vers le nouveau bâtiment sera réalisé durant le 1^{er} trimestre 2024.
- Deux gros projets de rénovation des réseaux et des routes ont été mené à bien, à la Rue Champs-Meusel et sur le secteur Est de la rue des Jonchères.

Planification et projets stratégiques :

- Les travaux préparatoires du déploiement du smartmetering sont terminés fin 2023. Les compteurs et les concentrateurs ont été livrés. Leur déploiement débutera en 2024. La mise en place des équipements de transmission des données (fibres optiques) a été coordonnées avec Diatel SA.
- L'élaboration d'un plan directeur énergétique en collaboration avec 3 autres communes du Jura bernois et JbB s'est poursuivie, une séance d'information à la population a été organisée en automne 2023.
- Lancement de l'étude d'avant-projet de mise en place d'un CAD basse température dans le secteur centre de Saint-Imier (rues Agassiz, Citadelle, Sur les Crêts, du Soleil et de la Chapelle).
- Poursuite de l'étude des zones de protection des sources de Cormoret en collaboration avec le Syndicat pour l'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF) et les cantons de Berne, Neuchâtel et Jura.
- Etude du réseau électrique afin de définir ses capacités (puissance, sécurité d'alimentation) d'alimenter la zone industrielle de la Clef et de futures implantations industrielles. Mise en œuvre du plan de modernisation et de renforcement du réseau qui devrait être réalisé fin 2025.
- Elaboration de plusieurs projets techniques visant à développer la production d'électricité photovoltaïque et son autoconsommation en partenariat avec des entreprises ou des clients.
- Préparation des composantes communales des projets de rénovation des routes cantonale Vallon-Gare-Suze et route de Tramelan en vue d'une votation populaire en mars 2024..

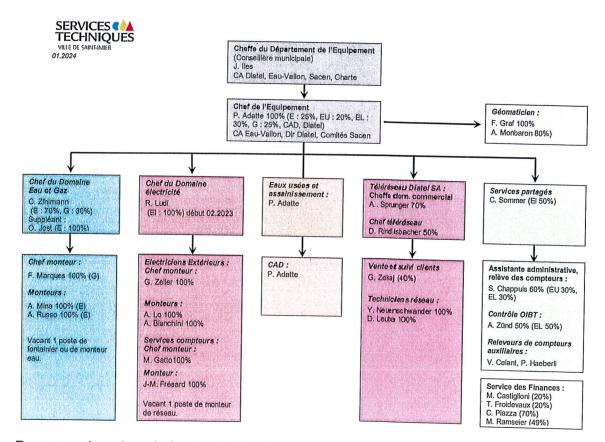
Autres projets suivis par le Service de l'Equipement :

- Fin de la préparation technique et du terrassement du projet d'hôtel à la rue du Vallon (gestion de matériaux contaminés).
- Suivi de la réalisation de la seconde phase d'investigations techniques sur l'ancienne décharge communale de Châtillon.
- Gestion de budgets d'entretien des routes (CHF 100'000.- prévus dans le budget de fonctionnement, CHF 200'000.- d'investissements).



Plans des conduites Comptage et gestion des informations Efficacité énergétique, transition énergétique Gestion clientèle

Organigramme général



Ressources humaines du Service de l'Equipement fin 2023 (facturation et le contentieux est assuré par le Service des Finances, les EPT mentionnés sont financés par l'Equipement)

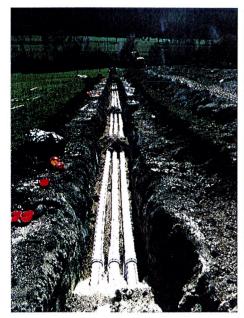
DOMAINE DE L'ELECTRICITE

L'année 2023 a connu une stabilisation des ventes d'électricité par rapport à 2022 en raison d'une activité économique soutenue, compensée par des conditions météorologiques clémentes et les effets des appels à la sobriété énergétique pour éviter des interruptions de consommation. Après avoir connu des sommets jamais vus en conséquence de la situation géopolitique en Europe, de la hausse des prix du gaz, de la mise hors service temporaires de certaines centrales de production et de la fermeture d'autres, les prix de l'énergie ont amorcé une importante décrue. Cette situation a entraîné une intensification des travaux des comités stratégiques de SACEN SA et une multiplication des contacts avec nos fournisseurs.

La préparation du déploiement du comptage électrique intelligeant, dit « Smartmetering », s'est poursuivie en partenariat avec nos partenaires de la Charte actionnaires de SACEN SA. Rappelons que le 31 décembre 2027, au minimum 80% des compteurs électriques devront répondre aux exigences du comptage Smart.

Plusieurs appels d'offres concernant l'achat des compteurs intelligents, des concentrateurs de données et du système de stockage et de gestion des données ont été finalisés et le matériel reçu. Son déploiement débutera en 2024.

De gros efforts ont été réalisés sur le réseau de moyenne tension afin de renforcer la ligne Sud et l'alimentation de la zone industrielle de la Clef ainsi que dans le secteur de la Coudre et Nivarox.





Pose de tubes et tirage de câbles entre les stations Route de Villeret et Longines

Travaux exécutés

Réseau moyenne – tension (MT, NR5)

Le nouveau câble MT (900 mètres) entre la station de couplage de la Route de Villeret et la station transformatrice des Longines a été mis en place après la pose d'une batterie de tubes électriques d'une longueur totale de 3150 mètres dans une fouille de 525 mètres traversant la Suze.

Le tirage des câbles MT entre la nouvelle station la Coudre et la station de couplage Route de Villeret a été réalisé, ainsi qu'entre la station la Coudre et celle de Nivarox (230 mètres de fouille, 695 mètres de tubes et 330 mètres de câble MT).

Le permis de construire pour poser des tubes entre les stations SECH et Pont a été obtenu. Le chantier de pose des tubes débutera au printemps 2024 après un appel d'offres pour le génie civil.

Stations transformatrices et de couplage (NR6)

Mise en place de la nouvelle station Clef 1 NEO au coin NE du quartier Bakounine.

Rénovation des stations Nivarox et Tivoli.

Finalisation de la station SAVA 4 aux Savagnières.

Préparation du projet pour la rénovation de la station Crèmerie (les Pontins) et Champs-Meusel.

Renouvellement des transformateurs de la station Pierre-Alin.

• Réseau basse – tension (NR7)

Dans le secteur des Pontins, une dernière section de 143 mètres de tubes (77 mètres de fouille) a été mise en place depuis le restaurant des Pontins vers le Sud en coopération avec le SECH pour permettre le raccordement futur de 2 bâtiments.

Rénovation du réseau basse tension et de l'éclairage public à la rue Champs Meusel dans le cadre du projet de rénovation des réseaux multi-fluides du quartier. 500 mètres de fouille ont été creusés et les raccordements de 12 bâtiment remis à neuf. Une armoire a été posée ainsi que 3 chambres souterraines. Pose de 2510 mètres de tube électrique, 265 mètres de câble et 6 nouveaux candélabres.

Renouvellement du réseau BT dans la partie amont de la rue de la Citadelle pour permettre le raccordement du nouveau bâtiment Citadelle 11 et la modernisation de 2 raccordements. Creusage de 105 m de fouille, pose de 170 mètres de tubes, d'une armoire électrique, 3 chambres souterraines et 2 candélabres.

Mise en place de 187 mètres de tubes dans une fouille de 102 mètres dans le passage des Crêts depuis la rue Paul-Charmillot en direction de la rue du Soleil. Pose d'une armoire, d'une chambre et de 3 candélabres, modernisation d'un raccordement.

Renouvellement du réseau BT à la rue Paul Charmillot entre les bâtiments N°74 et 66. Pose de 891 mètres de tubes and 189 mètres de fouille, 1 armoire de distribution et 1 chambre souterraine. Mise en place d'un nouveau raccordement et modernisation d'un second.

Mise en place de 440 m de tubes entre le bâtiment la Coudre 8 et le Tchôté des Longines dans une fouille de 240 mètres.

Nouveau raccordement du bâtiment rue du Vallon 30 (Hôtel Hôta), creusage de 20 m de fouille pose de tubes électriques et d'un candélabre.

Mise en place d'une nouvelle armoire à la Rue Tivoli 48 pour moderniser l'alimentation du quartier et mettre en place à terme un bouclage avec l'Ancienne Route de Villeret. Creusage de 44 mètres de fouille et pose de 136 mètres de tubes.

Modernisation du raccordement de Tivoli 34 dans le cadre de la construction de nouveaux garages privés. Creusage de 40 mètres de fouille, mise en place d'une longueur équivalente de tubes et d'une chambre souterraine.

Rénovation du raccordement de Puits 12 et préparation de celui de Paul-Charmillot 80 et 82. Réalisation des raccordements des nouveaux bâtiments Savagnières 117 (27 m de tubes), Route de Sonvilier 33 et 35, Rue Dr. Schwab 23 (4 m de fouille, 4 m de tubes), rue Bakounine 1.

Travaux habituels d'entretien du réseau, nettoyage, élagage et sarclage sous les lignes.

Eclairage public

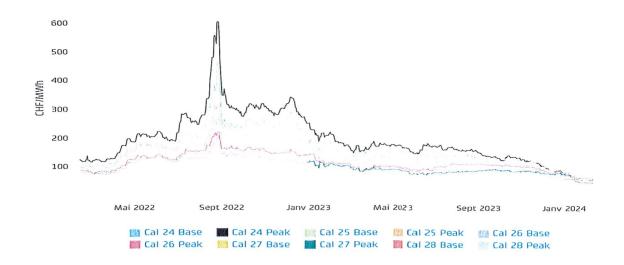
Au total, 14 candélabres ont été changés dans le cadre des chantiers 2023. De plus, 56 lampes ont été posées ou changées à la rue Champs-Meusel (6), Agassiz (9), Bakounine 14), dans le secteur rue du Midi- Chasseral - Gare (10) et à Mont-Soleil (14).

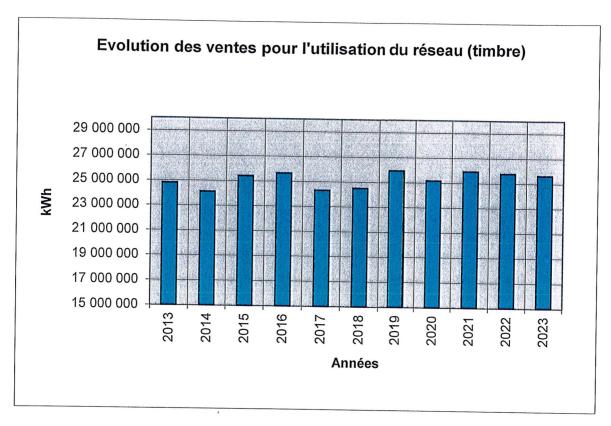
Les coûts de l'éclairage public sont pris en charge par la taxe de prestations aux collectivités publiques, facturée en fonction de la consommation électrique. Le nombre de points lumineux en service fin 2023 s'élevait à 922 (y compris Mont-Soleil).

Grâce aux modernisation successives de l'éclairage public, la consommation annuelle est passée de 412'610 kWh en 2016 à 352'545 kWh en 2021 (-14.5%) puis à 319'185 KWh en 2022 (-22.6%) et enfin 256'814 KWh en 2023 avec une extinction toute l'année. La décision du Conseil municipal d'éteindre l'éclairage public entre 24:00 et 05:00 depuis le 1^{er} octobre 2022 pour faire des économies a permis de réduire la consommation de 31'481 kWh durant le 4ème trimestre 2022 soit de 28% sur le trimestre par rapport à 2021 et près de 100'000 kWh sur l'ensemble de l'année entre 2023 et 2021 (-27%)

Approvisionnement en électricité et gestion clientèle

Les achats d'énergie réalisés de manière groupée par la société SACEN SA, ont permis de maitriser notre approvisionnement et de maintenir à un niveau relativement bas en comparaison avec les prix du marché, les tarifs énergie 2023 pour tous les segments clients imériens La signature de contrats de fidélisation avec nos clients éligibles s'est poursuivie avec succès. Cette stratégie s'est avérée payante, puisque la totalité des clients éligibles à 2 exceptions près a prolongé ses contrats jusqu'à fin 2024 voire au-delà.





Evolution de la consommation d'électricité dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier (utilisation du réseau)

Consommation d'énergie

En 2023, la consommation totale d'énergie électrique est restée stable par rapport à celle de l'année 2022. Elle s'établit à 25'615'298 kWh ce qui représente une baisse de 0.57 %. Il convient encore de mentionner que dans ce total est incluse la production photovoltaïque injectée et consommée dans le réseau soit 952'274 kWh (825'830 KWh en 2022 et 699'542 kWh en 2021).

Tarification de l'énergie

Les Services techniques ont consolidé les processus mis en œuvre depuis 2009. L'essentiel des démarches permettant de calculer les prix a été assuré en interne, avec un soutien ponctuel apporté par des spécialistes externes.

Divers

La mise à disposition d'installations provisoires a atteint des niveaux comparables par rapport à la période avant Covid, avec l'organisation des foires, de l'Imériale et dans autres manifestations traditionnellement organisées à Saint-Imier.

La décoration de Noël qui avait été réalisée de manière particulière pour les fêtes 2022-2023 en raison de la pénurie a été rétablie comme dans le passé avec toutefois une extinction identique à celle de l'éclairage public.

Les 7 points de recharge (rue du Collège, Patinoire, Halles de gymnastique, place du 16 Mars) pour voitures électriques public actuellement opérationnels ont permis 1570 recharges en 2023 avec une consommation de 28'411 kWh (23'217 kWh en 2022).



Borne rapide à la Place du 16 Mars.



Mise en place de la nouvelle station Clef 1 et un transformateur

DOMAINE DE L'EAU POTABLE

L'année 2023 a été la quatrième année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a presque atteint 1 million de m³ (999'951 m³) soit une légère baisse par rapport à 2022 (1'028'912 m³, -2.8%). Rappelons que cette infrastructure garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Elle est gérée par le SEF et le Domaine de l'Eau de la commune de Saint-Imier.

L'exploitation de la source de la Raissette a continué avec 606'708 m³ pompés en 2023.

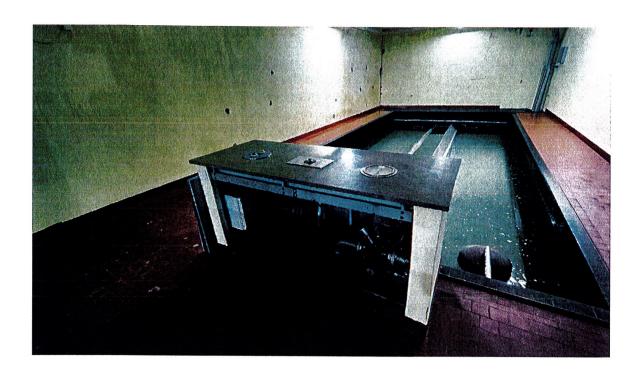
Au total, 1'135'207 m³ ont été injectés dans le réseau de transport de Saint-Imier contre 1'098'398 m³ en 2022 soit une augmentation de 3.35 %. Ces chiffres sont expliqués par l'impact des travaux réalisés à la Raissette (modernisation des filtres) et au réservoir 1935 ainsi que par de très importantes fuites sur les conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier (août) ainsi qu'à la rue des Jonchères (septembre). En 2023, les communes de Renan (46'037 m³), Sonvilier (66'153 m³ en 2022), Cormoret et Courtelary (150'817 m³) et le Syndicat des Eaux de Chasseral (97'940 m³) ont consommé au total 360'647 m³ contre 382'691 m³ en 2022 (-6%).

Des rénovations importantes ont été entreprises à la Raissette (Cormoret) pour moderniser les commandes des filtres à sable (projet validé par le canton et subventionné, budget de 366'000.- TTC) et préparer la demande de permis de construire du futur replacement des conduites de transport entre la source et les réservoirs de « *Sur les Crêts* » à Saint-Imier.

Le réservoir 1935 « Sur les Crêts » a été mis en service en été 2023 et les démarches administratives pour demander et obtenir un crédit supplémentaire pour la rénovation du réservoir 1893 ont été menées et validées par le Conseil de Ville le 26.10.2023. le chantier débutera en janvier 2024.

Travaux exécutés

- Ressources, stations de pompage et réservoirs
- Révision et entretien de la station de pompage de la Raissette et des réservoirs.
- Entretien des équipements de contrôle de qualité et de traitement de l'eau (production de chlore par électrolyse).
- Fin des tests et des adaptations des équipements de EAU-Vallon SA en particulier la station des Sauges (alimentation électrique, télécommande, programme de pompage, contrôle de la qualité de l'eau).
- Suite de l'élaboration du plan de quartier du projet de remplacement des conduites de transport Cormoret – Saint-Imier, discussion avec les propriétaires et les Autorité cantonales.
- Etude hydrogéologique du secteur neuchâtelois du bassin d'alimentation des sources de Cormoret (Raissette, Torrent) en collaboration avec le SEF, validation de la phase 1A et préparation de la phase 1B.
- Mise en service du réservoir 1935 « Sur les Crêts » après sa rénovation. Préparation du projet de rénovation du réservoir 1893 (projet technique et libération d'un crédit supplémentaire.



Filtre à sable de la station de traitement de la Raissette.



Renouvellement de réseau à la rue des Jonchères et Champs-Meusel.

En 2023, la longueur totale des conduites de distribution renouvelées représente 434mètres alors que les conduites de branchement représentent 487 mètres environ sur un total de près de 69 km. Les travaux ont été réalisés dans les secteurs suivants :

- Renouvellement de la conduite de distribution de la rue Champs Meusel, changement de 250 mètres de conduites en fonte ductile de diamètre 150 mm, modernisation de 10 branchements (60 mètres de conduites), pose de 15 vannes et 2 hydrants
- Remplacement de la conduite de réseau à la rue des Jonchères entre le carrefour avec la rue de Chatillon et la rue Saint-Martin. Changement de 118 mètres de conduite, pose de 8 vannes et d'une hydrante rénovation partielle de 6 branchements.
- Pose des nouveaux branchements pour les bâtiments de la route de Sonvilier 53 et 55, et Fourchaux 22, renouvellement du branchement de Fourchaux 20. Mise en place d'une conduite de 43 mètres en PE et 5 vannes.
- Raccordement d'un nouveau bâtiment en PPE à la rue de la Citadelle 11 depuis la rue Paul-Charmillot. Longueur du Branchement 65 mètres, pose de 2 vannes et changement d'une hydrante.
- Renouvellement de l'introduction d'eau de la piscine municipale, pose de 190 mètres de conduites.
- Raccordement de l'hôtel Hôta à la rue du Vallon (5 mètres).
- Renouvellement du branchement des bâtiments Champs Meusel 17b (9 mètres), Paul Charmillot 68 (10 mètres de branchement), Champs de la Pelle 22 (5 mètres) Clef 23 et 25 (40 mètres de conduites), rue Dr Schwab 23 (8 mètres), Rue Baptiste Savoye 14 (5 mètres), Paul-Charmillot 80 et 82 (12 mètres).
- Raccordement de nouvelles maisons aux Savagnières-Dessous 117 (25 mètres), Bakounine 1.

Recherche systématique des fuites toutes les 3 à 4 semaines avec l'aide du réseau de micros permanents installé sur le réseau. Réparation de 21 fuites (19 en 2022) suite à des ruptures sur des conduites de transport (4) et de distribution (17). Les ruptures sur le réseau de transport ont induit la perte de plusieurs dizaines de millier de m³.

LE RESEAU D'EAU	
Longueur totale	68'952 mètres
Longueur totale des conduites posées/ remplacées depuis l'an 2000	24'839 mètres

Bornes – incendie

Poursuite du programme d'entretien et du renouvellement des hydrants selon un programme quinquennal.

Compteurs

Remplacement de compteurs et des radios pour la relève à distance dans le cadre des révisions périodiques.

Travaux divers

Mise en et hors service des installations saisonnières (abreuvoirs des pâturages).

EAU-Vallon SA

Les activités réalisées pour EAU-Vallon par les techniciens des STSI ont consisté à l'exploitation des puits des Sauges et du réservoir des Philosophes, le réglage de la

télécommande et des électrolyseurs, la réalisation de campagnes mensuelles de prélèvement pour le contrôle qualité, l'interprétation des données, le suivi des travaux de garantie et d'adaptation du système ainsi que la coordination du projet d'adaptation des pompages et de la télégestion du système. En 2023, plus de 514 heures de travail (facturées à EAU-Vallon SA) ont été consacrées à l'entretien et à la gestion de la station des Sauges et du réservoir des Philosophes ainsi qu'à la gestion de la société.

Qualité de l'eau

L'approvisionnement communale est basé d'une part sur la source karstique de la Raissette, située à Cormoret. Celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint lors des périodes d'étiage. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution. Un contrôle du taux de chlore résiduel est effectué dans la chambre de vannes des réservoirs « Sur les Crêts » avant son injection dans le réseau de distribution ou dans la conduite de transport qui alimente le réservoir du Syndicat Coutelary — Cormoret. Une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium est réalisée sur place en cas de besoin à titre prophylactique.

L'eau provenant du puits de Sauges est traitée sur place aux rayons ultraviolet. Une faible concentration d'hypochlorite de sodium est ajoutée au réservoir des Philosophes afin de garantir la présence de chlore résiduel dans l'eau distribuée.

Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physicochimiques, des pesticides et des micropolluants sont réalisées sur le réseau de Saint-Imier par un laboratoire accrédité.

En 2023, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité. Les analyses ont été effectuées par le laboratoire Wessling à Lyss. Toutes les analyses, sans aucune exception, étaient conformes aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI). Ce fait a été confirmé par les analyses de contrôle du Laboratoire cantonal réalisées sans préavis à plusieurs reprises.

La recherche de certains pesticides qui défraient l'actualité depuis 2019 (le chlorothalonil et ses dérivés) n'a rien donné tant dans les eaux de la Raissette que dans celles du puits des Sauges. Ce fait a été confirmé par des analyses de surveillance réalisées par le laboratoire cantonal.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés sur le réseau du SECH, sur mandat de ce syndicat, ainsi que sur celui des communes de Sonvilier et de Renan. Des mandats supplémentaires de suivi de la qualité de l'eau et d'entretien d'infrastructures sont également en cours avec le Pré-aux-Bœufs (Sonvilier) et la Werksiedlung (Renan).

Consommation

Durant l'exercice 2023, la quantité d'eau pompée a augmenté par rapport à 2022 (+3.35%) en raison des travaux sur les installations de traitement à la Raissette et d'importantes fuites (conduites Cormoret - Saint-Imier, rue des Jonchères). S'il est tenu compte de ces événements, le taux de fuites sur le réseau est resté globalement stable. La consommation facturée aux clients de Saint-Imier s'est élevée à 178 litres par personne et par jour en 2023.

	La période 2020-2023 en quelques chiffres			
	2023	2022	2021	2020
Sources de Cormoret	606'708 m ³	542'459 m ³	585'296 m ³	521'377 m ³
Puits des Sauges	m³	555'939 m ³	419'513 m ³	347'690 m ³
Volumes vendus à Saint-Imier	329'284 m ³	351'673 m³	357'086 m³	341'247 m ³
Volumes vendus aux partenaires	368'594 m³	393'346 m³	329'855 m ³	252'861 m ³
Eau de service non facturée (estimée)	76'543 m³	48'962 m³	46'226 m ³	43'453 m ³
Volumes perdus Fuites transport	330'786 m ³ 20'000 m ³	304'417 m³	271'642 m³	246'421 m³
Pourcentage de pertes	30.02%	27.71%	27.03%	26.64%



Ancien manchon de réparation et trous sur une conduite de transport entre Cormoret et Saint-Imier (août 2023).

ASSAINISSEMENT (EAUX CLAIRES ET EAUX USEES)

En 2023 les travaux d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eaux usées ont été poursuivis mais d'importants moyens ont également été investis pour poursuivre la mise en œuvre du PGEE actualisé (système séparatif).

Entretien des canalisations et extensions

Rue de Champs Meusel : Renouvellement de 87 mètres de conduites d'eaux usées, mise en place de 50 mètres de conduites d'eaux claires, et 28 mètres de raccordement d'eau usées.

Rue de Chasseral : Changement de 52 mètres du collecteur d'eaux usées et 16 mètres du collecteur d'eaux claires.

La Coudre – Tchoté (Longines): remplacement de 270 mètres de collecteur d'eaux usées et mise en place de 250 mètres de conduites d'eaux claires. Pose de 96 mètres de raccordement d'eaux claires.

Piscine : Pose du nouveau raccordement au collecteur du SESE (20 mètres pour le réseau, 695 mètres de raccordement.

Citadelle 11 : Raccordement du nouveau bâtiment au réseau (48 mètres de raccordement d'eau usées, 18 d'eaux claires).

Pontins : pose de 2 conduites de raccordements privées à l'ouest de la route cantonale (2 x 28 mètres).

Paul-Charmillot 68 : Raccordement du nouveau bâtiment, pose de 19 mètres de collecteur d'eaux usées et 16 mètres d'eaux claires, 63 mètres de raccordement d'eaux usées et 29 mètres d'eaux claires.

Rue du Vallon 30 : Raccordement de l'hôtel Hôta, pose de 100 mètres de raccordement d'eaux claires.

Route Sonvilier 33 et 35 : Déplacement du collecteur reliant la rue de la Fourchaux à la Route de Sonvilier afin de permettre la construction de 2 maisons mitoyennes. Pose de 41 mètres de nouveau collecteur et de 38 mètres (eaux usées) et 27 mètres (eaux claires) de raccordements privés

Savagnières 117: Raccordement du nouveau bâtiment aux eaux usées par un raccordement de 5 m et aux eaux claires (infiltration) 30 mètres de conduite.

Dr. Schwab 23 : Préparation du raccordement au nouveau bâtiment, modification du collecteur (6 mètres de conduite) et mise en place d'un raccordement aux eaux usées (4 mètres) et aux eaux claires (4 mètres).

Passage de la Citadelle 2 : Mise en place d'un raccordement aux eaux claires (55 mètres) et modernisation du raccordement aux eaux usées (10 mètres) dans le cadre de la rénovation du bâtiment

Paul-Charmillot N°2 : Raccordement eau du nouveau bâtiment par 25 mètres de conduite jusqu'à la chambre des eaux usées présente dans la rue de la Citadelle et 25 mètres de raccordement aux eaux claires.

Rue des Noyes 2 : Modification du raccordement aux eaux usées de l'usine, mise en place de 35 mètres de canalisation d'égouts dans le cadre du projet de rénovation.

Raccordement du bâtiment Bakounine 1 (10 de conduites d'eaux claires et 10 mètres pour les eaux usées).



Mise en place du nouveau raccordement de la piscine au collecteur du SESE.

Contrôle caméra de plusieurs sections de canalisation pour assurer l'entretien du réseau.

• Mise en place du système séparatif

La réalisation du système de séparation des eaux claires et des eaux usées conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) s'est poursuivie en 2023:

Rue Saint-Martin : Prolongation du collecteur d'eaux claires à travers le carrefour des Jonchères vers l'amont. Pose de 19 mètres de conduite et raccordement de 2 grilles de route.

Les Longines 7 : Mise en place d'un nouveau raccordement aux eaux claires, pose de 70 mètres de conduites.

Paul-Charmillot 64 : mise en place d'un aquo drain au Sud de la route pour limiter les ruissellements d'eau de pluie vers le bâtiment rue Beau-Site 21.

Ancienne-Route de Villeret 36A : mise en place d'un aquo drain au Nord de la route pour limiter les ruissellements d'eau de pluie vers les bâtiments 36 et 36A.

RESEAU DES FONTAINES

La gestion du réseau d'alimentation des fontaines est assumée par le Service de l'Equipement. De l'entretien courant a été réalisé en 2023.

DOMAINE DU GAZ

Travaux exécutés

La longueur totale de conduites de distribution renouvelées ou mises en place (extension) en 2023 représente 296 mètres environ et les branchements 121 mètres sur un total de 28 km (réseau de distribution imérien et branchements). Les travaux étaient localisés dans les secteurs suivants :

- Extension du réseau de 179 mètres à la rue de la Clef, raccordement des bâtiments N°23 et 25, pose et rénovation de 4 branchements représentant 52 mètres de conduites.
- Rue des Jonchères, renouvellement de 110 mètres de conduite en fonte grise par une conduite en polyéthylène de diamètre 160 mm. Rénovation partielle de 4 branchements (15 mètres de conduite), raccordement du bâtiment Jonchères 55.
- Renouvellement de 7 mètres de conduite de la rue Champs Meusel et remplacement partiel de 2 branchements représentant 25 mètres de conduites.
- Préparation du renouvellement du branchement des bâtiments Paul-Charmillot 80 et 82.

Les contrôles systématiques des postes de détente ont démontré que les travaux d'entretien réalisés ces dernières années vont dans la bonne direction. Aucune fuite détectée sur le réseau ou les branchements privés en 2023.

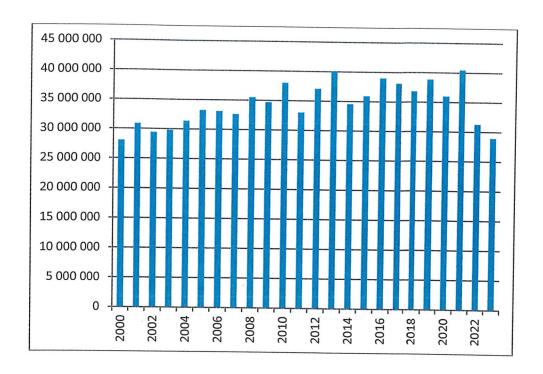
La réalisation de l'objectif stratégique qui vise à éradiquer les conduites en fonte grise sur notre réseau a un peu progressé en 2023. Compte tenu du risque (fuite) que représente ce type de conduites, cet effort sera poursuivi ces prochaines années. Dans le même temps, des campagnes de recherches de fuites ont été menées.

Evolution des prix

L'évolution du prix d'achat du gaz naturel en 2023 a été fortement influencée par la spéculation. Les prix ont connu une variabilité jamais vue et des sommets historiques. Les tarifs des STSI fixés en janvier 2023 après moultes analyses ont finalement pu être baissé en avril puis maintenus durant toute l'année. Le niveau élevé des tarifs et les appels aux économies ont eu un fort impact sur la consommation de gaz qui a continué de diminuer en 2023.

Evolution des ventes

Si les ventes durant l'année 2021 ont constitué un record de consommation de 40'457'715 kWh pour le réseau de Saint-Imier celle de 2022 sont représentatives d'une année de crise avec des prix à la hausse et des appels aux économies d'énergie. Les ventes 2022 avaient baissée de 22.7% retrouvant le niveau du début des années 2000 avec 31'291'748 kWh. En 2023, cette tendance s'est confirmée avec en plus des conditions météorologiques favorable. Finalement un total de 28'937'993 kWh ont été vendus (-7.5% par rapport à 2022).



Evolution de la consommation de gaz naturel dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier.

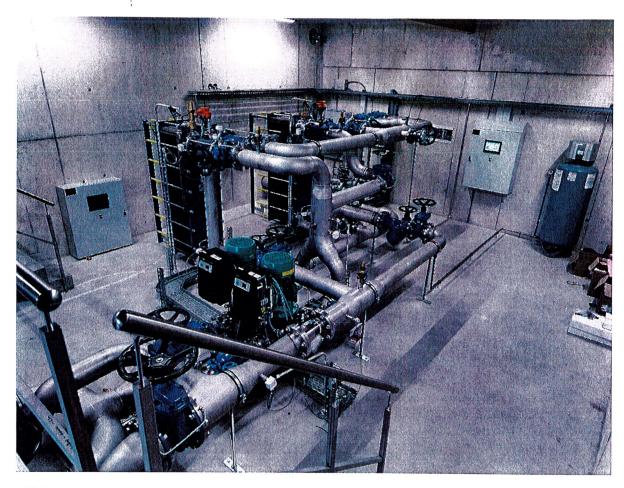
Conclusions

L'évolution des prix du gaz et des revenus du domaine doit être suivie de près afin de maintenir des moyens suffisants pour assurer l'entretien du réseau. En plus du contexte international, l'impact des nouvelles règles législatives réglant la mise en œuvre de la Stratégie 2050 de la Confédération sera également une des clefs de l'avenir du gaz en tant qu'énergie de chauffage. Certains changements stratégiques seront également évalués dans un proche avenir.

Pour ce faire, les Services techniques ont décidé d'élaborer un plan directeur Energie en collaboration avec d'autres communes du Jura bernois. Cet outil qui sera finalisé en 2024 permettra de mieux planifier l'avenir des réseaux de distribution d'énergie dans la commune et facilitera la transition vers des énergies renouvelables plus locales et moins productrices de CO₂.

DOMAINE DU CHAUFFAGE A DISTANCE

Le chauffage à distance SANTÉ a été mis en service à l'Hôpital du Jura bernois (HJB) en novembre 2021 et au bâtiment Route de Sonvilier 3 (février 2022) et fonctionne à satisfaction depuis 2 ans



L'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes.

Rappelons que ce système unique en Suisse pour alimenter un hôpital a été rendu possible par la mise en service du puits profond des Sauges par EAU-Vallon SA, en automne 2019. D'environ 19.5° C tout au long de l'année, la température de l'eau pompée n'est en effet pas idéale pour garantir les conditions sanitaires requises par l'eau potable.

Plus de 1'444'218 kWh produits en 2022 et 1'432'586 kWh en 2023

Les 4 pompes à chaleur installé dans le local technique de l'hôpital couvert les besoins des bâtiments raccordés (1'295'784 kWh) en consommant 466'160 kWh d'électricité d'origine renouvelable (produit TOPAZE) et 40'790 kWh de gaz. Ces résultats confirment que le coefficient de performance du système est supérieur à 3 (kWh produits pour 1 kWh utilisé dans le système) ce qui est une très bonne performance.

Rappelons qu'avant la mise en service de ce chauffage l'HJB consommait plus d'1.6 GWh de gaz par an.

Le bâtiment de la Route de Sonvilier 3 a quant à lui été maintenu hors gel grâce à 136'802 kWh produits par une pompe à chaleur installée dans ses sous-sols.

La gestion du nouveau système de chauffage repose sur les principes du contracting. L'investissement a été pris en charge par la commune qui en assure le fonctionnement via ses Services techniques et plusieurs partenaires. Le réseau de CAD comprend l'ensemble des installations, de l'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients.

La facturation des frais de chauffage se fait en fonction des kWh thermiques consommés, dont le prix intégré a dû être augmentée lors du dernier trimestre 2023. Il est compris entre 14 et 16 ct/ KWh (tarif puissance installée et prix par KWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat a été signé avec chaque client.

Potentiel de développement

Au niveau financier, l'investissement et les coûts de fonctionnement sont entièrement autofinancés par la vente de kWh chaleur aux clients raccordés.

Le système actuel du CAD SANTÉ à la capacité de fournir à court terme 150 kW de puissance supplémentaire pour chauffer un troisième bâtiment et l'ajout d'une PAC supplémentaire permettrait de chauffer le home « La Roseraie ».

Bien que la ressource disponible ne puisse pas chauffer la totalité de la commune, une préétude a été lancée en 2023 par les Services techniques afin d'étudier la possibilité d'étendre l'usage de cette source d'énergie renouvelable pour chauffer plusieurs immeubles du centre de Saint-Imier.

Les résultats de cette pré étude seront disponible en 2024.



Entrepôt des STSI après rénovation (mars 2023)

ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

En 2023, les communes de Saint-Imier, Tramelan, Val Birse et Tavannes se sont lancées dans la réalisation de leur plan directeur énergétique communal avec le soutien de JbB. Le but d'un tel document est de déterminer une vision à 15 ans qui permettra aux communes de s'approcher des objectifs de la stratégie 2050 de la Confédération.

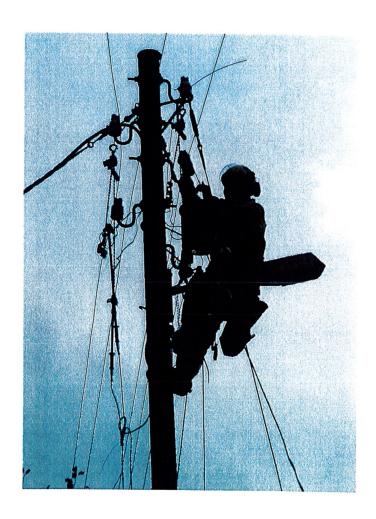
Une fois finalisée, ce document sera soumis à une procédure d'information participation avant d'être formellement validé par les Autorités compétentes et entrer en force.

Les mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique se sont poursuivies en 2023. Le fonds a permis de financer en 2023 la réalisation de 5 certificats CECB, le renouvellement de 55 gros électroménagers, la mise en place de 2 installations solaires techniques et l'achat de 8 vélos électriques. Une version actualisée du concept efficacité énergétique est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Le Chef de Service :

La Cheffe du Département

Patrick Adatte Josika Ile



COMMISSION DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La commission des bâtiments et infrastructures sportives se compose de sept membres. Elle est présidée par M. Olivier Zimmermann, Conseiller municipal en charge du département et traite notamment de la gestion et de l'entretien des immeubles du patrimoine administratif et financier de la Municipalité de Saint-Imier.

Composition de la commission

Président :

M. Olivier Zimmermann

Vice-Président :

M. Grégor Doutaz

Secrétaire :

Mme Chiara Voisin

Membres:

M. Claude Voisin

M. Yann Doutaz M. Théo Brand M. Eric Achermann

La commission des bâtiments et infrastructures sportives s'est réunie à 8 reprises durant l'année. Le service a principalement poursuivi les différents projets d'assainissement en cours, notamment la piscine plein air et l'école primaire afin de respecter les engagements et délais fixés. De nombreux

autres projets sont en cours d'étude. Une fois la faisabilité et les coûts définitifs établis, les éventuelles requêtes de crédit seront sollicitées auprès des organes politiques compétents.

La commission des bâtiments et infrastructures sportives c'est principalement occupée des dossiers suivants en sus de l'entretien courant des différents bâtiments et infrastructures sportives :

Le 06 février 2023

Constitution de la commission, divers travaux en cours, présentation des

dossiers

Le 13 mars 2023

Investissement 2024 et ss

Bassin de natation – installation Advanox

Piscine plein air – assainissement – adjudication Salle de spectacles – décompte final assainissement

Le 24 avril 2023

Rapport sur les mesures d'économie potentielles

Avenir du patrimoine financier

Piscine plein air – assainissement - adjudication

Le 05 juin 2023

Ecole secondaire - assainissement - étude suite

Patrimoine financier – vente des immeubles

Piscine plein air – assainissement

Bassin de natation – fermeture urgente et défectuosité

Le 10 juillet 2023

Patrimoine financier – rapport et suite

Piscine plein air – assainissement Budget 2024 et financements spéciaux

Règlement d'utilisation des bâtiments

Nouvelle tarification des infrastructures

Le 30 octobre 2023 Piscine plein air – décompte provisoire

Patrimoine financier - offre d'étude

Bassin de natation – rapport d'expertise + offre d'étude

Cahier des charges commission

Le 04 décembre 2023 Rencontre avec la commission des finances

Le 18 décembre 2023 Information sur les projets en cours

Service des bâtiments et infrastructures sportives

Le service des bâtiments et infrastructures sportives met toujours un accent prioritaire à l'engagement des chantiers et assainissements. L'assainissement de la piscine plein air a occupé le service pendant de longues séances pour espérer ouvrir le site durant la période des vacances estivales. Les travaux liés à l'assainissement de l'école primaire avancent conformément au planning et les classes réintégreront leurs locaux au terme des vacances estivales 2023. Si des montants conséquents sont investis chaque année, il est important de rattraper le retard consentis dans l'assainissement des bâtiments et infrastructures communale.

Collaborateurs techniques

Collaborateur administratif, services conjoints urbanisme

et bâtiments à 80% Piscine, patinoire

Complexe des halles

Complexe des halles à 80%

Salle de spectacles et administration à 50% Salle de spectacles et administration à 50%

Ecole secondaire

Ecole secondaire à 30% CDD

Ecole primaire

Ecole primaire à 40% jusqu'au 30 novembre 2023

Ecole primaire à 40% dès le 1er juin 2023

Ecole primaire à 50% CDD

Ecole à journée continue à 70%

CCL – Musée – Bibliothèque à 50%

M. Joachim Carbone

M. Cédric Hinni

M. Pascal Vuilleumier

M. Loïc St-Martin M. John Nappiot

Mme Cassandra Périllard

M. Axl van der Becken

Mme Elisabeth Aemisegger

M. Ewald Hohermuth
M. Aziz Pasteur

Entreprise Mosczanski

M. Florian Boillat

Entreprise Mosczanski Entreprise Mosczanski M. Gerolamo Pepe

M. Julien Roch

Récapitulatif des différents bâtiments communaux

Immeuble du patrimoine financier

J.-David 4, 6, 8

Travaux d'entretien courant – Etude pour l'avenir des immeubles en cours

Clef 37

Travaux d'entretien courant

Bâtiments scolaires et infrastructures sportives

Ecole primaire

Agassiz 14

Fin des travaux d'assainissement et mise à disposition des classes aux vacances estivales

Agassiz 16

Entretien courant

Ecole secondaire

Entretien courant du bâtiment et étude en cours pour l'assainissement du terrain et du bâtiment

Halles de gymnastique

Entretien courant

Bassin de natation

Fermeture en urgence suite à une défectuosité du fond mobile, étude et solutions à terme en cours

Route de Sonvilier 3, CEFOPS

Entretien courant

Piscine

Assainissement de la piscine plein air et ouverture fin juillet du site

Terrain de football - Châtillon

Entretien courant

Musée, CCL

Entretien courant du site

Autres bâtiments communaux

Cimetière

Entretien courant

Hangar des pompiers

Entretien courant

Dépôt des travaux publics

Entretien courant du bâtiment et étude architecturale pour l'assainissement et la rénovation

Salle de spectacles

Entretien courant

Bâtiment administratif

Entretien courant du bâtiment

Toilettes publiques

Entretien courant

Place de jeux

Entretien courant

Ascenseurs de la gare

Entretien courant

Abattoirs

Néant et abandon du projet Crescentia SA

Espace Beau Site

Entretien courant

Utilisation des locaux publics

Halle de gymnastique

L'utilisation du complexe des halles est importante comme chaque année et le plan d'occupation donne satisfaction à tous les utilisateurs, bien que certains groupements aient dû se rendre dans d'autres communes pour laisser place aux occupations scolaires qui sont très importantes.

Utilisation hebdomadaire du complexe :

Ecoles enfantines, primaires et secondaires

108 périodes de 45 minutes 86 périodes de 45 minutes

Sociétés locales

Piscine

La piscine plein air a ouvert ses portes le 22 juillet 2023 pour une période de deux mois. La nouvelle infrastructure, malgré quelques finitions à réaliser dans une seconde étape, a rencontré un vif succès.

Salle de spectacle

La salle de spectacle et la salle du Conseil de ville ont été utilisées à 74 reprises.

Espace Beau-Site

L'espace Beau Site a été loué :

33 locations à la journée

5 locations pour le week-end

5 locations à la semaine

Le service des bâtiments et infrastructures sportives poursuit sa politique d'assainissement afin de rattraper le retard consenti sur les différents bâtiments propriété de la Ville. La nouvelle structure pour la gestion du personnel mise en place est adéquate en termes de gouvernance et de stratégie. Elle permet alors de se consacrer plus activement au dossier stratégique du service et permet d'avoir une vue d'ensemble globale avec le soutien requis pour les tâches techniques inhérentes à la fonction. Les enjeux futurs sont importants et nécessiteront alors des investissements conséquents pour l'avenir du patrimoine administratif de la Municipalité.

Saint-Imier, le 25 mars 2024

DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le chef de département :

O. Zimmermann

La cheffe de service :

COMMISSION URBANISME ET MOBILITE

Buts et rôles de la commission

La commission urbanisme et mobilité se compose de sept membres. Elle est présidée par le-a Conseiller-ère municipal-e en charge du département urbanisme et mobilité et traite notamment des questions d'aménagement du territoire, d'aménagements urbains, de permis de construire et de police des constructions ainsi que des questions qui relèvent du domaine des travaux publics (entretien des routes, déneigement, déchets, entretien du cimetière et des jardins publics) et de la sécurité.

Composition de la commission

Présidente M. Marco Pais Pereira

Vice-président M. Vital Carnal Secrétaire M. Sébastien Ehl Membres M. Michel Bastardoz

M. Ugo Boillat M. Jérôme Kernen Mme Mélissa Monbaron

Membres consultatifs M. Nicolas Vuilleumier (chef du service)

M. Vincent Brahier (voyer-chef)

M. Cédric Giauque (agent police administrative)M. Sébastien Gindrat (agent police administrative)

La commission urbanisme et mobilité s'est réunie à 13 reprises en 2023 à l'occasion de séances ordinaires pour débattre des questions qui relèvent de ses prérogatives et faire des propositions au Conseil municipal.

Le chef du service prépare, analyse et émet des propositions afin que les dossiers soient traités dans le respect des procédures et des règlements en vigueur et selon les pratiques et tendances actuelles de la profession.

Service urbanisme et mobilité

Le service urbanisme et mobilité s'acquitte des tâches relevant des domaines de l'aménagement du territoire, des aménagements urbains, du droit des constructions (permis de construire et police des constructions), de la mobilité, de l'entretien des voiries, de l'évacuation et de la valorisation des déchets et de la sécurité et la protection civile.

La dotation en personnel du service est de de 0.9 EPT (équivalent plein temps) pour la direction du service et les tâches liées à la rubrique « urbanisme et mobilité », de 0.4 EPT + 1 apprenti(e) pour la gestion administrative des affaires courantes et de 14.8 EPT pour les tâches relevant du domaine « travaux publics » + 2 apprentis AFP et CFC option voirie.

Les « travaux publics » comptent parmi eux des collaborateurs appliqués, fiables et fidèles ; le turn-over dans le service est relativement faible.

Le département saisi l'occasion de chaque départ (en retraite ou départ volontaire) pour réévaluer la pertinence de repouvoir les postes devenus vacants. Le département a introduit un délai de carence avant l'entrée en fonction d'un nouveau collaborateur pour se permettre justement d'évaluer les limites acceptables pour le bon fonctionnement de ses activités. Jusqu'à présent, les postes ont toujours été repourvus afin de maintenir le même niveau de service à la population comme l'a formulé le Conseil municipal.

Les objectifs du département sont fixés chaque année sur la base des lignes directrices données par le programme de législature qui détermine les grands projets à mettre en œuvre pour la Municipalité. Au surplus, le service gère les affaires courantes afin de s'acquitter des tâches de service public.

Vous trouverez donc ci-dessous une liste (non exhaustive) des principaux dossiers traités par le département.

Aménagement du territoire

 Réévaluation de la carte des dangers naturels
 Suite à l'étude sur la réévaluation du niveau de risque de chutes de pierres à Saint-Imier, un train de mesures a été proposé par le mandataire Impuls.

Ces mesures consistent en la construction de digues et/ou la pose de filets de protection pour un coût global estimé à CHF 895'000.-- dont CHF 850'000.-- potentiellement subventionnables afin de garantir la sécurité des personnes et des biens situés dans les zones de dangers rouge et où le niveau de risque est inacceptable.

Il s'agit d'une obligation pour la Municipalité car l'étude sur la réévaluation des dangers de chutes de pierres a conclu à une augmentation du niveau de risque qui dépasse le seuil du risque admissible. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité est dans l'obligation de prendre des mesures. Ces travaux sont, en principe, subventionnables à hauteur de 80%.

L'élaboration des projets de protection se sont avérés plus complexes que prévu compte tenu notamment de la nature géologique du terrain, de l'état de propriété des terrains où elles sont censées prendre place, de la présence de la forêt et d'infrastructures techniques préexistantes.

Les projets portent sur quatre secteurs distincts A, C, D et E.

Des séances avec les propriétaires concernés ont été organisées en 2021 déjà et les mesures présentées ont été acceptées pour les secteurs A, C et E.

Des discussions pour la variante à mettre en œuvre dans le secteur D et sur le mode de financement qui en résulte donne lieu à des discussions animées entre la Municipalité et les propriétaires concernés qui ont des positions divergentes.

Le projet de sécurisation a été scindé en deux. Le projet d'ouvrage pour les mesures A, C et E est en cours et un permis de construire a été déposé fin 2023.

Les négociations dans le secteur D doivent être relancées pour trouver un consensus entre les parties impliquées (Municipalité, propriétaires, propriétaires fonciers, div. Forestières Jura bernois, OFOR section dangers naturels, ...).

Aménagements urbains

 Liaison piétons Gare – jardin public
 La construction de l'hôtel sur l'emplacement du jardin public de la rue du Vallon touche à sa fin et les aménagements extérieurs vont être finalisés dans le courant du printemps 2024.

En parallèle, des démarches sont en cours entre la Municipalité et CFF pour la création d'une liaison piétons entre la gare et le jardin public réaménagé. Les discussions devraient aboutir dans le courant du printemps et le dépôt d'une demande de permis de construire d'ici à la fin de l'été paraît réaliste.

Aménagement du quai de chargement @plateau de la Gare
 Ce projet est issu du social lab et doit permettre de concrétiser un de ses grands axes de travail, soit de trouver ou de dédier un lieu aux 16 – 22 ans à Saint-Imier.

Un mandat est en cours avec un architecte et la démarche est pilotée par le département de l'action sociale.

Constructions

 Demandes de permis de construire
 Nonante-huit dossiers de demande de permis de construire ont été ouverts en 2023 (permis, petits permis, demandes préalables et annonce d'installations solaires confondus) et ont donné lieu, ou sont en voie de donner lieu, à un permis de construire.

Procédure qualifiée

Ces procédures sont relativement nouvelles et doivent permettre de mettre en évidence, dans le cas de projets complexes, les principaux enjeux en présence et d'anticiper ou de donner les (bonnes) réponses aux problèmes qui pourraient survenir lors de l'élaboration d'un projet; le maître d'ouvrage et son mandataire sont accompagnés par un collège d'experts et tiennent à intervalles réguliers des ateliers où le projet est challengé et évolue en fonction des critiques.

Longines

Le secteur des Longines est un secteur sensible d'un point de vue patrimonial (ISOS). Il convenait donc, avant d'envisager le développement du site, de dresser les grandes lignes de ce développement sous la forme d'une conception directrice.

Les représentants de l'entreprise ont donc initié une procédure qualifiée par atelier afin de poser les bases du développement futur du site et arrêter un certain nombre de principe généraux (implantation des bâtiments, du stationnement, volumétrie, etc.).

Le processus a abouti à un rapport qui a servi de guide à Longines pour orienter ses réflexions futures pour la construction de ses nouveaux bâtiments. Il a donné lieu à un mandat d'études parallèles auquel le service a été associé.

Baptiste-Savoye 67 a

Suite à l'incendie à l'automne 2021 qui a complètement détruit la partie supérieure du bâtiment, s'est posée la question de la reconstruction à l'identique du bâtiment.

Compte tenu de la sensibilité du secteur d'un point de vue patrimonial (ISOS), la propriétaire a été encline à initier une procédure qualifiée par atelier afin de faire émerger un projet de reconstruction qui soit le plus adapté au site.

Les réflexions ont débouché sur le dépôt d'une demande de permis de construire en 2023.

Police des constructions

Dossiers en cours

Le service d'urbanisme s'attèle à régler les cas de constructions illicites soit en rendant des décisions de rétablissement de l'état conforme soit en traitant des demandes de permis de construire *a posteriori* qui émargent alors dans la rubrique permis de construire.

Mobilité

Transports publics // amélioration de la desserte locale
 D'après les informations reçues de l'office cantonal des transports publics, les deux lignes urbaines actuellement en phase pilote devraient être comprises à l'avenir dans l'offre de base au changement d'horaire 2025 avec un financement assuré par les indemnités du

C'est donc une excellente nouvelle pour Saint-Imier, sa population et ses entreprises ainsi que pour les personnes de passage chez nous.

canton de Berne (trafic local), les points attribués à chaque commune et la vente des billets.

Le Grand Conseil doit en débattre en 2024 et nous veillerons à ce que les députés du Jura bernois notamment contribuent à appuyer cette option et en fassent la promotion à large échelle.

Halte CFF La Clef

CFF a lancé les démarches de la PAP (procédure d'approbation des plans). L'OFT a fait un certain nombre de remarques qui nécessitent de la part de CFF d'apporter des compléments d'information et de redéposer un dossier PAP.

La mise en service de la gare est donc reportée et prévue à l'horizon 2026, selon l'issue des décisions des autorités fédérales et du résultat de l'enquête publique.

Snowbus

La Municipalité reconduit le Snowbus pour la saison hivernale 2023-2024. Le Snowbus devait effectuer la liaison Saint-Imier Les Savagnières pendant la période d'ouverture des téléskis (le mercredi, le samedi et le dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël et semaine blanche). Toutefois, vu l'hiver calamiteux, il n'a (quasiment) pas fonctionné de toute la saison...

• Transports scolaires

Les parents des élèves scolarisés à Saint-Imier domiciliés au Pontins et aux Savagnières ont interpellé le CM afin d'envisager la mise en place d'un système de transports scolaires pour acheminer les enfants à l'école puisque la solution appliquée jusqu'ici ne semblait plus leur convenir (les parents sont défrayés à hauteur de 1'300.--/enfant/an pour assurer la liaison entre la montagne de l'Envers et Saint-Imier).

Une solution viable et finançable a pu être mise sur pied en collaboration avec le département de l'éducation et de la culture. Cette solution a été mise en service pour la rentrée de janvier 2024.

Etude stationnement

Les questions de stationnement sont au cœur des préoccupations d'un bon nombre de personnes, qu'il s'agisse de commerçants, d'habitants de quartiers centraux ou périphériques, d'artisans ou de pendulaires.

Les représentants de la police administrative sont constamment confrontés à des incivilités en matière de stationnement (parcage sur les trottoirs, dépassement du temps de stationnement, « tournage » du disque de stationnement, etc.).

Ces incivilités se font largement au détriment des commerçants et de leur clientèle ainsi qu'à celui des habitants des quartiers centraux qui ne trouvent pas toujours de place pour accéder aux commerces du centre.

Afin d'avoir une vision claire de l'offre de stationnement à disposition des différents utilisateurs et réfléchir sur une gestion raisonnée de ces places au profit de tous les utilisateurs, le département a confié un mandat d'étude au bureau Christe & Gygax.

Des séances de travail régulières ont eu lieu ainsi qu'une présentation aux commissions urbanisme et mobilité et économie et tourisme (très faible affluence) ainsi qu'au Conseil municipal afin d'avancer pas à pas dans le projet.

Après des discussions nourries et des aller-retours entre la commission urbanisme et mobilité et le Conseil municipal, ce dernier a décidé de s'en tenir au statu quo actuel et de ne pas envisager de mesure de gestion du stationnement.

Travaux publics et voirie

Entretien des routes et trottoirs

Le service planifie, dans la limite des CHF 200'000.-- qu'il a à disposition au budget de fonctionnement des réparations de routes, trottoirs et escaliers.

En 2023, il a notamment entrepris des travaux ou confié des mandants qui ont permis des améliorations dans les secteurs suivants :

Route de Mont-Soleil : gravillonnage

Les Eloves : réfection enrobé

Rue des Fontenayes : abaissement d'un trottoir pour accès aux personnes à mobilité

réduite

Rue des Jonchères : réfection partielle enrobé

Paul-Charmillot : réfection escaliers

Divers endroits en localité : vidange dépotoirs

Divers endroits en localité : rebouchage nids de poules

Entretien des chemins agricoles

La Chaux d'Abel : réfection coffre + enrobé, nouveau bovi-stop

Service hivernal

Le personnel de la voirie assure l'entretien hivernal des routes et trottoirs sur le territoire communal en assurant un service de piquet entre le 01 novembre 2022 et le 17 avril 2023.

Il n'est pas rare, même en l'absence de précipitations neigeuses, que les équipes de piquet doivent sortir pour assurer la viabilité du réseau des routes et trottoirs en procédant au salage.

Ramassage des ordures ménagères

1059 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées au cours de l'année 2023 pendant les tournées du lundi et du mardi et incinérées à l'usine d'incinération de Vadec à La Chaux-de-Fonds

Déchets verts

390 tonnes de déchets verts ont été ramassées par le service de la voirie et éliminées à la station de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds.

Déchetterie

De nombreuses matières sont récupérées à la déchetterie des Noyes et valorisées via des filières adaptées.

La Municipalité dispose d'un projet d'agrandissement et de modernisation de la déchetterie quasiment sous toit et qui fera l'objet d'une présentation publique dans le courant du mois d'avril 2024.

Le projet avait été mis en stand-by en attendant l'issue des discussions sur la fusion et a été réactivé en 2021. Des contacts sont en cours avec des partenaires afin d'étudier des pistes de collaboration (communes entre Renan et Courtelary, prestataires de services, etc.). La démarche est pilotée par Vadec qui œuvre comme bureau d'appui auprès des communes pour régler tous les détails du projet.

Le projet devrait être soumis aux autorités dans la seconde moitié de 2024.

• Interventions d'urgence

Les équipes des travaux publics sont régulièrement amenées à effectuer des missions d'urgence liées à des incidents intervenus sur des canalisations (fuites d'eau ou de gaz notamment) et à parer au plus urgent en procédant à l'évacuation des gravats en mettant à disposition un chauffeur et un camion multilift afin de seconder leurs collègues des services techniques.

Prestations pour tiers

En fonction des disponibilités qui sont les siennes, les équipes des travaux publics et voirie assument également des prestations pour tiers (marquage routier à Sonvilier, à Villeret ainsi qu'à Renan, appui lors de manifestations diverses, etc.).

Sécurité et protection civile

Points de rencontre urgence (PRU)

En cas d'événement exceptionnel et d'interruption des canaux ordinaires de communication entre les autorités, les forces d'intervention et la population, la mise sur pied d'un PRU est nécessaire afin de garantir un niveau minimum de coordination et d'approvisionnement.

En cas d'indisponibilité d'infrastructures critiques, comme cela pourrait être le cas après des pannes d'électricité à grande échelle, les PRU pourraient être utilisés, dans les communes, pour répondre aux besoins de la population locale et servir de stations téléphoniques de secours.

Un PRU complète le dispositif de poste d'alarme à la population et doit être mis en fonction dans les deux heures après l'annonce de l'événement.

Les PRU seront situés dans les locaux publics (écoles, salles de gymnastique, salles polyvalentes). En cas d'évènement extraordinaire, une oriflamme arborant un logo spécifique signalera l'emplacement des PRU en service et des indicateurs de direction seront installés sur un périmètre élargi. Les PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours.

Après discussions, l'emplacement le plus adéquat semble l'espace Beau-Site qu'il doit être possible de réquisitionner en cas d'événement exceptionnel et dispose de tout l'agencement pour assurer le fonctionnement d'un groupe de personnes dans un même lieu sur une période plus ou moins longue.

Le PRU de Saint-Imier est en voie de concrétisation. Il a été soumis au canton courant 2023 et a été validé. Sa mise en service est prévue pour 2024.

Contrôles périodiques des abris (CPA)

Le site du canton de Berne précise qu' « en cas d'évènement, la population est alertée par des sirènes et reçoit pour consigne, à la radio ou à la télévision, de se rendre dans l'abri le plus proche ». Le cas échéant, les abris doivent être opérationnels. Le CPA assure qu'ils le soient.

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA et contrôle les abris tous les dix ans au moins.

L'inventaire des places protégées a eu lieu en 2023. Les propriétaires se verront notifié en 2024 une décision afin de supprimer les défauts constatés. Ils disposeront à cet effet de dix ans en principe.

Motions ouvertes

- CV 11.05.22 / Motion PS du 11.05.202 « Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collectes des sacs poubelles et autres déchets ménagers »
 Voir rapport intermédiaire annexé.
- CV 20 octobre 2022 / Motion PS « 5000-500-5 »
 Voir rapport intermédiaire annexé. Au surplus, le département va faire la proposition d'inscrire un montant de CHF 30'000.- au budget de fonctionnement 2025 pour contribuer à la réalisation des mesures décrites dans le rapport intermédiaire.

DEPARTEMENT URBANISME ET MOBILITE

Le chef du département :

Le chef de service :

Marco Pais Pereira

Nicolas Vuilleumier

COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME

Composition de la commission

Présidente Mme Gisèle Tharin (PLR)
Vice-président M. Hervé Shimuna (ARC)
Secrétaire Mme Isabelle Gambetta (PS)
Membres Mme Martine Bourquin (ARC)

M. Jean-Claude Dougoud (PLR)

M. Mouloud Zahzouh (PS)

M. David Sartoré (PLR) jusqu'au 30.07.2023 M. Patrick Grobéty (PLR) à partir du 20.09.2023

Collaborateurs du service M. Béat Grossenbacher (jusqu'à fin avril)

Mme Annick Chatelain (à partir de mai)

Nombre de séances

en 2023

7 séances

A. Demande de prêts économiques

Les membres de la commission ont préavisé défavorablement une demande de prêt économique, notamment en raison d'un planning financier jugé peu réaliste. Elle suit le préavis de la commission des finances.

B. Evolution des projets

Association de coworking le 24/7

La commission regrette que l'espace de coworking ait dû fermer ses portes au 30 septembre, en raison d'une fréquentation insuffisante. Les locaux ont été repris par Econorm. Une grande partie du mobilier, appartenant à la commune, a été repris par les Services techniques afin de meubler leurs nouveaux locaux.

Site internet

Le site internet de la commune doit être mis à jour et passer à la technologie WordPress. Ce changement nécessaire est l'occasion de le moderniser et de l'adapter au mieux aux besoins des utilisateurs. Les membres de la commission ont accepté l'offre présentée par la société noxup sàrl qui s'occupe de la maintenance du site actuel. La mise en ligne du nouveau site internet est prévue à la fin du premier semestre 2024.

Portes ouvertes

La précédente commission économie et tourisme s'était prononcée en faveur de l'organisation de portes ouvertes des entreprises industrielles et horlogères de Saint-Imier.

Après une première collaboration avec la société Ecoparc, les membres de la présente commission ont rapidement décidé de se charger eux-mêmes de l'organisation des portes ouvertes.

Les dates retenues sont les 30 et 31 août 2024. Toutes les sociétés industrielles et horlogères imériennes ont été invitées à y participer, 9 d'entre elles ont répondu favorablement. Le vendredi après-midi sera dévolu aux élèves des écoles secondaires, alors que le samedi sera ouvert à toutes et à tous.

Plusieurs séances entre les membres de la commission et les entreprises participantes se sont tenues afin d'organiser cet événement.

Fenêtres de l'Avent

La commission économie et tourisme a été approchée par la commission culturelle pour soutenir les participants aux fenêtres de l'Avent. Ce qu'elle a fait volontiers en offrant un petit présent aux personnes ayant illuminé leur fenêtre.

Panneaux à l'entrée de Saint-Imier

Suite à une interpellation d'ARC, la commission a décidé de changer les quatre panneaux situés aux entrées de la cité. Mandat été donné à la société Clin d'œil pour les redessiner.

C. Promotion de la commune de Saint-Imier

Circuit secret

Toutes les autorisations ayant été délivrées, le circuit secret a pu ouvrir le 19 décembre. Quatre lieux sont à découvrir. Un cinquième site s'ouvrira en 2024.

Saint-Imier vu par ses habitants

Des représentants de la société Pindex Sàrl et de la société Fluorescence sont venus présenter le projet « Saint-Imier vu par ses habitants » aux membres de la commission. Celui-ci va s'étoffer en offrant une balade destinée aux enfants. Elle pourra être effectuée en parallèle à la visite destinée aux adultes. La commission a approuvé ce nouveau projet avec enthousiasme. Le nouveau parcours sera disponible dans le courant du deuxième trimestre 2024.

Revitalisation du Sentier Nature

Le Sentier Nature n'est plus praticable. Il est nécessaire de le remettre en état. Une réflexion doit être menée en ce qui concerne son tracé et l'implication de la population et des écoles. La commission est en effet d'avis que ce projet, dont le coût avoisine CHF 50'000.-, doit être participatif.

Actuellement, la commission attend la fin des travaux du réservoir qui se trouve aux abords du tracé.

Dynamisation du centre-ville

La commission s'est penchée durant l'année sous revue sur la question de la dynamisation du centre-ville. Elle a décidé de revitaliser les foires de printemps et d'automne, en prolongeant leur durée par une animation musicale et en mettant l'accent sur la communication. Elle a également décidé de mettre en place une animation 1 week-end par mois à la Rue du Temple, dès avril 2024. Le but est également la promotion du commerce local. A ce titre, une rencontre avec des représentants du CIDE a eu lieu.

Illumination de Noël

Etant donné qu'un sapin de Noël a été décoré sur la Place du Marché, la commission économie et tourisme a organisé une petite fête le 30 novembre pour lancer son illumination et celle des lumières de Noël de la rue principale. L'objectif était également de dynamiser la Place du Marché.

Conclusion

Les membres de la commission s'engagent activement pour rendre la ville de Saint-Imier attractive pour ses habitants, malgré un contexte économique difficile, particulièrement pour les commerçants. Toute notre reconnaissance et remerciements vont aux membres, y compris la chancelière Annick Chatelain, pour leur engagement dans le traitement des dossiers.

Saint-Imier, le 15 mai 2024

Commission économie et tourisme

Infirmière scolaire année 2023

Susanne Chatelain est engagée par la commune de St-Imier en tant qu'infirmière scolaire, pour un taux d'occupation de 50%, pour les écoles enfantine, primaire et secondaire à St-Imier, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Objectifs

Assurer les premiers soins aux personnes malades ou blessées dans l'enceinte de l'école.

Soutien aux malades chroniques et aux enfants souffrant de handicaps ainsi qu'aux élèves après une longue absence pour cause de maladie.

Mettre en place des projets/activités de promotion de la santé et de prévention.

Soutien aux enseignants dans le cadre de projets de prévention accompagnant les cours et qui ont déjà fait leurs preuves.

Personne de contact et de confiance pour les élèves, les enseignants et les parents.

Collaboration interdisciplinaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Ecole enfantine, primaire et secondaire

- Intervention dans diverses situations urgentes dans les écoles ou aux halles de gymnastique (blessures graves, hyperventilations, crises d'asthme, pertes de conscience etc.)
- Participation au groupe « harcèlement »
- Collaboration avec les médiatrices et la travailleuse sociale en milieu scolaire
- Accueil des élèves diabétiques Typ I, ainsi que de leurs enseignants
- Préparation des pharmacies et trousses de sortie pour les camps
- Cours spécialiste des poux de tête
- Cours concept pratique, concernant les poux de tête

Ecoles primaire et enfantine

- Permanence lundi et mercredi de 08h à 11h40
- Diverses activités sur l'alimentation saine, avec les classes de 1H, 2H
- Organisation d'une formation aux premiers secours avec les classes de 3/4H, en collaboration avec les samaritains
- Ateliers « hygiène des mains »
- Ateliers « Toilette »
- Participation au groupe de santé à l'école
- Participation au groupe « fruits à l'école »
- Organisation de la journée du lait, en collaboration avec la médiatrice scolaire
- Accueil d'un élève et sa famille, avec le syndrome Treacher Collins

Ecole secondaire

- Permanence mardi de 8h à 11h40
- Premiers secours avec les 10H en collaboration avec les samaritains
- Présence pendant différentes activités de l'école
- Journée cantonale des professions de la santé, accompagner les élèves inscrits
- Projet « Estime de soi », groupe de santé (en cours de préparation)
- Collaboration avec le Dr. Dyroff pour la vaccination HPV des élèves 9H
- Organisation de la soirée des parents concernant l'éducation sexuelle (11H)
- Planifier l'éducation sexuelle pour les 11H
- Action pommes à la récré en collaboration avec le directeur

Directeur de l'école primaire

M. Krähenbühl

Directeur de l'école secondaire

D. Di Paolo

ECOLE ENFANTINE - ECOLE PRIMAIRE

Composition de la commission d'école

Présidente Mme Paula Tanner

Vice-président M. Samuel da Silva

Secrétaire M. Mouloud Zahzouh

Membres Mme Barbara Defilippis

Mme Ophélie Krebs Mushahar Mme Mathilde Ruchonnet M. Ludovic Huguenin-Elie

M. Raphaël Perotto M. Vincent Rochat

La commission a tenu 5 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- approuver l'organisation des classes pour l'année scolaire 2023-2024
- approuver le budget 2024
- nommer différents enseignants
- veiller à l'organisation des examens médicaux et dentaires scolaires
- suivre l'organisation de l'O.M.O. et les projets d'intégration de l'offre spécialisée (OsEO int.).

Vous trouverez divers renseignements pratiques et administratifs sur le **site internet de l'école primaire** : <u>www.epsainti.ch</u>



Corps enseignant – année scolaire 2023-2024 (*nomination à durée déterminée)

Conseil de direction

Directeur M. Mathias Krähenbühl Vice-directeur M. Thibaut Hostettler Directrice de l'O.M.O. Mme Valérie Rytz

(Mesures de l'offre ordinaire

de l'école obligatoire)

Le conseil de direction s'est réuni chaque semaine et a traité des affaires courantes. Il a assumé la conduite pédagogique et la direction des tâches d'exploitation de l'école et du cercle O.M.O.

Conseil d'établissement

Médiatrices Mmes Laura Rohrbach, Fanny Tomaselli et

Lise Wileczelek

Représentante EE Mme Priscille Laïs
Représentante 3H/4H Mme Léonie Morf
Représentante 5H/6H Mme Esther Snijders
Représentante 7H/8H Mme Cindy Joray

Conseil de direction

Le conseil d'établissement s'est réuni à 6 reprises. Il a traité des aspects pédagogiques et organisationnels. Il a présenté, réfléchi et mis en place les projets liés aux objectifs définis par le conseil de direction. Il a favorisé le lien entre le corps enseignant et le conseil de direction.

Classes enfantines

Rue du Collège 7 classe 1 : Mme Méganne Dubail

Mme Marielle Droz

classe 2: Mme Maeva Belliard

classe 3: Mme Rachel Heimann Beljean

Mme Corinne Isler

Rue Agassiz 14 Mme Carole Bassard

Rue Agassiz 16 Mme Priscille Laïs

M. Gérald Bassard

Classes primaires (maîtresses et maîtres de classe)

Classes de soutien CdS1 Mme Anne Baume Mme Odile Perret Mme Marie-Chantal Debrot CdS2 Mme Valerie Chatelain Classes d'introduction Cdl1 et 2 Mme Anne Defrancesco Mme Laethicia Saint-Martin Mme Fanny Tomaselli Mme Peggy Zürcher Classes de 3H et 4H 3/4A Mme Catherine Balsinde Mme Léonie Morf 3/4B Mme Eliane Metthez Mme Anouk Schwendimann 3/4C Mme Renate Normandin (jusqu'au 31.07.2023) Mme Nicole Zwahlen (jusqu'au 31.07.2023) 3/4C Mme Marina Sparti (dès le 01.08.2023) 3/4D Mme Marie Hulmann 3/4E Mme Emmanuelle Sommer Classes de 5H et 6H 5A Mme Elisabeth Beck 5B Mme Isabelle Di Paolo M. Gaël Quach 6A Mme Silvie Devincenti 6B Mme Sylvie Truong 6/7 Mme Véronique Capelli (jusqu'au 31.07.2023) Classes de 7H et 8H 7/8 Mme Véronique Capelli (dès le 01.08.2023) Mme Marine Bringolf 7A M. Thibaut Hostettler 7B Mme Cindy Joray A8 M. Raphaël Dubail 8B Mme Laura Rohrbach Autres enseignant-e-s

Mme Cléa Freudiger* Mme Corinne Testaz* Mme Julie Némitz M. Rafael Roiz* Mme Esther Snijders

Maîtresses d'activités créatrices textiles et de travaux manuels

Mme Nathalie Mischler Mme Lise Wileczelek

Cours de français langue seconde (FLS)

Mme Sophie Kohler Mme Renate Normandin Mme Sabrina Anastasia

Classe d'accueil pour élèves ukrainiens et leçons FLS

Mme Rachel Broch-Weber* Mme Cynthia Barras*

Enseignement spécialisé

Logopédistes Mme Justine Gury

Mme Sarah Salji

Mme Clarisse Charrière*
Mme Ludivine Thiévent*
Mme Mélina Boyer*
Mme Annika Brissat*
Mme Nathalie Erard*
Mme Sylvie Lanthéaume*

Mme Clothilde Roulet

• Soutien spécialisé ambulatoire

Mme Fabienne BerberatMme Corinne Gindraux*Mme Anne BernardMme Emilie Haenni-Weber

Mme Tania Buratti Mme Marie Stork
Mme Eliane Leuba Mme Iris Willemin

Projets d'intégration

Mesures renforcées (OsEO int.) Mmes Anne Bernard*, Rachel Broch*, Anne Burri*,

Rachel Heimann*, Corinne Isler*, Pamela Orval*, Marie Stork*, Murielle Surdez*, Fanny Tomaselli*,

Pauline Vaucher*, Iris Willemin*

Broch*, Zalona Gerber*, Corinne Gindraux*, Emilie

Haenni Weber*, Pascale Hinterholz*, Marie Hulmann*, David Juhel*, Eliane Leuba*, Vjollca Mehmetaj*, Céline Rissanen*, Rachel Sabarese*, Cécile Sifringer*, Marie Stork*, Laethicia St-Martin*,

Murielle Surdez*, Peggy Zürcher*

Le Centre pédagogique de

logopédie et d'entraînement auditif

de Münchenbuchsee Mme Marie Michel

Soutien pour élèves à haut potentiel (HP)

Mme Pascale Hinterholz*
Mme Pamela Orval*

SMI (spécialiste médias et informatique)

M. Gaël Quach

• Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire

Mme Susanne Chatelain

• Travailleuse sociale en milieu scolaire

Mme Florine Pessotto-Bueche

• Cours de langue et de culture d'origine

Culture portugaise Mme Cristina Vaz
Culture espagnole Mme Ana Monjas Eleta

Conciergerie

Services de Nettoyages Moszczanski M. Gerolamo Pepe (Collège 7, temps partiel)

Elèves

408 élèves répartis dans 23 classes 41 élèves sont entrés en 1H (école enfantine) 45 élèves sont partis pour l'école secondaire

Promotion de la santé

Le harcèlement scolaire est un thème abordé tout au long de l'année avec les élèves.

Il est traité par les maîtresses et maîtres de classe lors des leçons de formation générale. Les médiatrices et la travailleuse sociale en milieu scolaire interviennent également dans les classes, sur demande du corps enseignant, lorsqu'il convient de travailler plus spécifiquement d'un point ou d'un autre.

Depuis août 2023, la police cantonale intervient également dans les classes du cycle 2 (dès la 5H, sur demande) afin d'expliquer les différents aspects légaux relatifs au harcèlement. Auparavant, seules les classes de 8H bénéficiaient de l'intervention de la police dans le cadre de la prévention au harcèlement. Cette année, les élèves de 7H ont participé à une activité organisée par la police cantonale.

Lorsqu'un cas de harcèlement scolaire survient, le problème est traité immédiatement en collaboration avec la maîtresse ou le maître de classe, les médiatrices, la travailleuse sociale en milieu scolaire et la direction. La situation est suivie de près pendant quelque temps. Si les adultes estiment qu'il convient d'utiliser la méthode de préoccupation partagée pour tenter de régler le cas de harcèlement mis en évidence, le groupe « harcèlement » intervient. Celui-ci est constitué de l'ensemble des

médiatrices, de la travailleuse sociale en milieu scolaire, de l'infirmière scolaire, de deux enseignantes spécialement formées et de la direction.

Ponctuellement, des activités de prévention sont organisées (Théâtre Caméléon, etc.).

Evénements

- décembre à janvier Entretiens avec les parents

- décembre à février Tables rondes et réseaux concernant les projets avec mesures élargies et mesures

renforcées (enseignement spécialisé)

- 16 janvier Conférence d'hiver

en janvier
 en janvier
 en janvier
 en janvier et février
 Visites dentaires (dentiste scolaire)
 Education routière par la police
 Entretiens de passage, 8H

- 2 février Sortie et souper du corps enseignant

- 6 février Début du 2^{ème} semestre

- 13 au 17 février Semaine blanche

- 20 février Séance de commission d'école

- 5 au 10 mars Camp de ski des élèves de 8^e année à

Leysir

- 22 mars PES du Haut-Vallon

- 27 mars au 6 avril Activités interdegrés (activité 3)

- 28 mars Cyberdéfi

- 3 au 6 avril Semaine hors-cadre 5H-6H

- 27 avril Séance de commission d'école (en visio.)

- en mai Collecte en faveur de l'Association des

colonies de vacances du District de Courtelary

- 8 mai Conférence de printemps

- 8 mai
- 10 mai
Midi – fondue caquelons géants
- 20 mai
Séance de commission d'école

- 5 au 9 juin
- 7 juin
Semaine hors-cadre 1H-2H
Spectacle des cours fac de musique

- 5 au 30 juin
- 19 juin
- 26 au 30 juin
- 27 au 30 juin
- 28 au 30 juin
- 29 au 30 juin
- 20 au 30 juin</li

- 23 juin Tournus des classes et visite de l'Ecole

secondaire pour les classes de 8H

- 30 juin Cortège de l'Imériale

- 5 juillet Clôture des 8H à la salle St-Georges

7 juillet
 18 août
 21 août
 Rentrée scolaire

23 août
 25 septembre
 28 septembre
 Séance de commission d'école
 Séance de parents de 3H, partie 1

2 octobre
4 octobre
5 octobre
Séance de parents de 3H, partie 2
Séance des parents de 1H, partie 1
Séance des parents de 1H, partie 2

- en septembre Vente de l'écu d'or (7H-8H)

5 septembre14 septembre15 septembre

15 et 19 septembre20 et 25 septembre25 sep. au 6 octobre

30 octobre31 octobre9 novembre16 novembre

- 20 au 24 novembre

- 27 novembre - 28 novembre

- 11 au 22 décembre

- 22 décembre- en décembre

Séance des parents de 8H et CdS2 Séance des parents de 5H et CdS1

Clean-Up Day 7H et 8H Sécurité routière3H et CdI

Visites médicales 2H et 6H et CdS (filles)

Activités interdegrés : activité 1

Conférence d'automne Journée du lait à la pause Futur en tous genres 7H-8H PES interne EP Sainti

Semaine des médias à l'école

Séance de commission d'école Séance enseignants 7H-8H et ESSI Activités interdegrés (activité 2)

Récréation de Noël Activités de Noël

Les équipes pédagogiques se sont rencontrées à 6 à 8 reprises dans le courant de l'année, sous la conduite de leur représentante de degrés respectifs. Elles traitent principalement des aspects pédagogiques et favorisent la collaboration entre enseignants de mêmes degrés.

Le chef du département

S. da Silva

Le diredteur de l'Ecole primaire

M. Krähenbühl

ECOLE SECONDAIRE



Fresque réalisée par Mme Lise Wileczelek et ses élèves en classe de TM.

Composition de la commission d'école

Président M. Quentin Colombo Vice-président M. Samuel da Silva Secrétaire Mme Morgane Bussian Membres: - représentants de Saint-Imier Mme Mathilde Ruchonnet M. Ludovic Huguenin-Elie M. Raphaël Perotto - représentants de Sonvilier Mme Anouk Grossenbacher M. Christian Hug - représentant de Renan M. Aude Hämmerli

La commission a tenu 6 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

Mme Anne Domon

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- organisation des classes pour l'année scolaire 2023-2024
- planification de l'année scolaire 2023-2024
- approbation du budget 2024 et suivi des comptes 2023
- application des lois scolaires (LEO, OEO, LES, OSE)
- gestion intégrée école secondaire et classes de soutien
- cas d'élèves

Secrétaire des procès-verbaux

- engagement du personnel enseignant et de remplaçants
- suivi du controlling demandé par l'inspection scolaire

Sur le site internet de l'école, vous trouverez divers renseignements administratifs ainsi que des informations sur les multiples activités de l'école secondaire :

www.essimier.ch



Corps enseignant – année scolaire 2023-2024

Conseil de direction

Directeur Vice-directrice M. Domenico Di Paolo Mme Mélanie Zwahlen-Erard

Engagement à durée indéterminée

Mme Cécile Baroni M. Arnaud Baumann M. Jérôme Boillat M. Pierre Boinay Mme Solenne Brunner M. Sébastien Chervet Mme Jeanne-Christine Dayer

M. Domenico Di Paolo

Mme Muriel Girod M. Raymond Glück

Mme Delphine Gossin Boinay

M. Alain Indermaur M. David Juhel

Mme Stéphanie Lebreton

M. Jérôme Rion

M. Frédéric Uyttebroeck Mme Lise Wileczelek

Mme Mélanie Zwahlen-Erard

Engagement à durée déterminée

Mme Cynthia Barras Mme Morgane Erard Mme Solange Türler

M. Obada Elaian

M. Ian Girardbille M. Robin Parisi M. Arnaud Schertenleib

Enseignant-e-s activités créatrices sur textile/travaux manuels

Mme Laurie Soares Almeida Da Silva Mme Lise Wileczelek (+ éducation artistique) M. Alain Indermaur (+ éducation artistique) M. David Juhel

M. Domenico Di Paolo

Enseignant-e-s d'économie familiale

Mme Margrit Sager Mme Morgane Erard M. Arnaud Schertenleib

Médiation

Mme Delphine Gossin Boinay Mme Muriel Girod (actuellement en formation)

• Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire

Mme Susanne Chatelain

• Travailleuse sociale en milieu scolaire (TSMS)

Mme Florine Pessotto-Bueche

• Responsable SMI (informatique)

M. Pierre Boinay

• Conciergerie

M. Ewald Hohermuth

M. Aziz Pasteur

Effectifs

Le collège compte 218 élèves répartis dans 11 classes régulières (4 de 9H, 4 de 10H et 3 de 11H). 198 élèves fréquentent les sections p, m et g et 20 élèves fréquentent les 2 classes de soutien.

La répartition géographique se présente ainsi :

- 140 élèves domiciliés à Saint-Imier- 37 élèves domiciliés à Sonvilier
- 35 élèves domiciliés à Renan
- 1 élève à Courtelary1 élève à Cormoret
- 2 élèves de Villeret
- 2 élèves de Sonceboz

Fin de scolarité

Près de 95 élèves ont achevé leur scolarité obligatoire en juillet 2023.

Tous les élèves sortants avaient un projet de formation (école à plein temps, apprentissage ou préapprentissage, stage).

Écoles à plein temps :

- APP Année préparation professionnelle
- Ceff industrie à Saint-Imier
- Ceff commerce (plein temps) à Tramelan
- Ceff santé-social (plein temps) à Saint-Imier
- Lycée Technique de Bienne
- École d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- Gymnase Français de Bienne
- Lycée de La Chaux-de-Fonds
- École de culture générale (ECG) à Bienne

D'autre part, quelques élèves ont décidé d'effectuer une 12 année de scolarité dans notre école (prolongements de cycle et 3^e année sur deux ans en classe d'introduction qui dorénavant compte pour 2 ans suite à un changement de législation).

Conseil des élèves

Le conseil des élèves est constitué de 2 représentants par classe et s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire diverses propositions d'amélioration au sein de l'école (par exemple mise à disposition de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles, organisation du bal de l'école, thé à la pause en novembre, etc.).

Économie familiale

- 5 octobre

Les élèves de 9H, 10H et 11H suivent les cours à Saint-Imier ou à Renan.

• Orientation professionnelle

thème traité durant toute l'année générale/gestion de classe (FG/GC)
 8 mars générale/gestion de classe (FG/GC)
 présentation du métier d'ASE (sur inscription)
 5, 6, 25 et 26 avril entretiens brefs avec un conseiller OP pour

9 et 10 mai les élèves de 10e - 16 mai séance des parents de 9^e avec M. Jolidon,

conseiller en orientation professionnelle (présentation du système de formation)

- 20 juin visite de l'infothèque et du CIP technologique à Tramelan pour les

élèves de 0º

élèves de 9^e

- 25 septembre passage de Bepog dans les classes de

10e, 11e et S1 (préparation du speed-dating

de recrutement)

- 4 octobre speed-dating de recrutement pour les

métiers techniques, élèves de 10° et 11° séance OP pour les parents des élèves de 10°, présentation des écoles supérieures

- 24 octobre Journée des professions de la santé

24 octobre Source des professions de la sante

- 7 et 8 novembre entretiens brefs avec un conseiller OP pour

les élèves de 11e

- 9 novembre Journée Futurs en tous genres

- 14 novembre circuit des métiers (ceff)

- 29 novembre visite de l'entreprise Straumann à Villeret

pour les élèves de 11e

Courses d'études – Camp de ski – Sport

- 16 au 20 janvier camp de ski bilingue « Deux im Schnee »

pour les classes 11A et 11C

- 6 au 10 février camp de ski 10^e à Leysin

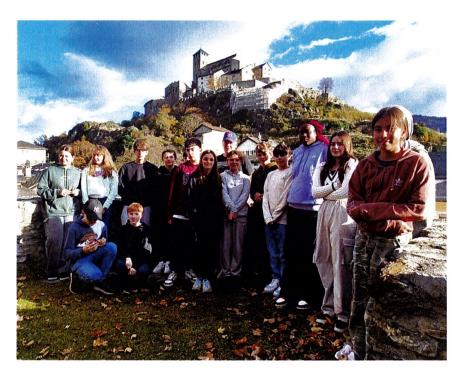
- 6 au 10 mars camp de ski bilingue « Deux im Schnee »

pour la classe 11B

- 12 septembre journée d'athlétisme, pour tous les élèves

et enseignants

- 21 novembre visite du centre de sismologie de Sion, 9^e



Les élèves de 9^e à Sion, pour la visite du centre de sismologie.

Promotion de la santé

Le harcèlement scolaire est un thème abordé tout au long de l'année avec les élèves. Sur les 5 règles d'or de l'école qui sont expliquées aux élèves dès leur arrivée en 9^e, puis répétées très régulièrement afin que chacun les connaisse et les applique au quotidien, 2 concernent le harcèlement scolaire.

Voici ces 5 règles d'or :

- 1) La classe est un lieu de travail. Chacun arrive à l'heure et avec toutes les affaires nécessaires (agenda, cahiers, livres, stylos, ...)
- 2) Chacun fait preuve d'autodiscipline et d'une véritable attitude de travail.
- 3) Chaque élève a le droit d'apprendre dans le calme et en se sentant en sécurité.
- 4) L'enseignant a le droit d'enseigner dans le calme (consignes et explications).
- 5) Chacun respecte l'enseignant, les autres élèves, le matériel et les locaux. Il est absolument interdit de se moquer, d'insulter ou de frapper un ou une camarade.

D'autre part, les maîtresses/maîtres de classes traitent le sujet avec leurs élèves régulièrement lors des leçons de formation générale. Lorsqu'un cas de harcèlement scolaire survient, le problème est traité immédiatement en collaboration avec l'enseignant informé, la maîtresse/le maître de classe, la direction, la médiatrice et/ou la travailleuse sociale. La situation est suivie de près pendant quelque temps. Ponctuellement, des activités de prévention sont organisées (prévention de la police, Théâtre Caméléon, etc.).

- 25 janvier et 7 mars
- 20 février, 6 et 13 mars
- 24 et 27 février
- 2, 4 et 11 mai
- 9 mai et 31 octobre
- 5 juillet
- 19 et 25 septembre
- en novembre. les mardis
- 5, 12 et 14 décembre
- 7 et 14 décembre

Evénements

- toute l'année
- 27 janvier
- 7 et 19 février
- 22 mars
- 28 mars
- 26 avril et 3 mai
- 12 mai
- 22 mai
- 23 mai
- 2 juin
- 12, 15 et 22 juin
- 30 juin
- 3 au 7 juillet
- 7 juillet
- 21 août
- 31 août
- 8, 21, 22 et 29 septembre
- 5 septembre26 septembre
- dès novembre

prévention au sujet des accidents de la circulation et comportement, par la police pour les élèves de 11e

visites dentaires (dentiste scolaire)

Éducation sexuelle pour les élèves de 11^e initiation au fitness pour les élèves de 11^e et classes de soutien (Fitness Energy St-Imier)

vaccin HPV

cours samaritains premiers secours pour les

élèves de 10e

visite médicale scolaire, 10e

action pommes à la récréation de 10h intervention de prévention par la police auprès des élèves de 9e sur le sujet « Violence à l'école et durant les loisirs » intervention de prévention par la police auprès des élèves de 10e sur le sujet « Addiction et aptitude à la conduite »

« Silence on lit », 15 minutes de lecture par jour pour toute l'école

Vente du mimosa par la classe de soutien S1 de M. Juhel

Spectacle « Le mentaliste » en classe et au

CCL pour les élèves de 9^e et 11^e

PES pour tous les enseignants du Haut-Vallon

cyberdéfi pour tous les élèves test COFO pour les élèves de 11e passage du travailleur social hors-murs

M. Schaub dans toutes les classes accueil des parents des futurs élèves de

accueil des parents des futurs élèves de 9e interview d'un journaliste pour la classe 9A Visite du Struthof pour les élèves d'Histoire facultative, classe de Mme Erard et M. Rion activité « Engage » pour les élèves de 11e, rencontre avec des jeunes engagés en politique au Parlement des Jeunes St-Imier visite de l'école par les futurs élèves de 9e de multiples activités extrascolaires ont été proposées aux élèves durant la dernière

semaine d'école (dont visite de la caserne des pompiers)

cérémonie de clôture des élèves sortants rentrée scolaire

grillade à l'école avec les parents des élèves de 11e

visite de la bibliothèque municipale pour les classes de 9^e

séance de parents des élèves de 10^e séance de parents des élèves de 9^e entretiens avec les parents d'élèves

- 3 novembre	sortie à Goumois pour les élèves de la classe de soutien S1, I. Girardbille	
- 21 novembre	visite du centre de sismologie de Sion pour les élèves de 9e	
- 21 novembre	conférence de M. Pavel Hrdina concernant les câbles sous-marins pour les élèves de 10 ^e en Education numérique	
- 28 novembre	rencontre des enseignants de 7 ^e à la 9 ^e à l'école primaire de Renan afin de favoriser la collaboration entre les enseignants des 3 écoles	
- 28 novembre	conférence de Mme Anne-Lise Ducanda	
- 20 décembre	concours de maths FSJM ouvert à tous les élèves de l'école	
- 22 décembre	Conférence illustrée sur la Géorgie (toute l'école)	



Visite de la caserne des pompiers pour les élèves de 10e année.

Le chef dy Département

S. da Silva

Le directeur de l'Ecole secondaire

D. DI Paolo



Fondation la Pelouse Rue des Jonchères 66 2610 Saint-Imier 032 942 30 14



EJC Le Griffon

FONDATION LA PELOUSE

RAPPORT 2023

Préambule

Le Conseil de Fondation « La Pelouse » regroupe la crèche « La Pelouse » et l'école à journée continue « Le Griffon » et le « Service des devoirs surveillés ». Sur mandat de la commune de Saint-Imier, le Conseil de Fondation de la « Fondation La Pelouse » est responsable des prestations à fournir dans le cadre de l'école à journée continue.

Conseil de Fondation

Président

M. Thierry Spring

Vice-président

M. Daniel Beck

Secrétaire Mme Marie Rose Santoro

Mme Katia Ermel

Caissier

M. Mario Castiglioni

Direction des structures

Mmes Floriane Richard et Stéphanie Cavallaro

Thierry Perinat

Représentante du personnel

Mme Murielle Chiofalo

Représentant du Conseil Municipal

M. Samuel da Silva

Représentant du soutien scolaire

M. Daniel Beck

Membres

Mme Céline Boillat Mme Valérie Rytz

Crèche la Pelouse

Personnel de la crèche "La Pelouse"

Direction Mme Floriane Richard

Equipe éducative Mme Murielle Chiofalo

Mme Dominique Minguely

Mme Nathalie Barreiro

Mme Vicky Jeanneret (jusqu'au 28.02. 2023)

Mme Barbara Leitner

Mme Myriam Nussbaumer (jusqu'au 28.02. 2023) Mme Angélique Aubry (coordinatrice de site) Mme Karine Delacou (jusqu'au 31.01.2023)

Mme Adeline Langel

Mme Sophie Baume (dès le 01.08.2023) Mme Maude Coolstock (dès le 15.08.2023) Mme Brigitte Lubuma Mbilina (dès le 01.06.2023)

Mme Pauline Roth (dès le 01.07.2023)

Mme Marisa Pedrosa Carvalho (du 15.01 au 30.04.2023)

Mme Julie Chapatte (du 01.02 au 30.06.2023) Mme Delphine Siggen (jusqu'au 31.05.2023) Mme Morgane Aubry (jusqu'au 30.04.2023)

Personnes en formation Mme Louise Barthe éducatrice de l'enfance (jusqu'au

31.07.2023)

Auxiliaire Mme Aurélie Eggler (jusqu'au 31.07.2023)

Civiliste M Samuel Humberclaude (jusqu'au 03.06.2023)

M Alexandre Rufenacht (dès le 21.08.2023) M Jonas Eggler (jusqu'au 24.02.2023)

Secrétariat-comptabilité Mme Cristel Vanoni

Mme Anne Carole Aubry

Cuisine et intendance Mme Sabrina Manco

Mme Karin Placido

Activités de la crèche

Durant l'année 2023, une moyenne de 70 enfants a fréquenté la crèche. Notre taux d'occupation annuel a été de 39 places.

Quotidiennement l'équipe a mis en place diverses activités, telles que :

- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler, bricolages, dessins, etc.
- Activités extérieures : balades, sorties dans le jardin.
- Activités musicales : chants, découverte des instruments, rondes
- Activités culinaires
- Jeux de société
- Lectures d'histoires, de contes
- Activités psychomotrices : gymnastique, rythmique (projet youp'là bouge).
- Jeux libres/jeux symboliques

Les activités plus extraordinaires ont à nouveau eu lieu (sorties à la bibliothèque, visite de parc animalier, cortège de l'Imériale, fête avec les parents, etc...).

EJC Le Griffon

Le Personnel du site de l'école à journée continue « Le Griffon »

Direction Mme Stéphanie Cavallaro

Equipe éducative Mme Joana Otalvaro Marin

Mme Noémie Cannatella (jusqu'au 30 mai 2023) Mme Mélanie Devenoges (coordinatrice site 2) Mme Amélie Maurer (coordinatrice site 1)

Mme Nina Meyer (jusqu'au 30 juin 2023)

M. Stéphane Gilliand

M.Marco Malikov (jusqu'au 31 juillet 2023)

Mme Emilie Schaër

M.Tim Bapté

M.Sébastien Queloz

M Maverick Hugi (jusqu'au le 31.07.2023)

M Jordan Gonçalves Vieira

Mme Rachel Blaser (jusqu'au 31.05.2023) Mme Barthe Louise (dès le 01.08.2023) Mme Cabat Marie (dès le 23.01.2023) Mme Gaud Morgane (dès le 12.06.2023) Mme Sharhara Duha (du 01.04 au 30.09.2023)

Mme Pirali Anaïs (dès le 01.11.2023)

Personne en formation M Evan Domeniconi, éducateur en formation

Auxiliaires Mme Monique Cosandier

Mme Manuela Boder

Mme Aurélie Eggler (jusqu'au 31.07.2023

Aides aux repas Mme Claudine Haeberli

Mme Ginette Bourquin (dès le 30.10.2023)

Cuisine et intendance Mme Anita Chiofalo

Mme Aisha Uzamukunda (jusqu'au 31 décembre 2023)

Mme Annie Shimuna Bongo Mme Elisabeth Castiglioni

Secrétariat-comptabilité Mme Cristel Vanoni

Mme Carole Aubry

Activités de l'école à journée continue « Le Griffon »

Durant l'année scolaire 2022-2023, une moyenne de 200 enfants a fréquenté régulièrement le « *Griffon* ».

Cela représente 104'920 heures de prise en charge, avec le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire.

Par le biais d'un contrat de prestation, la commune de Saint-Imier mandate La Fondation, par le Griffon et le service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire, d'offrir à la population les 4 modules d'école à journée continue, à savoir :

- Le module du matin
- Le module du midi
- Le module de l'après-midi
- Le module d'aide aux devoirs et de soutien scolaire

Soit une ouverture de huit heures par jour, 195 jours par an.

Plusieurs sorties ont été organisées telle que :

- Sorties en bob
- Sorties dans la forêt, grillades
- Sorties à la patinoire
- Sorties au home Les Fontenayes
- Sorties à la bibliothèque et à la ludothèque
- Sorties aux parcs de jeux du village

Quotidiennement l'équipe a mis en place diverses activités, telles que :

- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler, bricolages, dessins, etc.
- Activités extérieures : balades, sorties dans le jardin.
- Activités musicales : chants, découverte des instruments, rondes
- Activités culinaires
- Jeux de société
- Lectures d'histoires, de contes
- Activités psychomotrices : gymnastique, rythmique
- Jeux libres/jeux symboliques

Evolution de l'école à journée continue « le Griffon »

Années scolaires	Heures annuelles	Unité/temps plein	Enfants inscrits (Moyenne annuelle)
Avant 2009	17'550	11.25	45
2009-2010	51'104	32.76	154
2010-2011	61'312	39.30	170
2011-2012	72'650	46.57	187
2012-2013	78'401	50.26	207
2013-2014	83'273	53.58	229
2014-2015	85'797	56.28	245
2015-2016	94'195	60.38	243
2016-2017	94'631	60.66	246
2017-2018	97'203	62.30	243
2018-2019	101'789	65.24	206
2019-2020	113'812	72.95	211
2020-2021	108'235	69.38	205
2021-2022	107'757	68.02	200
2022-2023	104'920	67.25	200
2023-2024	100'000		

Pour l'année scolaire 2023-2024, nos projections restent de 100'000 heures de prise en charge pour une moyenne de 200 enfants inscrits.

AIDE AUX DEVOIRS ET SOUTIEN SCOLAIRE

Année scolaire 2022/2023 : quarante-et-unième exercice

Organisation du service :

Comité de surveillance :

Présidente : Madame N.Leblois

Membres: Madame V. Capelli

Madame J.-C. Dayer Madame M. Périnat Monsieur D.Beck Monsieur T.Hostettler Monsieur J. Paroz

Délégué à la « Fondation La Pelouse » :

Vérification des comptes :

Direction du service :

Monsieur D. Beck

Monsieur D.Müller Monsieur T. Périnat

La rentrée scolaire 2022/2023 du service d'aide aux devoirs et soutien scolaire s'est déroulée sereinement.

Ce ne sont pas moins de **75 élèves de l'école primaire**, ainsi **que 12 élèves de l'école secondaire** qui se présentèrent ce lundi 5 septembre 2022, **soit 87 élèves**, effectif équivalent à celui de la rentrée scolaire précédente.

Dès lors nous pouvions maintenir huit groupes et ainsi offrir au personnel enseignant des engagements identiques à l'année scolaire précédente, fait unique!

Par contre, sur le plan administratif ce ne fut, à nouveau, pas simple! Toujours confronté à un nombre important de fiches incomplètes, parfois erronées. Travail fastidieux mais indispensable que l'établissement de ces fiches administratives pour une gestion efficace, rapide et rationnelle du service.

Ce ne fut, finalement, que peu avant les vacances d'automne que tout rentra dans l'ordre. Les vacances passées, un nombre important d'inscriptions complémentaires (+8) porta l'effectif du service à 95 élèves. L'ouverture d'un neuvième groupe devenait nécessaire. Le manque de locaux et d'enseignants disponibles compromirent cette perspective. Une réorganisation interne permit de rééquilibrer un tant soit peu l'effectif des groupes. La fin du semestre (janvier 2023) fut marquée par d'importantes fluctuations : 7 départs et 5 arrivées pour finalement stabiliser l'effectif total du service à 93 élèves !

Groupe 1: Classes 4 + CDI: 13 élèves

Enseignante: Mme Gogniat A.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 2: Classes 4 / CDS1 / 5B: 14 élèves

Enseignant: M. Périnat T.

Local : salle de soutien spécialisé

Groupe 3: Classes 5A / 6/7H: 10 élèves

Enseignante: Mme Farine N.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 4: Classes 6B + CDS2 : 12 élèves

Enseignant: M. Voisard M.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 5: Classes 5A / 6B: 10 élèves

Enseignant: M. Boillat F.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 6 : Classes 7A / 7B + CDS2 : 14 élèves

Enseignante : Mme Barras C.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 7: Classes 8A / 8B : 13 élèves

Enseignant : M. Dubail R.

Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 8 : Classes de l'école secondaire : 9 élèves

Enseignante : Mme Flükiger E.

Local : salle de classe à l'école secondaire

Horaire: lundi, mardi, jeudi: 15h05 à 17h05

mercredi: 13h15 à 14h45

Remplaçants(es): Mme Broch-Weber R.

Mme Capelli V.

Mme Mischler-Monnet F.

Mme Roulin L.

M. Lautenschlager R.

RAPPORT D'ACTIVITE:

La quarante-et-unième année d'activité du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire de Saint-Imier se termine.

Ce ne sont pas moins de **102 enfants** qui ont fréquenté le Service, répartis en huit groupes, couvrant tous les degrés de la scolarité primaire et en partie secondaire.

L'intérêt des familles pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire reste réjouissant. Ceci implique le souci permanent pour son bon fonctionnement. L'effectif a subi des fluctuations relativement fréquentes (23 arrivées et départs) ce qui requiert de la part des enseignants(es) une capacité d'adaptation. J'en profite pour les remercier, eux, qui avec patience, persévérance et dévouement ont effectué leur travail.

La stabilité du personnel lors de ces deux dernières années scolaires est à souligner et nous nous en réjouissons. De plus nous avons pu renforcer l'équipe de remplaçants(es) assurant ainsi une prise en charge optimale des enfants. Ceux-ci bénéficient donc d'un encadrement attentif, prévenant et dévoué, gage d'une bonne ambiance de travail, favorable aux progrès scolaires des élèves qui nous sont confiés.

La gestion, l'organisation, la coordination du Service (95 élèves et 13 enseignants/es titulaires et remplaçants(es)) restent un souci permanent avec tous les problèmes familiaux, sociaux, pédagogiques, parfois comportementaux auxquels nous sommes confrontés.

Le Comité et le Directeur du Service se réjouissent de l'accessibilité du service à tous, grâce aux modalités financières cantonales appliquées, elles aussi, pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Ceci nécessite de trouver le personnel compétent, aux larges connaissances, disponible dans des créneaux horaires particuliers. Ces diverses composantes ne simplifient pas le recrutement de nouveaux collaborateurs indispensables à un encadrement de qualité.

Suite à plusieurs départs et décès du Comité de surveillance ces deux dernières années, l'arrivée de Mme Nicole Leblois à la présidence et de M. Daniel Müller à la vérification des comptes, complètent notre Comité.

Mesdames Véronique Capelli et Jeanne-Christine Dayer, ainsi que monsieur Thibaut Hostettler assurent le lien indispensable entre le Service avec nos écoles primaire et secondaire.

Cette année scolaire marque la dixième année d'activité de Mme Nathalie Farine au sein du service. Quelle soit remerciée pour sa fidélité, sa disponibilité et sa présence indéfectible auprès des enfants qui lui sont confiés. Que les années à venir lui apportent plaisir et satisfaction.

Je tiens aussi à souligner les excellentes relations entretenues avec les directions de nos écoles et je remercie, particulièrement, Anne Domon, secrétaire des écoles, pour son aide indéfectible tout au long de l'année scolaire.

Nous tenons vivement à remercier tous nos partenaires, ainsi que toutes les personnes qui par leur action ont contribué au bon fonctionnement du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de tous afin que l'existence d'un Service ô combien utile puisse poursuivre son activité.

Activités du « Conseil de Fondation »

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 6 reprises durant l'année 2023 et a entre autres, traité des affaires suivantes :

- Financement des structures : approbation des comptes 2021-2022 et des budgets 2023
- Gestion du personnel
- Affaires courantes

A la fin de ce rapport, nous pouvons conclure que le professionnalisme et la motivation de nos équipes éducatives, mais également de nos équipes de cuisine et d'intendance, ont contribué au bon fonctionnement de nos structures.

Nous remercions infiniment chaque membre du personnel du travail accompli.

Saint-Imier, le 10 mars 2024

Fondation La Pelouse

Le Président

Thierry Spring

Floriane Richard / Stéphanie Cavallaro / Thierry Périnat

Les Directions







COMMISSION DE LA JEUNESSE

Rapport d'activités 2023

Composition de la commission de la jeunesse

Président

M. Hugo Figueiredo

Vice-président

M. Sylvain Ndonfack

Secrétaire

Mme Edanur Bilir

Membres

Mme Morgane Burgener, Mme Léa Gerber, Mme Ginette Winkler (représentante de

Sonvilier et Renan), M. Benjamin Rindlisbacher (représentant de Courtelary)

M. Thor Maeder (représentant du syndicat scolaire CoViCou), M. Mathias Krähenbül

(représentant des écoles)

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté-Miserez

Activités de la commission de la santé

Sous la conduite du chef du Département, du chef de service, et de manière partagée avec les membres de la commission et les acteurs locaux sollicités qui ont pu être consultés, une mission et une vision ont été définies. Elles s'appuient sur des valeurs cardinales telles que la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité. Ces valeurs sont les fondations autours desquelles s'articulent les politiques sociale, de la santé et de la jeunesse menées par le Département de l'Action sociale de la Municipalité de Saint-Imier.

Département de l'Action sociale Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale







Les politiques déterminées et retenues pour le programme de législature 2023-2026 sont issues de réflexions globales ayant comme bases fondamentales:

- la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé,
- les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 1 qui est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, l'objectif 3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge et l'objectif 10 qui a pour but de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre,
- les politiques fédérales Agenda 2030 et Santé 2030,
- les politiques cantonales Stratégie de la santé 2020-2030 et la politique sociale,
- de même que les études "Photographie du profil des bénéficiaires de l'aide sociale de Saint-Imier mandatée par la Municipalité de Saint-Imier et réalisée par la Haute école de gestion Arc en 2022 et le "SocialLab".

Ainsi élaborées, les politiques sont déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

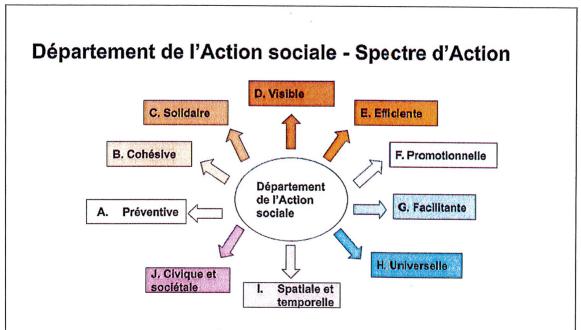


Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale

Nous présentons ici quelques-unes des thématiques qui ont été traitées en 2023 par la commission de la santé le service de l'Action sociale, après une mise en priorité:







- Action spatiale et temporelle: augmenter la présence et améliorer la visibilité de l'Espace Jeunesse Erguël (EJE) en le rendant plus accessible afin de la pérenniser
- Action civique et sociétale: améliorer la participation civique et pratiquer l'intergénérationnalité

La commission s'est réunie en 2023 à 3 reprises: 2 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

La commission a mis en priorité la réalisation du local destiné aux jeunes de 15-18 ans avec pour objectif d'avoir une solution courant 2024, l'année 2023 n'ayant pas permis de finaliser le projet. Elle a également veillé à ce que l'EJE puisse accomplir sa mission et a également émis une proposition de révision du règlement du Parlement des jeunes tout comme elle a répondu à la demande de la commission de gestion relative à la révision du règlement des commissions permanentes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la commission sociale, que ce soit les membres de celle-ci, les animateurs de l'EJE ainsi que le personnel du service de l'Action sociale ou les partenaires avec qui nous avons pu échanger au cours de l'année.

Pour la commission de la jeunesse

Hugo Figueiredo Président Alexandre Bédat Chef de Service

Annexes

- Rapport d'activités de l'Espace Jeunesse Erguël
- Rapport d'activités du Travailleur Social Hors Murs
- Rapport d'activités du Parlement des jeunes de Saint-Imier

Rapport de gestion 2023 Espace Jeunesse d'Erguël / Parlement des jeunes



EJE : mot de l'équipe

Cette nouvelle année a été à nouveau riche, tant au niveau des activités proposées que des changements dans le fonctionnement de l'EJE.

Sachant que l'autorisation et le mandat du canton de Berne s'est renouvelé pour quatre ans, l'équipe s'est renforcée, (voir au point ci-dessous), et les horaires d'accueil dans ses locaux ont été modifiés.

L'équipe de l'EJE : Isabelle Magnin depuis (depuis août 2021) / Philippe Schaer (dès janvier 2017) / Malik Schaub Travailleur social hors murs (dès janvier 2023) / Yago Hernandez (dès mars 2023) / Maricela Salas Rico (septembre 2023 à janvier 2024) en remplacement du congé maternité d'Isabelle Magnin. Nous avons accueilli un étudiant ASE en formation pratique.

L'EJE dans ses locaux

Les accueils fonctionnent sur le principe de la libre adhésion. Il s'agit d'un espace où les enfants et les jeunes peuvent se rencontrer, s'ouvrir au monde, apprendre, ou s'amuser dans un cadre sécurisé et accompagnés par des animateurs. Un travail de prévention est réalisé par l'équipe d'animation. La volonté de l'équipe a été d'adapter les horaires d'ouverture des locaux aux plus âgés et aux plus jeunes. Voici les changements dès 2023 : le lundi toujours fermé (sauf durant les activités sur inscriptions de février et octobre et activités à la piscine en plein air l'été), le mardi ouvert uniquement pour des projets individuels et de groupe de 16h à 18h, le mercredi ouvertures des locaux de 14h à 18h pour les enfants dès la 6ème Harmos. Le jeudi ouverture des locaux de 15h15 à 18h30 et une permanence d'insertion professionnelle de 17h à 19h assurée par le travailleur social hors murs, vendredi ouverture des locaux de 15h15 à 21h30.

Dès la rentrée scolaire d'août, l'équipe a mis en place un accueil payant destiné aux enfants dès la 2ème Harmos et ceci deux fois par mois de 13h30 à 17h30 dans les locaux de l'association Maison d'ici et d'ailleurs. Cette décision nous permet de proposer également des animations intramuros pour les enfants de moins de dix ans. En effet l'équipe pense que l'écart des âges durant l'accueil dans les locaux de l'EJE ne doit pas être trop important.





Un programme mensuel est proposé pour chaque jour d'ouverture dans les locaux de l'EJE. Il est diffusé dans les écoles, sur le site Internet ainsi que sur les réseaux sociaux. Voici quelques exemples d'animations organisées à l'EJE :

Les repas communautaires

Un vendredi soir par mois, de 17h à 21h30, un repas est préparé et partagé par les jeunes. Durant cette année, dix repas communautaires ont été organisés, avec à chaque fois deux jeune qui se sont investis dans le choix du menu, les achats, la préparation, le service et les nettoyages. En moyenne, 12 jeunes participent aux repas du vendredi soir. Cette activité leur permet de faire des choix et de les assumer. Par exemple, lorsque durant la semaine précédente le jeune s'inscrit pour aider à la préparation, il s'engage à être présent dès 16h30 le jour du repas et de s'investir jusqu'à la fin du nettoyage. Toutes les tâches accomplies pour que le repas puisse être servi donnent l'occasion d'aborder les thèmes tels que la diététique, le développement durable, la prévention des risques et l'attention à l'autre. Les échanges autour d'une grande table sont des moments précieux, les animateurs demandent que certaines règles de comportements soient respectées (pas de téléphones, manger ce qui a été servi, attendre que tout le monde soit servi, etc.).

Contes

Deux fois par an, « Kilira » en collaboration avec la bibliothèque de St-Imier nous accueillions une artiste de Bienne qui raconte un conte aux enfants. L'ambiance et les lumières sont adaptés et plusieurs objets sont présents pour illustrer l'histoire. L'activité se poursuit avec un moment créatif avec les jeunes en lien avec ce qu'ils ont pu entendre du conte et un goûter est servis pour finir. Il y a jusqu'à 12 enfants qui y participent.

Jardinage

Pour la première fois, l'EJE a permis aux enfants de planter un plant de tomates dans son pot et chacun est reparti avec à la maison. Certains sont revenus nous dire durant l'été qu'ils ont cueillis leurs premières tomates sur leur balcon.

Créations manuelles - Bricolages

L'EJE propose régulièrement des ateliers de bricolages. Les jeunes sont demandeurs de pouvoir exprimer leurs talents. Les animateurs proposent des après-midis à bricoler de perles à repasser, il faut être patient et calme pour arriver à finir son objet. Des moments de peinture, de dessins, de découpage, de collage, origami, pâte à modeler, de teinture des œufs à Pâques, sont aussi très appréciés par les enfants et des

adolescents. La fabrication et la décoration de crânes mexicains en vue de la fête d'Halloween, accompagné par Maricella qui est d'origine mexicaine a été une nouveauté cette année.



Ateliers cuisine

En plus des repas communautaires, les jeunes participent également à la fabrication de pâtisseries, à déguster tous ensemble et parfois les enfants emmènent une part pour les parents.

Kahoot – Karaoke – Rétro Gaming

Kahoot, c'est un jeu interactif pour les adolescents qui doivent répondre à des questions mises en ligne par les animateurs. Les utilisateurs s'instruisent via leurs smartphones, en s'amusant sur des sujets variés (culture générale, sport, loisirs, etc.). Nous avons également proposé un karaoké, il faut avoir du courage pour chanter devant ses camarades. Alors, ils se lancent également en groupe, l'ambiance est garantie. Les animateurs ont également proposé durant deux jours un rétro gaming pour redécouvrir les jeux de leurs parents, sur 5 postes différents, ils se sont essayés souvent en duo à des jeux tel que Pac-Man ou autre Mario des années 1990.

Cyberthé

Depuis octobre 2021, chaque premier mercredi du mois, un cyberthé est organisé à l'EJE de 10h à midi. Cet atelier est destiné aux aînés de 65 ans et plus, désireux de parfaire et d'exercer leurs connaissances informatiques. Il est animé par des étudiants du CEFF INDUSTRIE. Chaque personne peut donc venir avec tablette, smartphone, etc. et bénéficier des conseils et du soutien des étudiants du CEFF. De plus, les animateurs de l'EJE les accueillent et leur proposent café ou thé favorisant ainsi les échanges entre les participants.

Halloween

Cette année, les enfants sont à nouveau venus vivre des émotions fortes en vue de la fête d'Halloween dans des locaux décorés pour l'occasion. Après avoir pu goûter des hots-finger, ils se sont maquillés, déguisés et ont profiter du train fantôme aménagé dans les sous-sols de l'immeuble. Frayeurs garanties, mais les jeunes en redemandent.



Fresque à l'EJE

La présence de l'animatrice Maricela nous a permis de réaliser un ambitieux projet dès la fin de l'année. La décoration des murs de l'EJE selon des propositions des usagers qui ont participé à la réalisation de celleci. Après avoir repeint les murs en blanc, plusieurs créations sont ajoutées. La luminosité et l'apport de couleurs dans les locaux est bienvenu dans des espaces qui n'ont pas de lumière naturelle.



Animations hors-murs

Nouveau véhicule



Cela faisait longtemps que l'équipe de l'EJE l'attendait. Ce véhicule utilitaire nous permet de nous déplacer et de transporter notre matériel toujours plus important pour les animations hors murs. Cette voiture électrique neuve aux couleurs de l'EJE lui permet également d'être plus visible sur l'espace public.



Nous avons proposé d'ouvrir la salle de sport durant les aprèsmidis pour des activités de groupe avec des adolescents. À Cormoret le 11 avril, à Courtelary le 18 avril et à Renan le 19 avril. Ce genre d'animation étant nouvelle, la fréquentation n'a pas dépassé dix jeunes.

Nous avons été présents sur la « Place rouge » à Villeret qui est le terrain de sport au-dessus du collège primaire, avec différents jeux. Moins de dix jeunes ont participé aux activités proposées.

Les animateurs ont proposé un stand sur le thème des mini Jeux olympique « Asterix & Obelix » lors de la fête du village de Courtelary. Malgré la pluie continue cela n'a pas démotivé certains jeunes d'essayer le parcours proposé. L'EJE a également présenté des jeux à la fête du village de Sonvilier en collaboration avec l'école primaire, de nombreux enfants y ont participé.

L'EJE a collaboré avec l'association du Squat à Renan pour y proposer un stand dans le cadre de la fête d'Halloween.

Les animateurs étaient présents à St-Imier le 13 mai et à Cormoret le 21 mai et lors de la manifestation La Suisse Bouge, il a été proposé un parcours pour les enfants.

Sport & culture

Le 29 mai s'est déroulé le tournoi de Streetfoot 2023 de Saint-Imier. En vue de la dimension socioculturelle qu'a pris l'événement, celui-ci s'est vu rebaptiser « Sport & Culture » tout simplement. Lors de cette journée, plusieurs dizaines de jeunes ont pu se défier à travers un tournoi de streetfoot organisé selon les règles de l'association InfoClick. Ce qui veut dire que les équipes gagnantes des catégories U14 et U21 se rendront à Marly pour les finales romandes d'InfoClick. Les participants et les visiteurs ont également pu profiter de plusieurs représentations artistiques (concerts) d'artistes venant de la région et ont encore pu se laisser emporter par l'écoute des contes racontés par la bibliothécaire de la ville de Saint-Imier. Enfin, tout ce beau monde a pu se nourrir gratuitement grâce au travail de quelques femmes bénéficiaires des cours de français de l'association MIA.

Au plus fort de la journée, plus de 150 personnes se sont réunis sur la place de l'Esplanade afin de se rencontrer et de partager un moment convivial en ce lundi de Pentecôte. D'un point de vue de la cohésion sociale, cette journée fut un véritable succès.



Piscine extérieure à St-Imier

Pendant les vacances d'été, les animateurs de l'EJE proposent des activités sur le gazon de la piscine à St-Imier durant les deux dernières semaines de vacances en août, après la rénovation de la piscine jusqu'à fin juillet. Cela est l'occasion de rencontrer de nouveaux enfants du vallon de St-Imier et de tout âge. Les familles sont souvent ravies de proposer une occupation adaptée pour leurs enfants en plus des plaisirs de la baignade. Avec notre stand, nous proposons du dessin, des jeux de société et des jeux pour l'extérieur. Plusieurs tournois de ping-pong ou baby-foot ont également été organisés.

Fête des voisins & exposition des photos

Le 26 mai a eu lieu la fête des voisins à St-Imier. Dix adolescents et les animateurs ont parcourus la ville pour aller à la rencontre des personnes qui se sont inscrites pour cette manifestation conviviale. Les jeunes de l'EJE ont pu prendre quelques clichés des différents lieux des festivités et ont été très chaleureusement accueillis par la population. Fin novembre, 3 jeunes ont accompagné les animateurs pour mettre en place l'exposition de photos de la fête des voisins 2023. Ils ont aidé et choisi les plus belles photos à encadrer et ils ont suspendu celles-ci dans les couloirs du service de l'Action Sociale de la municipalité de St-Imier.

Camping à Cormoret

Le 23 juin, l'EJE a proposé une nuit de camping au bord de la Suze à Cormoret à 4 jeunes, qui ont été sensibilisé à la valeur de l'eau dans la commune du vallon qui possède le plus grand nombre de sources.

Collaborations dans l'animation et la prévention

Soirées avec le Parlement des Jeunes

Le Parlement des jeunes de St-Imier est venu proposer des soirées films, certains vendredis et samedis soir et une soirée Halloween ce qui a permis à de nouvelles personnes de découvrir l'EJE. Il y a eu un débat politique sur la votation du 18 juin avec des intervenants extérieurs.

Ciné-Club

Une fois par mois, les animateurs proposent une séance de cinéma lors du ciné-club. Il y a toujours 3 films en DVD proposés et prêtés gracieusement par la bibliothèque régionale de St-Imier. Chaque enfant présent vote pour le film de son choix et celui qui remporte le maximum de suffrages est diffusé sur notre grand écran. Cette activité est toujours accompagnée de pop-corn, comme au cinéma...

Prévention

Le personnel de l'EJE participe activement aux rencontres de prévention jeunesse du canton de Berne organisée par Santé Bernoise. Ces rencontres permettent aux acteurs professionnels en lien avec la jeunesse d'échanger sur les pratiques et les projets en matière de protection de la jeunesse dans le canton de Berne.

Réunion de parents

Un animateur de l'EJE a coorganisé une réunion publique avec Santé Bernoise pour les parents des jeunes qui terminent leur scolarité obligatoire. Le travail d'accompagnement de l'EJE leur a été présenté et l'animateur a eu l'occasion de répondre aux différentes questions des parents.

Promotions 11H

Depuis plusieurs années, nous sommes sur le terrain de la prévention de la consommation de l'alcool auprès des jeunes. En 2023, nous avons pu rencontrer plusieurs élèves de la 11ème Harmos et les conseiller pour une fête réussie. Le jour de la fin de leur scolarité, nous sommes allés apporter une centaine de bouteilles d'eau fraîche, afin de réduire les risques liés à la consommation d'alcool. Notre présence le lendemain de leur fête a aussi été utile, afin de faire le bilan et de donner les derniers conseils pour rendre les locaux en état.

Imériale

Belle collaboration avec le comité de l'Imériale. Cette fête annuelle dans les rues de St-Imier est toujours attendue des Imériens. L'EJE poursuit ses actions de préventions durant les deux soirées en distribuant à gratuitement des sirops. Il est aussi proposé un coin « chillout » afin que les jeunes puissent venir se reposer

et causer avec les animateurs. Le samedi après-midi, une animation a été organisée et gérée par les animateurs pour les jeunes et leur famille. (Lire ci-dessous chapitre acquisition du parcours gonflable).

PROPAJ

L'association PROPAJ réunit les professionnels de l'animation jeunesse active dans toute la région Jura & Jura bernois soit 9 centres de jeunesse au total. Ceci pour travailler collectivement à améliorer les conditions de vie de la jeunesse régionale, étoffer l'offre de prestations des centres et les promouvoir.

Le travail des centres est complété par celui du délégué à la jeunesse, qui coordonne l'animation jeunesse au niveau intercantonal.

Les animateurs -trices se retrouvent 4 fois par année environ et différentes activités inter-centres ont vu le jour grâce à ces rencontres, telles que la journée Warrior Games au bord du lac de Bienne et d'autres projets culturels et de prévention. Une rencontre entre les responsables du Parc Chasseral et du Parc du Doubs et les animateurs des centres a été également très riche.

Présentation de l'EJE Scolarité obligatoire

Durant les mois d'avril-mai, nous avons organisé les visites des classes comme chaque année pour présenter l'EJE aux enfants des classes de 6H - 7H - 8H au sein des 6 communes partenaires.

BE-VOTE

BE-VOTE est un concours d'affiches pour inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie civique. En Suisse, la faible participation politique des jeunes adultes aux votations et aux élections, par rapport aux personnes plus âgées, est une constante. BE-Vote, s'adresse aux jeunes qui résident dans le canton de Berne. Le projet est la participation à un concours et de concevoir des affiches sur le droit de vote. Ces affiches sont par la suite diffusées dans les lieux publics. Elles sont également utilisées comme matériel pédagogique pour l'enseignement civique.

Les décisions qui se prennent aujourd'hui dans les urnes déploient leurs effets sur plusieurs années. Ainsi la tranche d'âge des 10-18 ans, bien que n'ayant pas encore le droit de vote, est également sollicitée pour ce concours : une implication précoce trace la voie d'un engagement futur. Une adolescente usagère régulière de l'EJE a gagné le troisième prix.

Activités sur inscription durant les vacances

Durant les vacances scolaires de février et d'octobre, l'EJE organise, pour les enfants du Haut-Vallon, des activités sur inscription. Des flyers pour s'inscrire sont distribués dans les classes aux élèves dès la 6H. L'objectif est de permettre aux jeunes de profiter d'activités à thèmes encadrées par des professionnels, le prix restant très accessible, voir gratuit pour les familles. Les animateurs sont ravis de constater que les propositions d'occuper les enfants durant leurs vacances sont appréciées par les familles de la région, ceci à tel point que les inscriptions dépassent largement la capacité des places à disposition. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres entre les jeunes de la région, mais aussi pour les animateurs de l'EJE. Sachant que ces activités ne sont pas limitées aux usagers réguliers de l'EJE.

Acquisition du parcours gonflable

En 2020 et 2021, les usagers de l'EJE ont subi, durant de nombreux mois des mesures restrictives et par conséquent l'annulation de nombreuses activités. Il a été constaté une diminution de la fréquentation de la jeunesse du Haut-Vallon de St-Imier, dès la réouverture des locaux. L'équipe est en constante réflexion concernant les moyens à se donner pour retrouver un public plus nombreux et intégrer les jeunes dans les projets qui les concernent.

En 2022, à la demande du comité de la fête de l'Imériale (fête du village annuelle à St-Imier) auprès des animateurs de l'EJE, il a été proposé de mettre en place une activité pour les jeunes et les familles le samedi après-midi de la fête.

En 2023, le comité de l'Imériale est toujours demandeur vis-à-vis de l'EJE et propose une animation le samedi après-midi pour la jeunesse et les familles.

L'EJE a pu acquérir un parcours gonflable et le comité de l'Imériale, comme le CJB, ont participé au financement.



Cette fête est bien connue par les habitants de St-Imier, mais également des habitants des villages voisins qui se déplacent volontiers à cette occasion.

L'idée de l'équipe de l'EJE est de pouvoir offrir aux enfants dès 6 ans une activité qui permette aux familles et aux jeunes de s'amuser, mais aussi de répondre à un questionnaire (annexe 1) de manière ludique. Il sera demandé aux enfants de le remplir et de le déposer dans un sac au sein du parcours. L'objectif pour les animateurs et le TSHM est de pouvoir faire un sondage auprès des jeunes sur leurs lieux préférés, les aménagements à St-Imier et environ. L'âge, la provenance des

participants sont aussi pris en compte et une évaluation du taux des jeunes qui connaissent l'EJE. (A lire les résultats en annexe).

De plus, afin de répondre à la demande de plusieurs adolescents, usagers réguliers de l'EJE, les animateurs proposent de les inclurent dans la gestion de l'activité et les impliquer avec l'équipe afin de les valoriser en leur confiant des responsabilités.

Visibilité dans les villages

Le projet est également de se déplacer avec le parcours gonflable dans les villages partenaires du vallon cet été, ceci afin de mieux faire connaître aux enfants des villages l'EJE et ses prestations. En effet, nous avons pu constater que cette structure gonflable étant bien visible, elle attire facilement les jeunes et les familles vers les animateurs.

Nos premières impressions sont bonnes et nous avons de bons retours des municipalités et des habitants des villages. Le parcours gonflable est un outil qui va permettre à l'EJE d'être mieux connu et de pouvoir développer d'autres projets d'animations participatives avec les jeunes, familles et autorités des villages.

L'EJE s'est déplacé avec le parcours gonflable à :

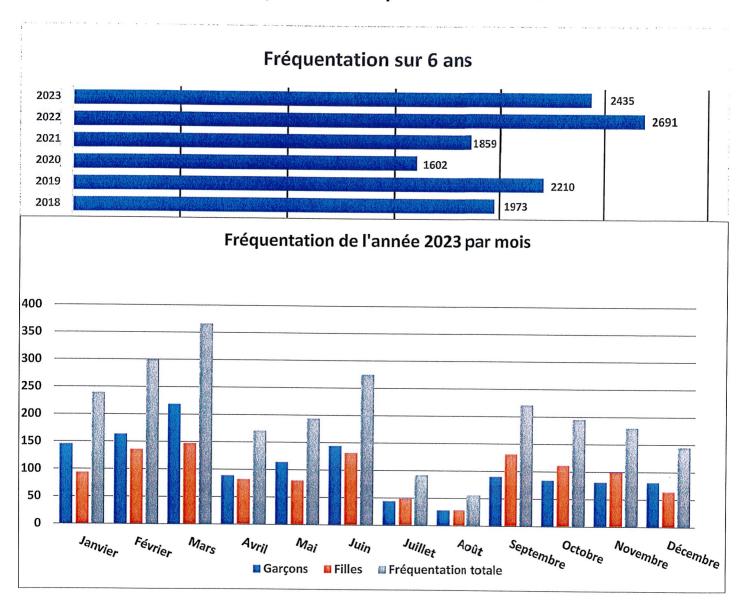
- St-Imier, Imériale le 1er Juillet
- Renan le 10 juillet
- Cormoret le 12 juillet
- Courtelary le 13 juillet
- Sonvilier, Fête du village le 30 septembre
- Villeret le 21 octobre

Dans chaque village, une vingtaine de jeunes de profiter gratuitement de cette structure. A Sonvilier, lors de la fête du village, plus d'une centaine d'enfants sont venu tester la structure. A L'imériale malgré la pluie une petite centaine d'enfants de tous âges sont venus faire le parcours.

Formations

Un animateur de l'EJE a suivi la formation de praticien formateur pour les apprentis ASE, ainsi dorénavant il y a trois animateurs et animatrices qui peuvent accompagner et évaluer les stagiaires ASE CEFF santé/social dans le cadre de leur formation pratique.

Statistiques de la fréquentation en 2023



Rapport du travailleur social hors murs

Engagé au 1^{er} janvier, le travailleur social hors murs (TSHM) a mis en place une série impressionnante de projets et de collaborations.

Collaboration avec la Maison d'Ici et d'Ailleurs (MIA)

Projet visant à collaborer avec une migrante ukrainienne sur un atelier de bricolage pour enfants.

Visites dans les classes d'école

En collaboration avec Florine Pessotto, travailleuse sociale en milieu scolaire des visites ont eu lien pour les 7ème et les 8ème Harmos.

Action de visibilité

Lors de la journée du 23 mars, un stand a été mis en place au centre-ville afin de faire connaître le travail de TSHM et de recueillir les envies et remarques des habitants de la cité.

Collaboration avec la bibliothèque - Atelier d'écriture

Un premier atelier d'écriture destiné aux 12 ans et plus, a eu lieu à la bibliothèque municipale. A figuré au programme : récolte des attentes des participants, partage d'univers musicaux et discussions ouvertes autour d'une œuvre, apprentissage des techniques d'écriture rythmique, temps destiné à la rédaction individuelle, partage de création, découverte du matériel nécessaire à l'enregistrement musical et bilan du premier cours réalisé par les participants.

Visites dans les classes d'école ESSI

En mai, des visites dans les classes 9H, 10H et 11H ont eu lieu et en plus des présentations d'usage, des projets ont immédiatement pu se mettre en place avec certains enseignants.

Local pour les jeunes

Loin d'être abouti, le projet d'un local destiné aux jeunes de St-Imier a été repris au niveau de sa gestion opérationnelle par le TSHM, des jeunes sont impliqués et bien que ne se déroulant pas aussi vite que voulu par tous, le projet avance.

Urban chill

Lors d'un long entretien avec le personnel d'Espace Noir, les animateurs du lieu ont fait part de leurs soucis vis-à-vis de la population qui squatte les gradins de la Coop juste en face de leur terrasse. En effet, ils trouvent que ces personnes donnent une très mauvaise image au lieu et que le reste de la population les assimilent à leur établissement. C'est pourquoi ils ont fait appel au TSHM pour tenter une nouvelle approche. Pour se faire un petit événement intitulé « Urban Chill » a été mis sur pied. Le concept est simple, l'idée est de créer du lien avec la population qui squatte cet endroit, de déconstruire l'image du reste de la population vis-à-vis du lieu et de ces individus et de faire un peu de prévention contre l'alcool. Le bilan de cette première édition a été très positif.

Clip musical

Le TSHM a accompagné un jeune de la place pour l'aider à diffuser son clip et lui permettre d'obtenir du soutien financier et logistique.

Atelier écriture et collaborations à l'ESSI

Une professeure de l'école secondaire a accompagné ses élèves de 9H avec le TSHM sur un projet d'écriture de textes et de musiques. Une réflexion a été menée avec des enseignants de dessin pour la réalisation d'un projet de fresque sur les murs du pont des CFF.

Open'Air en collaboration avec le Parlement des Jeunes (PJ)

Le 22 septembre 2023, le PJ et le TSHM ont proposé la projection du film d'animation « CARS ». Initialement prévu à l'extérieur derrière les halles de gymnastique, l'événement a dû être déplacé à l'intérieur de l'Espace-Jeunesse à cause de la météo capricieuse. En effet, la pluie est tombée toute

la journée et un Open'Air a donc été impossible à maintenir. Cependant, l'événement a connu un réel succès avec plus de 30 spectateurs qui se sont déplacés à l'EJE

Podcast Iminfo

Un jeune de 12 ans originaire de Saint-Imier a pour ambition de créer un podcast retraçant l'actualité de Saint-Imier. Ce projet est en bonne voie de développement puisque le Conseil du Jura Bernois (CJB) a accepté d'aider à financer ce projet et le TSHM a accompagné ce jeune dans ses démarches.

Sortie Citoyenneté

Le 28 novembre dernier, 26 jeunes imériens de l'ESSI et le TSHM se sont rendu à Berne pour une journée qui traitait de la citoyenneté chez les jeunes. Le programme était riche et varié et a plu aux jeunes participants. Jeux autour de la citoyenneté, visite du centre de presse de la confédération et de la salle de conférence de presse du conseil fédéral avec un journaliste, présentation des droits des enfants par un spécialiste et moment d'échanges avec des élus du grand conseil bernois au sein du Rathaus ont été le menu de cette journée. Le but était de rapprocher les jeunes de la politique suisse et de leur permettre d'avoir une réflexion sur leur propre pouvoir

Parlement des jeunes (PJ)

Le parlement des jeunes de Saint-Imier a été particulièrement actif durant cette année. En plus des réalisations pour et avec le public, il s'est retrouvé une dizaine de fois en comité pour travailler sur des projets.

Le comité est constitué ainsi :

Léa Tanner Présidente, Charlotte Baume Vice-Présidente, Hassane Hassileck, Marine Di Paolo, Antoine Di Paolo, Bryan Marguier, Kylian Ganci, Nathanael Normandin, Chiara Dalla Piazza

Événements réalisés en 2023

Soirées cinéma

Lors de l'année 2023, nous avons réalisé 5 soirées cinémas en collaboration avec l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE). De plus, nous avons aussi eu la chance, de pouvoir collaborer avec le Travailleur Social Hors-Mur (TSHM), Malik Schaub, pour certaines soirées.

En septembre dernier, nous avions comme projet de faire une soirée cinéma en plein air en collaboration avec Malik Schaub. Toutefois, cette soirée a dû, malheureusement, être annulée en raison d'une météo inadéquate pour cet événement.

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

En avril 2023, deux de nos membres ont pu se rendre à Soleure à l'Assemblée générale de la FSPJ afin de devenir membre de cette fédération. Cette adhésion en tant que membre, nous permet d'obtenir différentes informations, conseils, ainsi que différentes formations pour les jeunes du comité. Nous pouvons également bénéficier d'un soutien financier d'une valeur de 5'000.- par année.

Ateliers politique d'Engage.ch

Grâce à « Engage.ch », un dérivé de la FSPJ, certains membres du comité ont pu réaliser différents ateliers politiques dans différentes écoles secondaires. Les membres ont suivi une formation à Berne afin de pouvoir enseigner le civisme dans des classes de niveau secondaire 1.

Clean up Day

Nous avons également organisé un *Clean up Day* en été, nous avons participé à la récolte de déchets dans notre commune. Cet événement était organisé sous forme de course d'orientation avec différents défis. Des bons CIDES étaient distribués pour les gagnants. Nous avons eu plusieurs retours positifs sur cet événement.

Débats politiques

Nous avons également organisé deux débats lors de l'année 2023, dont un d'une grande importance : les élections fédérales. Nous avons eu la chance d'accueillir plusieurs candidats de multiples partis.

L'autre débat était axé sur des votations fédérales.

Soirée « Ramène ta grillade »

Cet événement, qui a eu lieu début juillet 2023 sur la place du marché pour partager un moment chaleureux et fêter les vacances. Nous avions déjà organisé un événement l'été 2022. La population a l'air d'apprécier cette soirée, nous comptons le refaire pour l'été 2024.

Pool Party

En septembre 2023, nous souhaitions organiser une Pool Party qui a, malheureusement, dû être annulée en raison de la météo. Pour l'année prochaine, nous souhaitons réorganiser une soirée de ce type mais plutôt dans l'été.

Voyage à Strasbourg

Le comité a eu la chance de partir 4 jours en septembre à Strasbourg pour visiter le Parlement Européen. Nous avons logé dans le Centre Européen de la jeunesse. Nous avons eu l'occasion de réfléchir au PJ et aux différentes activités que nous souhaitons faire pour la suite. Le PJ a eu également l'occasion de visiter le camp de concentration du Struthof.

Soirée disco

Nous avions prévu d'organiser une soirée disco pour la fin de l'année 2023. Suite à un programme bien chargé en fin d'année, nous avons dû repousser cette soirée à l'année 2024.

Conférence avec une journaliste de la RTS – collaboration avec la SSR

En novembre 2023, nous avons eu l'occasion d'organiser une conférence en collaboration avec la SSR. La journaliste du Rencard de la RTS a consacré du temps un jeudi soir pour se présenter et répondre à nos différentes questions.

Un remerciement à tous ces personnes qui s'engagent pour la jeunesse ainsi qu'aux 4 animateurs socioculturels, Isabelle Magnin, Yago Hernandez, Philippe Schaer, et Malik Schaub.







COMMISSION SOCIALE

Rapport d'activités 2023

Composition de la commission sociale

Président

M Hugo Figueiredo

Vice-présidente

Mme Elisabeth Beck

Secrétaire

Mme Danika Perret

Membres

M Etienne Geiser, Mme Ophélie Krebs Mushahar, Mme Barbara

Defilippis, Mme Aline Ruchonnet

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté-Miserez

Activités de la commission sociale

Sous la conduite du chef du Département, du chef de service, et de manière partagée avec les membres de la commission et les acteurs locaux sollicités qui ont pu être consultés, une mission et une vision ont été définies. Elles s'appuient sur des valeurs cardinales telles que la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité. Ces valeurs sont les fondations autours desquelles s'articulent les politiques sociale, de la santé et de la jeunesse menées par le Département de l'Action sociale de la Municipalité de Saint-Imier.

Département de l'Action sociale Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale







Les politiques déterminées et retenues pour le programme de législature 2023-2026 sont issues de réflexions globales ayant comme bases fondamentales:

- la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé,
- les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 1 qui est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, l'objectif 3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge et l'objectif 10 qui a pour but de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre,
- les politiques fédérales Agenda 2030 et Santé 2030,
- les politiques cantonales Stratégie de la santé 2020-2030 et la politique sociale,
- de même que les études "Photographie du profil des bénéficiaires de l'aide sociale de Saint-Imier mandatée par la Municipalité de Saint-Imier et réalisée par la Haute école de gestion Arc en 2022 et le "SocialLab".

Ainsi élaborées, les politiques sont déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

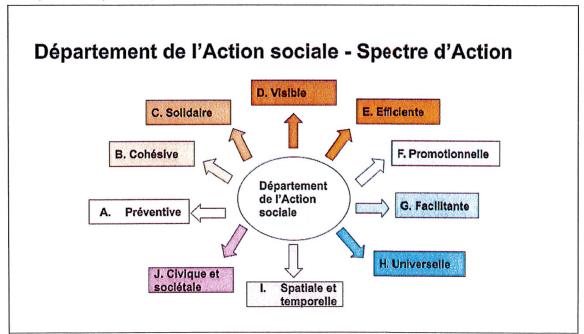


Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale







Nous présentons ici quelques-unes des thématiques qui ont été traitées en 2023 par la commission de l'action sociale et le service de l'Action sociale, après une mise en priorité:

- Action préventive: agir sur le décrochage professionnel des jeunes et agiliser le marché de l'emploi local (Projet Lift), prévenir les interruptions de carrière via la réinsertion professionnelle (POIAS)
- Action cohésive: Fête des voisins de Saint-Imier, partenariats avec Pro Juventute et Pro Senectute, Clubs Services, rencontre avec les acteurs locaux
- Action solidaire: Table Couvre Toi, Free-go pour la mise à disposition de excédentaire, marchandise recherche d'activités favorisant le intergénérationnel et l'intégration des 3ème et 4ème âges
- Action visible: création de capsules vidéo afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre l'aide sociale, faciliter l'accès aux ayants droit, montrer et démontrer les bienfaits de l'aide sociale et rendre l'aide sociale juste
- Action efficiente: faire évoluer les outils et modes de travail, s'évaluer et être évalué, renforcer les interfaces, développer et renforcer le service de l'Action sociale

La commission s'est réunie en 2023 à sept reprises: 6 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

En parallèle au développement de ces projets, la commission a également pris connaissance et traité des résultats de l'audit du canton, exerçant ainsi sa mission de contrôle. De plus, la commission a répondu à la demande de la commission de gestion relative à la révision du règlement des commissions permanentes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la commission sociale, que ce soit les membres de celle-ci, le personnel du service de l'Action sociale ou les partenaires avec qui nous avons pu échanger au cours de l'année. Un remerciement particulier aux Conseillers de ville qui ont pour la première fois voté un budget spécifique destiné à la réalisation de projets à caractère social pour la ville de Saint-Imier.

Pour la commission sociale

Hugo Figueiredo

Président

Alexandre Bédat

Chef de Service

Annexes

- Collaborateurs-trices du service social au 31.12.2023
- Statistiques du service social pour l'année 2023







Collaborateurs-trices du service social au 31.12.2023

Chef de service

M. Alexandre Bédat (100%)

Adjointe au chef de service

Mme Yvonne Burkhalter (50%)

Assistants-es sociaux-les

EPT au 31.12.2023 : 6,7

Mme Yvonne Burkhalter (20%)

Mme Céline Widmer (70%)

Mme Coralie Balmer (90%)

Mme Catarina Esteves Pombo (80%)

Mme Florianne Junod (80%)

Mme Sarah Faivre (80%)

Mme Anaïs Juste Ferrer (80%)

M. Vincent Beuret (90%)

M. Guillaume Gossin (80%)

Administration

EPT au 31.12.2023 : 4,4

Mme Nadège Gasté Miserez, administratrice (80%)

Mme Aline Aeby (60%)

Mme Eva Mathys (70%)

Mme Migresa Tafilaj (100%)

Mme Vanessa Balmer Liechti (50%)

M. Yannick Langel (80%)

Travail social scolaire

Mme Florine Pessotto Bueche (80%)

Programmes d'occupation et

d'insertion proposés dans le

cadre de l'aide sociale (POIAS)

M Dario Caminotto (100%)

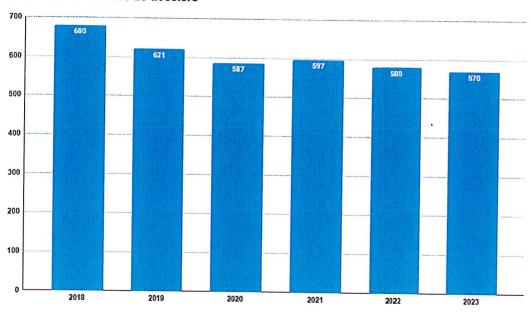




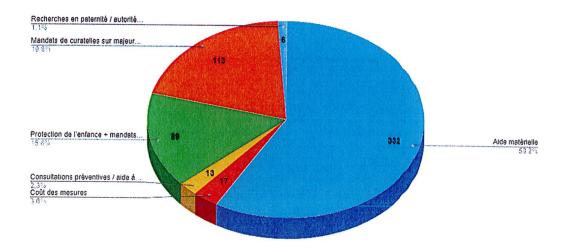


Statistiques du service social pour l'année 2023

Évolution du nombre de dossiers



Répartition des dossiers par catégorie









COMMISSION DE LA SANTÉ

Rapport d'activités 2023

Composition de la commission de la santé

Président

M. Hugo Figueiredo

Vice-président

M. Michel Ruchonnet

Secrétaire

Mme Edanur Bilir

Membres

M. Michel Rohrbach, M. Laurent Egloff

Mme Sandra Moszczanski, M. Anthony Da Silva Vale

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté-Miserez

Activités de la commission de la santé

Sous la conduite du chef du Département, du chef de service, et de manière partagée avec les membres de la commission et les acteurs locaux sollicités qui ont pu être consultés, une mission et une vision ont été définies. Elles s'appuient sur des valeurs cardinales telles que la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité. Ces valeurs sont les fondations autours desquelles s'articulent les politiques sociale, de la santé et de la jeunesse menées par le Département de l'Action sociale de la Municipalité de Saint-Imier.

Département de l'Action sociale Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale







Les politiques déterminées et retenues pour le programme de législature 2023-2026 sont issues de réflexions globales ayant comme bases fondamentales:

- la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé,
- les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'objectif 1 qui est d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, l'objectif 3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge et l'objectif 10 qui a pour but de réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.
- les politiques fédérales Agenda 2030 et Santé 2030,
- les politiques cantonales Stratégie de la santé 2020-2030 et la politique sociale,
- de même que les études "Photographie du profil des bénéficiaires de l'aide sociale de Saint-Imier mandatée par la Municipalité de Saint-Imier et réalisée par la Haute école de gestion Arc en 2022 et le "SocialLab".

Ainsi élaborées, les politiques sont déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

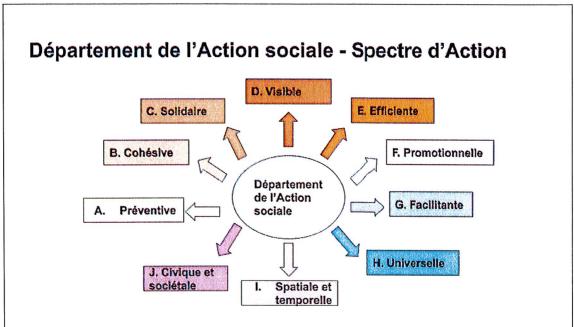


Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale







Nous présentons ici quelques-unes des thématiques qui ont été traitées en 2023 par la commission de la santé le service de l'Action sociale, après une mise en priorité:

- Action promotionnelle: promouvoir la santé au sein de l'administration communale, participer activement à la conservation de la santé de la population, intégrer la santé dans les politiques de la Municipalité de Saint-Imier
- Action facilitante: connaître et reconnaître les besoins des acteurs locaux et régionaux de la santé, encourager la prise en soins dans l'interprofessionnalité, favoriser l'échange et la communication entre les acteurs
- Action universelle: anticiper les besoins et les évolutions démographiques, favoriser les rencontres des jeunes et des aînés, développer des actions du 1^{er} au 4^{ème} 'âge

La commission s'est réunie en 2023 à 7 reprises: 6 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

Concrètement, les actions sont mises en place à travers des groupes de travail issus de la commission de la santé avec la participation du service de l'Action sociale; ceux-si ont oeuvré en 2023 à:

- Créer ou développer une politique de la santé au sein de l'administration communale, en relation directe avec Mme la Chancelière
- Élaborer un questionnaire pour connaître les besoins en termes de santé de la population

En parallèle à cela, la commission a traité une interpellation intitulée *Support Basic de vie*, en préparant une enquête en ligne (publiée en 2024) visant à recenser tous les défibrillateurs existants sur le territoire de Saint-Imier.

De plus, la commission a répondu à la demande de la commission de gestion relative à la révision du règlement des commissions permanentes.

Infirmière scolaire

Sous l'impulsion du chef de Département et du chef de service, des réflexions ont débuté pour intégrer les activités d'infirmière scolaire au sein de politique de santé menée par le Département de l'Action sociale. Le but étant de créer des synergies entre les différentes fonctions directement dépendantes de la Municipalité pour une meilleure prise en charge des jeunes et des enfants. Cela demande une révision de l'organigramme et de certains cahiers des charges. Les travaux issus de la commission de la santé, qui sont menés en étroite collaboration avec les directions des écoles, seront ensuite soumis aux deux commissions scolaires avant ratification par le Conseil municipal.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la commission santé, que ce soit les membres de celle-ci, le personnel du service de l'Action sociale ou les partenaires avec qui nous avons pu échanger au cours de l'année. Nous remercions particulièrement les Conseillers de ville qui ont pour la première fois voté un budget spécifique destiné à la réalisation de projets liés à la santé pour la ville de Saint-Imier.



Alexandre Bédat

Chef de Service





Pour la commission de la santé

Hugo Figueiredo Président

125

COMMISSION CULTURELLE

Composition de la commission

Président M. SAMUEL DA SILVA, PLR

Vice-présidente Mme Morgane Bussian, ARC

Secrétaires M. QUENTIN COLOMBO, PS (jusqu'en juin 2023)

Mme MÉLANIE LAMBERT, PS (dès octobre 2023)

Membres Mme Cécile Calame, PLR

Mme Martine Bourquin, ARC M. Johan Wermeille, PLR M. Sylvain Ndonfack, PS

Personnel des institutions

Bibliothèque régionale Mme ANICK VUILLE, responsable de la Bibliothèque

Mme Véronique Blanchard, bibliothécaire Mme Catherine Zbinden, bibliothécaire

M. Loïc Chollet, conservateur-adjoint

Mme Stéphanie Oprea, responsable de l'accueil et de la surveillance

Mme SINDA BEN RBII, auxiliaire d'accueil

AFFAIRES CULTURELLES

L'année 2023 est la première année de la législature en cours. Un changement a eu lieu au sein de la commission. En effet, M. QUENTIN COLOMBO a décidé de démissionner et Mme MÉLANIE LAMBERT a fait son retour. Au niveau des institutions, Madame VÉRONIQUE BLANCHARD a été nommée à 20% pour le poste administratif de notre bibliothèque. Le 1^{er} janvier 2023 a vu l'entrée en fonction de notre nouvelle conservatrice, Mme CORALINE GAJO. Finalement, dans le cadre des nouveaux contrats LEAC, signés en janvier 2023, M. Loïc CHOLLET, conservateur-adjoint, a été augmenté de 10% pour passer à un total de 20%. Ceci lui permettra d'effectuer davantage de tâches pour le musée et épaulera la conservatrice dans des tâches plus spécifiques, telles que la gestion des collections.

Au niveau du carnet rose, il est à noter que le musée a été mis à contribution. En effet, Mme GAJO et Mme BEN RBII sont devenues maman, félicitations à elles.

La Commission s'est réunie à 4 reprises en 2023. Le budget 2024 a été préavisé unanimement lors de la séance de juin, tant pour le musée que la bibliothèque. Celui-ci impliquait notamment un projet pédagogique au niveau du Musée, dont le but est de rapprocher les écoles de notre institution. Ainsi l'ancienne cuisine, local à droite de l'entrée, sera aménagée en salle d'accueil pour des classes ou groupes d'élèves afin d'y tenir des ateliers pédagogiques en lien avec l'histoire de Saint-Imier, par exemple. Durant cette même séance, le Musée a pu faire part aux commissaires d'une collaboration entre l'Hôta hôtel et notre musée, dont le but sera de faire connaître notre institution et de bénéficier d'endroits dans l'hôtel pour afficher quelques œuvres. De plus, l'idée des « Fenêtres de l'Avent » est arrivée sur la table. Le but est de rassembler la population dans divers endroits de la Municipalité, autour d'une fenêtre ou d'une vitrine. Le projet sera discuté durant le reste des autres séances pour finalement se voir concrétisé en décembre 2023.

Le mercredi 5 juillet a eu lieu la cérémonie du « **Symbole commémoratif** ». Celle-ci s'est tenue en présence de la presse, de Mmes Martine Bourquin et Messerli, MM. Corentin Jeanneret, Hugo Figueiredo, Christian Tharin, et Mme et M. Cattin, qui a été victime de ces placements forcés et qui a tenu un récit poignant relatant des faits glaçants. Mme Messerli nous a aussi partagé quelques éléments historiques et contextuels de cette époque. La plaque a été apposée au SUD de la Salle de spectacles, ainsi qu'un pommier rose de Berne, sur recommandation de cette dernière, a été planté, le 28 septembre 2023, en guise de souvenir et d'espoir pour l'avenir.

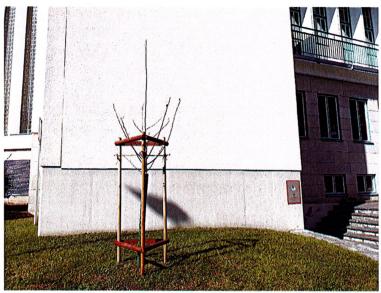


Photo de la plaque commémorative à droite et du pommier rose de Berne au sud de la Salle de spectacles

La Commission a aussi eu le loisir de réfléchir aux critères d'attributions des dons ou subventions. Ceux-ci apparaîtront sur le futur site de la Municipalité, sur lequel les demandes seront faites et réceptionnées numériquement.

Les fenêtres de l'Avent ont rencontré un franc succès auprès de la population. En effet, il y a eu pas moins de 27 de fenêtres ou vitrines illuminées du 1^{er} au 22 décembre 2023. La population a apprécié ces moments de rencontres et d'échanges, accompagnés d'une collation bienvenue. Vu l'engouement soulevé, ce projet sera reconduit en 2024. Il est aussi à noter que ceci a été soutenu par les Départements Économie et tourisme, ainsi que l'Action sociale. Qu'ils soient ici remerciés pour leur soutien qui a permis de remettre une petite attention, composée de produits provenant de commerces locaux, ainsi que de la monnaie CIDE, aux différents organisateurs. Les commissaires ont, en outre, participé à la confection et à la distribution de ces attentions, qui leur ont fait plaisir.



Photo de la fenêtre de l'Avent décorée par notre Musée

Durant la dernière séance de l'année en novembre, la Commission a reçu l'ESSN, qui organise les festivités du 1^{er} août. Le but de cette rencontre a été de discuter de la stratégie de soutien que notre Commission pouvait leur apporter au niveau des animations ceci dans le but de pouvoir trouver un terrain d'entente. Il a été convenu qu'ils nous présentent un budget et un concept d'animation auquel la Commission pourrait adhérer et soutenir en fonction du budget annuel.

Parmi les attributions de la Commission culturelle figure l'octroi de dons aux associations culturelles en ayant fait la demande. L'attribution se fait selon une liste de critères votée par la commission, permettant ainsi d'assurer une ligne de conduite claire et équitable.

L'entier du budget annuel de CHF 11'000.00 a été alloué à divers bénéficiaires pour l'année 2023 ; le tableau ci-dessous récapitule les différents soutiens octroyés :

Bénéficiaires	Manifestations ou projets
Frisque équipe	création d'un spectacle
Robert-Gabriel Miron	organisation d'un concert
Festival du Jura	27e édition de leur festival
Patrimoine Jura bernois	exposition itinérante de photos de la région
Né pour lire	demande de soutien libre
UTOPIK FAMILY	création d'un spectacle
ESSN	animation culturelle lors du 1er août
Cœur jubilaire Bienne	concert
Label Rapace	édition d'un livre
Imériale	animation culturelle gratuite
Société jurassienne d'émulation	publication d'un livre
La Dépendance	programme de résidence saisonnière
Évidanse	saison 23/24
Corodis	participation annuelle
1001 Notes	Spectacle 2023
De Cendres et d'Ombres	Projet photographique au Chasseral
Cabariel Show	2e spectacle
Format Photo Mt-Soleil	exposition de photographie
Lanterne Magique	programme annuel
Ensemble vocal Domenica	Chœur avec un concert
Société jurassienne d'émulation	publication d'un ouvrage
Maude Schneider - projet de voyage	soutien financier pour les frais de transport et communication
Marie Krüttli	création d'un album
Musique des Lumières	concert

L'année 2023 a vu les demandes de soutien se multiplier, témoignant d'un engouement important des activités culturelles.

Au moment de conclure ce rapport, il est nécessaire de prendre le temps de remercier les membres de la commission pour leur implication, surtout au niveau de certaines séances qui ont duré plus de 2h30, ainsi que tous les acteurs culturels pour leur dynamise. Grâce à leur opiniâtreté, la vie culturelle imérienne est, à n'en point douter, riche et épanouissante!

Le Chef du Département

SAMUEL DA SILVA



Rapport d'activités 2023

Editorial

L'équipe de la bibliothèque a terminé l'année en beauté, puisque les espaces d'accueil ont été aménagés au premier étage, dédié aux enfants jusqu'à 12 ans, et au troisième, réservé aux adolescents dès 12 ans. Deux lieux spécifiques de notre bibliothèque qui peuvent désormais remplir leur mission d'accueil confortable pour des publics de plus en plus nombreux.

Les rayonnages prévus afin de développer les collections de manga, appât efficient à lecture intensive et futur point d'ancrage du club de lecture pour ados, sont désormais suffisants pour déployer les séries sur plusieurs années et acheter de nouveaux titres, notamment cultes, comme *BLAME!* de Tsutomu Nihei, *Dragon Head* de Minetarō Mochizuki, *Le Samouraï bambou* et *Amer Béton* de Taiyō Matsumoto ou encore *La Cantine de minuit* de Yarō Abe et les chefs-d'œuvre de Junji Ito.

Dans la stratégie du rapprochement des bibliothèques du Jura bernois exigé par le CJB, la bibliothèque de Saint-Imier s'est proposée de devenir le pôle spécialisé dans le manga du réseau et « the place to be » pour les enfants à la sortie de l'école.

Concernant le premier étage, nous pouvons inviter tous les enfants des classes en visite à s'asseoir confortablement sur des coussins ou des fauteuils pour écouter l'histoire, ainsi que les bébés et leurs parents lors de l'animation mensuelle « Né pour lire » qui promeut la lecture pour les tout-petits.

Certes, la fusée de Tintin s'est envolée pour la lune, mais nous trouverons une solution pour revaloriser cet objet devenu l'enseigne de la bibliothèque ces dernières années.

En avant pour 2024 dans ce lieu ressource d'une importance capitale au niveau culturel!





Médiation culturelle

Tous les premiers mercredis du mois, *MERCRELIVRES*, *le Club de lecture* dès 7 ans s'est déroulé 6 fois durant 2023, marquant une baisse notoire de fréquentation au second semestre, passant d'une dizaine de participantes à deux. En mars, Catherine a sélectionné des romans jeunesse humoristiques afin de faire écho à la *Semaine Romande de la lecture* sur le thème *Eclater de lire*.

Afin de redynamiser cette animation, Anick Vuille a invité Rie Takagi, une mangaka japonaise vivant à Sonvilier qui a remporté le prix du jury *Hagiiwa Mutsumi Special Award*, pour un atelier manga en février 2024. L'idée également est de créer un club de lecture en deux temps, avec le *petit mercrelivres* pour les 7-11 ans au cours duquel Catherine continuera ses activités comme la lecture d'histoires à voix haute, un tour de table des meilleurs livres jeunesse, des bricolages et la découverte de la bibliothèque à travers des jeux et des enquêtes; suivi d'un *grand mercrelivres* pour les 11 ans et plus dans lequel Anick propose de développer le rayon MANGA, de créer des fiches de présentations des titres ou carrément des exposés oraux pour un public d'amis, de penser la signalétique, le classement spécifique shojo/shonen, seinen/josei et les futurs objectifs d'acquisition concernant cette collection qui offre aux jeunes une porte ouverte sur les livres, le papier, le dessin et la culture japonaise!

Tous les premiers vendredis du mois, *NE POUR LIRE, une animation de promotion de la lecture pour les 0-5 ans* a eu lieu 7 fois au cours de l'année, avec en avril, un axe spécial *Catherine Louis* en écho à l'exposition de l'artiste au CCL. En effet, nous avons acheté toute la bibliographie de l'illustratrice à cette occasion et Véronique a présenté les livres aux bambins et parents présents. En juillet, nous avons annulé l'animation faute de participants et en octobre, Véronique était absente. Au niveau de la fréquentation, nous accueillons en général 3 à 4 parents ou grands-parents et le double d'enfants si la crèche ne débarque pas en plus avec sa dizaine de loupiots.



Également tous les premiers vendredis du mois, *ApérObibliO, le rendez-vous littéraire entre adultes* en début de soirée, propose une rencontre informelle avec des acteurs et actrices culturelles régionaux, de faire connaissance plus profondément avec l'équipe de la bibliothèque, d'entendre des lectures à haute voix des derniers ouvrages marquants qu'Anick aurait lus et envie de partager, de blaguer au sujet de l'évolution et amélioration de notre institution au cours du temps ou de simplement boire un jus ensemble en fin de semaine pour marquer le début du week-end! Les participants peuvent apporter un de leurs cakes préférés ou leur spécialité à faire découvrir, l'équipe s'occupe des boissons et des grignotes de base.

Cette animation s'est déroulée 4 fois au premier semestre avec une annulation en juillet, faute de participants, ainsi qu'en septembre. Raison pour laquelle Anick Vuille a invité Dejan Gacond, un auteur chaux-de-fonnier, pour une lecture en musique de *Un flirt avec l'inachevé* tiré de *Club Nothing*, son dernier ouvrage paru chez *Label Rapace* dont le responsable éditorial est Augustin Rebetez. Cette performance a eu lieu en octobre afin d'attirer un peu de public, une quinzaine de personnes qui sont plutôt venues de La Chaux-de-Fonds, nous l'avouons volontiers. Nous avons également profité d'acheter une vingtaine d'ouvrages faitsmain édités chez *Label Rapace* afin de compléter notre superbe rayon *littérature suisse* en

jeunes auteur-es et mettant à l'honneur une maison d'édition quelque peu ovniesque, mais remarquable.

En décembre, elle a également programmé la projection du film *Ex-Libris : The New York Library*, un documentaire incontournable de Frederick Wiseman. Cette soirée cinématographique a été organisée en collaboration avec le collectif imérien d'artistes contemporains *La Dépendance*, qui a proposé à une douzaine de personnes d'horizons divers puisqu'à cette occasion un musicien américain relativement reconnu nous a fait l'honneur de sa présence, un magnifique buffet pour l'entracte et surtout, monté toute l'infrastructure technique de la projection.

L'ApérObibliO a eu lieu 7 fois en 2023.

En janvier, une rencontre avec *Manon Riou, doula*, a réuni une quinzaine de futurs parents, quelques sage-femmes de l'hôpital de Saint-Imier et une adolescente en quête de métier accompagnée de sa mère, à la lueur des bougies dans notre salon cosy du troisième étage. Elle nous a expliqué qu'une doula est une personne ressource et une présence rassurante qui accompagne les futurs parents avant, pendant et après la naissance pour répondre à leurs besoins et leurs questions d'ordre non-médical. La discussion avec les participant-es a tourné autour de la physiologie de la naissance, des besoins essentiels de la mère et de l'enfant, ainsi que de l'accompagnement de ces deux êtres pour favoriser le processus naturel de la naissance. A l'issue de ce rendez-vous, la responsable a complété le rayon *grossesse et naissance* par les ouvrages indispensables mentionnés dans la bibliographie spécialisée délivrée par Manon Riou.

La bibliothèque a participé activement à l'exposition du **Musée** de Saint-Imier, **Qui a tué le conservateur ?** en mettant sur pied trois animations en collaboration avec les conservatrices Diane Esselborne, puis, Coraline Gajo.

En mars, nous avons accueilli les élèves et professeurs de deux classes de maturité professionnelle du CEFF dans le foyer du CCL. Après avoir écrit et publié un recueil de nouvelles intitulé *Décalogue du crime*, les étudiant-es les ont mises en scène et lues à haute voix lors de cette soirée marquée par une ambiance hyper joyeuse malgré la thématique du meurtre.

En mai, nous avons profité de la nuit des musées pour imaginer une *Murder party* à Espace Noir. Le scénario de ce jeu de rôle grandeur nature se passait dans le milieu du showbiz décadent, de la musique et des labels indépendants british en 1987. Cette enquête immersive dans l'ère du *sex, drug and rock'n'roll* a attiré un public motivé provenant du Valais, de Berne et quelques trois courageux imériens, sans compter la responsable de la bibliothèque, ravie de porter une robe outrageusement colorée et pailletée avec des shoes à plateforme, comme de bien entendu, puisque le déguisement faisait pleinement partie de cette sortie en boîte particulière.

Troisièmement, en septembre, Coraline Gajo et Anick Vuille ont invité **Simon Vermot**, auteur de polar suisse entre autres. Lors de cette rencontre, le public a assisté à une conférence nous entretenant de la différence entre le thriller et le roman policier, suivi d'un atelier d'écriture, à la grande joie de la dizaine de participants ravis. Nous avons bien évidemment profité d'une verrée en compagnie de l'auteur au foyer du CCL. Il va également sans dire que la responsable de la bibliothèque a fait l'acquisition de tous les ouvrages de Simon Vermot à cette occasion.

Côté collaboration avec le futur réseau des **Bibliothèques régionales du Jura bernois**, La Neuveville et Tavannes, en vue du rapprochement stratégique, nous avons profité de la manifestation nationale **BiblioWeek-End** pour nous accorder sur la thématique *Mettre les voiles* en présentant une animation chaque jour sur les trois lieux.

A Saint-Imier, Anick Vuille a invité la flûtiste Barbara Minder, programmée dans le cadre du **Printemps de la poésie** avec sa lecture de **Lettres intimes**, un texte à paraître en 2023, accompagnée d'intermède à la flûte basse notamment. Sept personnes étaient présentes à cette représentation d'exception.

Les trois bibliothèques se sont également coordonnées à l'occasion de la *Nuit du conte*, à laquelle nous avons convié Virginie Deshayes qui a conté pour une quinzaine de personnes le 10 novembre, dans notre nouvelle espace d'accueil au premier étage : bougies, poufs et thé à la cannelle pour agrémenter cette belle nuit racontée.

Tavannes nous a envoyé l'exposition montée par Léa Aeberhard dans le cadre de son projet individuel de fin de scolarité. Elle a sélectionné et commenté 18 nouveaux romans pour adolescents que nous avons acheté et présenté en évidence au troisième étage avec leur fiche de présentation respective durant les mois de mai et juin.

En avril, nous avons confirmé notre partenariat avec l'**EJE** en proposant un atelier d'écriture dès 12 ans sous la houlette d'un artiste régional engagé par la municipalité en tant que travailleur social hors-mur, Malik Schaub. Malgré une bonne fréquentation au premier atelier, nous l'avons programmé tous les derniers samedis du mois, mais sans succès. En effet, plus aucune inscription n'est venue confirmer le besoin d'un atelier d'écriture à Saint-Imier et ce, en dépit d'une communication importante sur les réseaux sociaux, dans notre infolettre mensuelle et dans la Feuille d'Avis. [A noter que la presse régionale ne s'est jamais manifestée, bien qu'elle reçoive tous les mois notre fameuse infolettre en guise de communiqué de presse.]

En revanche, *KILIRA contes en musique* tenu par Anne Bernasconi s'est déroulé en mai et septembre dans les locaux de l'Espace Jeunesse à la grande joie des petits et grands qui ont eu droit à un goûter et un atelier bricolage à l'issue des contes.

Anick Vuille est venue lire des contes dans le cadre de la journée **Sport & culture** organisée en mai par l'EJE sur l'esplanade.

La responsable, plutôt cinéphile, continue de sélectionner des films de la cinémathèque pour le CinéClub mensuel de l'EJE.

Afin de clore avec les partenariats institutionnels, nous faisons part de celui que nous entretenons annuellement avec le **Parc Chasseral** en offrant une **Sortie Nature intergénérationnelle** en juin et en septembre à notre lectorat, invité à une randonnée accompagnée d'un guide, à découvrir la nature de proximité et ses trésors

Chaque année, nous proposons un **Atelier numérique** en compagnie de Léandre Ackermann pour répondre à toutes les questions de nos publics, même celles qui paraissent « bêtes ». Durant la séance, elle vient en aide concernant les liseuses, le téléchargement de livres numériques ou simplement des questions de base des novices du monde numérique. Nous le renouvelons volontiers, car la fréquentation de cet atelier témoigne du besoin de soutien dans cet espace digital de plus en plus présent.

Cette année, nous avons monté quatre *FOCUS* afin de mettre en valeur certains pans de nos collections. En 2023, nous avons proposé une exposition et mise en valeur des *Albums pour les grands* afin de démontrer qu'un livre illustré n'est pas réservé aux enfants ; des *BD documentaires* qui font le lien entre les BD et les sections documentaires beaucoup moins fréquentées depuis l'avènement d'internet ; des *BD adaptations de ROMANS*, surtout des classiques qui nous permettent de relire des textes forts sous un autre jour, rayon que nous comptons développer en 2024 et enfin, des *Nouveautés documentaires* achetées en début d'année en prévision du printemps sur le sujet général du jardinage, des plantes et de la nature.

En décembre, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'école secondaire en invitant **Nicolas Pernot**, un aventurier voyageur, qui est venu tenir une conférence aux élèves sur son voyage en Géorgie.



In extremis, nous avons pu convier Christophe Lambert en décembre pour une agape, suivie d'une conférence au sujet du processus créatif de son livre OPUS DEI édité chez Label Rapace (encore!), en écho à l'exposition de l'artiste au CCL intitulée HUNT YOUR OWN TRACKS. Cette invitation n'a pas attiré le monde, alors nous avons bu une bière et vécu ce moment chaleureux et intéressant à deux!

Rendez-vous raté également, une séance avec André Huegi de *Santé bernoise* qui nous a proposé une rencontre professionnelle intitulée *Les émotions, parlons-en*. Aucun intéressé ne s'est présenté, mais nous avons renouvelé cette offre en février 2024 en proposant une garde d'enfants au premier, sous la surveillance avisée de Véronique pour convaincre les parents de s'inscrire à cette animation.

La conférence *Rentrée ! 2023* par Gwenaël Bouthouillet, mise sur pied par le *Festival Mille fois Le Temps* qui s'est approché des bibliothèques de la ville du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de la PBU de Neuchâtel a dû être annulée par l'intervenant pour des raisons personnelles, mais sera reconduite en 2024 pour la rentrée littéraire de septembre si tout va bien ! La responsable a dû essuyer une grosse déception concernant une invitation lancée à deux grands artistes romands qui montent des performances de *Poésie sonore* : Vincent Barras et Jacques Demierre. Après beaucoup de correspondance menée par Anick pour mettre le corps enseignant du primaire en contact et négocier ardûment les cachets des artistes, les professeurs ont préféré renoncer à l'intervention prévue pour les loupiots : dommage.

Pour résumer, une cinquantaine d'animations composent notre programmation de médiation culturelle dans l'année et font l'objet de collaboration intensive avec les institutions régionales. Notre communication a été relayée par la *Feuille d'Avis* dix fois et un article est paru dans le *Journal du Jura* concernant **BiblioWeek-End**.

Stratégie du Réseau des Bibliothèques régionales du Jura bernois

Les trois bibliothèques régionales du futur réseau du Jura bernois, Tavannes, La Neuveville et Saint-Imier, ont travaillé à un dossier de stratégie délivré à leurs autorités respectives. Ce dossier devait permettre la mise en œuvre du financement pour 2024, afin de pouvoir avancer concrètement dans le rapprochement. Nos budgets ont tous été acceptés, ce qui nous permettra de migrer nos bases de données *Bibliomaker* chez *Netbiblio*, logiciel utilisé par la Bibliothèque de la Ville de Bienne, Moutier et le Bibliobus jurassien, au printemps et d'engager un-e stagiaire HEG/SID dès septembre 2024. Gros chantier qui nous attend...

Rappelons rapidement les cinq axes de collaboration qui ont été fixés stratégiquement :

- Communication : Logo en commun pour les bibliothèques régionales du Jura bernois et page de site en commun.
- Animations en commun : BiblioWeek-end et al.

- Programme informatique : Migration dans Netbiblio (utilisé notamment par la bibliothèque de Moutier, le Bibliobus et la bibliothèque de Bienne) agendée en avril 24
- Stagiaire pré-HEG exigé engagement prévu août 24
- Harmonisation des conditions de prêt

Collections

L'équipe de la bibliothèque s'est investi de manière professionnelle pour compléter les collections et développer des genres encore méconnus.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchées sur le fonds allophone, y ajoutant une vingtaine de romans en ukrainien aux côtés des livres en allemand, anglais, portugais et espagnol, spécialement sélectionnés pour correspondre à la fois aux adultes et aux plus jeunes lecteurs.

Les romans graphiques, les BD documentaires et les adaptations de romans en BD ont fait l'objet de toute notre attention. En effet, la bande-dessinée est une porte ouverte sur des domaines souvent difficiles d'accès et permet de découvrir des sujets complexes, comme par exemple l'économie ou la géostratégie, ainsi que des textes de la littérature classique. A noter que nous allons développer les collections manga documentaires puisque nous avons déniché un éditeur inspiré: nobi nobi. Nous nous réjouissons de les mettre à disposition des



adolescents de plus en plus nombreux à venir se fournir chez nous. Côté BD toujours, nous avons mis sur pied un coin *BD adultes*, dans l'idée de convaincre nos publics que ce genre de livres n'est pas du tout réservé aux enfants!

Après un désherbage intensif durant les trois dernières années, nous nous retrouvons avec des rayonnages clairs et l'envie de les emplir de livres enthousiasmants tout en continuant à écouter les envies de notre lectorat pour que leur bibliothèque soit à leur image. A noter encore que le désherbage de l'année n'a pu être donné à la piscine faute d'ouverture. Nous avons alors décidé de donner ces documents aux *Rencontres Internationales Anti-Autoritaires* qui se sont tenues début juillet à Saint-Imier afin d'être distribués au foyer du CCL!

<u>Aménagement</u>

La bibliothèque manquait cruellement d'espace d'accueil pour les publics de notre médiation culturelle. Après quelques années à proposer un réaménagement complet selon une étude architecturale et un chiffrage délivré en bonne et due forme aux autorités en avril 2021, la responsable a décidé d'avancer pas à pas plutôt que pas du tout.

Ainsi, elle a imaginé des bibliothèques en bois massif traitées à l'huile pour remplacer les vieux meubles métalliques encombrants du troisième étage afin de libérer l'espace au sol et de présenter les magnifiques collections manga qui comportent plus de 160 titres. Au premier, elle a démonté la fusée de Tintin, mis des roulettes à quatre bacs et installé une nouvelle bibliothèque pour les premières (6-9 ans) et deuxième (9-12 ans) lectures afin de pouvoir redescendre les documentaires qu'elle avait monté par manque de place. De la sorte, le coin salon peut désormais accueillir la vingtaine d'enfants par classe lors des visites et le public de *Né pour lire* de façon tout à fait confortable.

Cette année, elle achètera deux canapés pour finaliser l'installation du troisième et demandera un devis à la menuiserie Krebs pour transformer l'étage en y faisant construire un plancher qui fera office de scène pour accueillir les invités de sa programmation. En 2025, elle espère pouvoir changer le système des luminaires qui date des années 90 et part totalement en vrille sans que les néons puissent être remplacés. Pour ce faire, elle a demandé de mettre au budget *Bâtiments*, le devis élaboré par Novaday en 2021.

Numérisation

Après plus de cinq ans de travail autour de l'élaboration d'un site internet pour la bibliothèque et que le budget dédié ait été accepté, Anick Vuille a appris que la bibliothèque ferait partie de la refonte du site de la municipalité et que son projet tombait alors à l'eau. Elle poursuivra donc intensivement la tenue de la page Instagram qui sert de vitrine numérique pour communiquer aux publics les nouveautés mises en rayon et la page Facebook qui présente les rendez-vous culturels. Elle complète évidemment les formulaires dans le Culturoscope qui témoigne de la vive activité culturelle de la région.

A noter également que la responsable s'est approché des acteurs culturels qui ont mis en place une application nommée *PINDEX* dans laquelle la bibliothèque figure désormais. En quoi consiste cette application ?

Description :

- Visitez un lieu de manière interactive avec Pindex. Plus que des visites, des expériences: (re)découvrez des lieux inspirants, plongez dans des histoires merveilleuses, écoutez des anecdotes surprenantes, directement avec votre smartphone. Une application gratuite pour découvrir de nouveaux lieux, s'imprégner de leur atmosphère unique et se plonger tout simplement dans leurs histoires.
- Avec pour thématique la ville vue par ses habitants, Saint-Imier propose depuis l'été 2021 une visite guidée interactive, disponible gratuitement sur smartphone. Cette balade est alimentée notamment par des échanges avec les habitantes et habitants qui font de Saint-Imier ce qu'elle est aujourd'hui.
- Cette balade est le fruit d'une collaboration entre la Commune de Saint-Imier, la startup Pindex pour l'aspect technique et l'Association Fluorescence pour la création du contenu, avec le soutien des archives régionales Mémoires d'Ici.

Visites

Le programme des visites de classe élaboré en collaboration avec les directions des écoles en 2019, ainsi que les visites régulières des institutions telles que La Pimpinière, les crèches ou le CEPC a poursuivi une belle progression avec **191** visites en 2023, dont 90 visites des écoles et 63 d'institutions diverses.

- 1. L'école enfantine a bénéficié de **30** visites agrémentées d'une histoire à haute voix assurée par Catherine Zbinden
- L'école primaire nous a gratifié de 46 visites dont, pour la plupart, l'accueil comprenait une lecture d'histoire, voire une recherche documentaire répondant à une thématique travaillée en classe
- 3. L'école secondaire a reçu **12** accueils spéciaux présentant la bibliothèque et en particulier notre collection de manga agrémentés d'un historique du genre par Anick Vuille. A noter que plusieurs classes d'élèves en difficulté faisaient partie de notre attention particulière portée à cette tranche d'âge
- 4. Les classes spéciales et de soutien sont venues 6 fois nous rendre visite et soutenir ainsi l'enseignement spécial qui est consacré aux élèves en marge

- 5. Le CEPC a repris en partie seulement ses visites avec des enfants placés dans cette institution 2 fois. A noter que certains d'entre eux sont devenus des lecteurs actifs et viennent indépendamment des éducateurs nous emprunter des ouvrages !
- Le Griffon, La Crèche et La Licorne magique (crèche de Renan) sont venues environ
 de fois pour apporter des livres aux tout-petits dans leur espace d'accueil et les initier à la lecture
- 7. La Pimpinière nous rend visite régulièrement et cette année, l'institution a battu tous les records avec **43** passages !
- 8. Nous avons préparé des sélections d'ouvrages à la demande des animatrices des homes imériens à quelques reprises et nous avons livré à domicile lorsque certaines personnes ne pouvaient pas du tout se déplacer jusque dans nos locaux.
- 9. La responsable des devoirs surveillés est venue une fois avec les élèves qui fréquentent cette prestation. Nous espérons vivement qu'elle en prenne l'habitude.

Equipe

Véronique Blanchard a suivi un cours de formation continue proposé par Biblioromandie intitulé: *Lire pour les 0-5 ans — partager le plaisir de lire avec les plus petits.* Ce cours lui a permis de développer ses compétences déjà importantes dans ce domaine, puisqu'elle assume cette animation depuis plus de 16 ans. En outre, elle a été engagée à 10 % comme aide administrative afin de soulager la responsable du travail facilement délégable, puis engagée à 20 % dans cette fonction dès janvier 2024. Dans sa collaboration intensive avec la responsable, elle a notamment participé à développer les collections de BD, de manga et de romans pour adultes en assumant le repérage, les commandes, le contrôle des livraisons et de la facturation, du catalogage et de l'indexation, ainsi que de l'équipement des documents avant leur mise en circulation. Elle a également soutenu l'accueil des publics aux *ApérObibliO* mensuels.

Catherine Zbinden s'est également rendue à Lausanne pour suivre le cours : *Romans pour les lecteurs en panne de 7 à 13 ans*. En effet, Catherine est responsable de la constitution des collections albums, documentaires enfants, premières lectures, spécial dys-, lectures ado qui couvrent nos publics âgés de 0 à 16 ans. Elle assume le club de lecture mensuel et accueille les enfants dès 7 ans lors de cette animation. En juin 2024, elle part à la retraite et son/sa remplaçant-e sera sélectionné-e précisément dans cette spécialité : bibliothécaire jeunesse.

Anick Vuille quant à elle, a pris un énorme plaisir au cours intitulé : La lecture à haute voix pour les adultes. Sa spécialité depuis près de 20 ans, puisqu'elle performe dans les milieux artistiques des lectures à voix haute depuis 2004, date de son entrée aux Beaux-Arts de Genève, formation qu'elle a terminé en 2008 sous l'étiquette HEAD (Haute Ecole d'Art et de Design à Genève). Ainsi, toutes ses interventions dans le cadre de la bibliothèque sont équivalentes aux performances d'artistes professionnels dans les milieux culturels. Elle s'est évidemment penchée sur l'évolution des collections avec passion, le développement des réseaux sociaux, acquis professionnels niveau HES également, la mise sur pied de toute la programmation de médiation culturelle et sa communication, le suivi de la stratégie de rapprochement des bibliothèques régionales, ainsi que la lecture et/ou visionnage de plus de 400 documents des collections durant l'année pour faciliter le contact avec les publics. En effet, il est plus aisé de parler d'un livre si on l'a lu. Elle s'est investie afin de réaménager la bibliothèque en déménageant physiquement toutes les collections à déplacer lors de l'installation des nouvelles bibliothèques en bois à elle seule. Elle a opéré le suivi de l'engagement de Véronique Blanchard au nouveau poste administratif, géré le budget, rédigé le rapport d'activité et bien d'autres tâches qu'il serait trop long de décrire ici. L'important étant de noter qu'elle adore son métier et s'investit de manière intense dans toutes les tâches imparties par le poste qu'elle occupe à 50 %. Après cinq ans de bons et loyaux services ainsi qu'une prise de conscience que son salaire était inadéquat sur le marché du travail en 2023, elle a demandé une augmentation salariale refusée par les autorités.

Statistiques et analyse

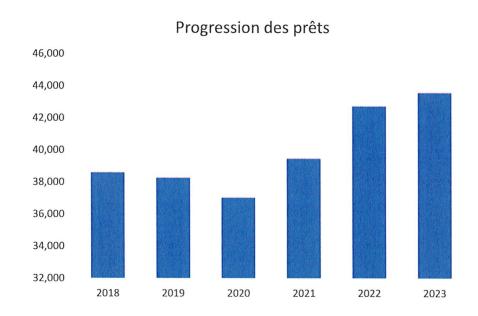
Nous pouvons observer une nouvelle progression des prêts et des utilisateurs actifs, mais légère. Ce qui augure certainement l'arrivée d'un plateau de stagnation dans les prochaines années, à moins d'ouvrir plus largement la bibliothèque, comme préconisé dans les directives des bibliothèques suisses. En effet, si nous ouvrons le samedi, comme beaucoup de nos lecteurs nous le demandent, notamment les adolescents qui viennent de plus en plus nombreux squatter le salon manga, voire les lundis et mardis, nous pourrions observer une progression mécanique des prêts dans les années à venir.

Pour ouvrir plus largement la bibliothèque, il faut engager du personnel. La responsable rappelle que les normes préconisent un 230% de taux d'engagement pour une institution similaire à la nôtre, calculé sur le nombre de documents et le nombre d'habitants de Saint-Imier et du Vallon entre autres, que notre bibliothèque dessert. Aujourd'hui, nous avons un taux d'engagement de 130%.

Nous constatons une baisse déjà observée les années précédentes concernant les livresaudio, les cd et les livres en grands caractères. Les raisons principales sont la fracture numérique, le fait que les appareils de lecture cd n'existent plus dans les foyers ou les voitures et un non-renouvellement des lecteurs qui ont disparu au niveau des livres en grands caractères.

En revanche, notre travail de fond du côté des bandes-dessinées décrit plus haut, a porté ses fruits !

Nous gardons le plus beau pour la fin, une augmentation extraordinaire de 19% des prêts de bandes-dessinées et une superbe progession de 13% sur les prêts de manga... Nos efforts sont lisibles à la lecture de ces chiffres éloquents. Continuons sur cette lancée!



B Différence Moyenne 2018 :2022- 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Prêts							A
Livres	22 210	21 406	20 794	20 971	22 796	21 954	-4%
BD	7 519	7 426	6 649	7 879	8 462	10 042	19%
Mangas	3 619	3 901	5 290	5 759	7 015	7 957	13%
L Sonore	538	477	411	431	365	224	-39%
Revues	745	781	788	693	770	643	-16%
CD	599	580	519	580	499	440	-12%
DVD	2 427	3 026	2 007	2 299	2 165	2 161	0%
Gros car	402	258	205	373	277	136	-51%
Livres numériques	485	404	337	417	314	236	-25%
Littérature étrangère		12	31	64	78	26	-67%
Total	38 608	38 271	37 031	39 466	42 741	43 583	2%
Total prêts audiovisuel		4083	2937	3310	3 029	2 825	
Total prêts imprimés		33784	33757	39049	39712	40758	
Inventaires							
Fonds	17878	18529	18997	17616	17016	17087	0.4%
Acquisitions	1482	1649	1907	1701	1655	1760	6%
Désherbage	020	000	1420	2002	2255	1689	-25%
-	920	998	1439	3082	2255	1089	
Accroissement	920	651	468	-1381	-600	71	112%
Accroissement Lecteurs	920						-
Lecteurs							-
			468	-1381	-600	71	112%

Nous pouvons nous pencher sur la **fréquentation** que nous avions tenté d'établir à la demande du CJB en 2022. En comptant les personnes sur 6 jours d'ouverture, nous étions arrivées à une moyenne de fréquentation entre 11'000 et 12'000 lecteurs et lectrices. En 2023, nous avons décidé de compter sur 9 jours ouverts (3 mercredis, 3 jeudis et 3 vendredis au hasard) afin de confirmer cette fréquentation, et nous avons conclu nos calculs à une moyenne affinée de **11'560 personnes par année**! Formidable chiffre que nous pensons correspondre à notre réalité. Nous constatons une augmentation des utilisateurs actifs de 3%, ce qui confirme notre estimation à la hausse pour 2023. In fine, notons que nous sommes réglementaires cette année avec 10% d'acquisitions et de désherbages par rapport aux exigences du CJB notés dans notre contrat de prestations.

Séances

Anick Vuille a assisté à, pris le PV ou assumé la présentation de :

- 4 séances de la Commission culturelle
- 1 réunions en présentiel des Bibliothèques régionales du Jura bernois
- 1 Reporting au CJB

De plus:

- Elle s'est rendue le 8 novembre à Bern pour assister à la journée des Bibliothèques
- Elle a, tout au long de l'année, rencontrer Samuel da Silva pour le tenir informé des avancements et des problématiques liés à la bibliothèque, puis pour tenir la séance d'évaluation du personnel
- Elle a organisé une dizaine de séances de personnel afin de coordonner le travail au sein de l'institution avec ses collègues

Conclusion

En guise de conclusion, nous vous faisons part de quelques retours de lecteurs et lectrices quant à leur satisfaction de nos services tout au long de l'année!

- Pour notre part, nous apprécions venir à la bibliothèque pour sa proximité, ses nombreuses références, en particulier dans le secteur jeunesse, mais aussi pour l'amabilité et les conseils avisés de l'équipe.
 - Merci à vous toutes pour votre énergie à faire vivre ce lieu de culture, de divertissement et de rencontre. (un père de famille)
- Nous sommes satisfaits d'avoir la chance de pouvoir fréquenter la bibliothèque de Saint-Imier.
 - La variété de livres, les conseils apportés, l'écoute : la possibilité de commander des livres adaptés à notre besoin, les animations proposées pour les plus petits. Le mail de rappel pour ramener les livres nous est précieux !
 - Tant que je ne travaille pas, ou à temps partiel, la fermeture du samedi ne nous manque pas.
 - Ma configuration familiale fait que je ne peux participer aux conférences et animations attrayantes proposées pour les adultes, dans quelques années ça ne sera plus un problème. (une mère de famille)
- Toujours bien accueillie avec empathie, écoute personnalisée des besoins de chacun, proposition de choix de livres, médiathèque, etc.. je passe avec plaisir de "bons moments" conviviaux de partage social et culturel. Bravo Anick et ton équipe pour votre dynamisme, dialogue, ateliers proposés pour enfants et adultes, offres multiculturelles et intergénérationnelles, nouveautés. Plein d'encouragement dans votre mission et engagement futurs... (une lectrice régulière à la retraite)

Dans cette conclusion, nous désirons porter à votre connaissance, les principales missions des bibliothèques publiques.

Les missions-clés suivantes, qui ont trait à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'inclusion, à la participation civique et à la culture, devraient être au cœur des services des

bibliothèques publiques. À travers ces missions clés, les bibliothèques publiques contribuent aux objectifs de développement durable et à la construction de sociétés plus équitables, humaines et durables :

- donner accès à un large éventail d'informations et d'idées libres de censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous les niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie permettant la poursuite de connaissances volontaire et autonome pour les personnes à tous les stades de la vie;
- offrir des possibilités de développement créatif personnel et stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie;
- créer et renforcer les habitudes de lecture chez les enfants dès la naissance à l'âge adulte ;
- initier, soutenir et participer à des activités et des programmes d'alphabétisation visant à renforcer les compétences en lecture et en écriture, et faciliter le développement de l'éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques pour tous les âges, dans l'esprit se bien mettre sur pied une société informée et démocratique;
- fournir des services à leurs communautés, en personne et à distance, grâce aux technologies numériques permettant d'accéder à l'information, aux collections et aux programmes dans la mesure du possible;
- assurer l'accès de toutes et de tous à toutes sortes d'informations sur la vie de la communauté et les possibilités d'organisation locale, en reconnaissance du rôle central de la bibliothèque dans le tissu social;
- fournir à leurs communautés l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et l'information sur la santé, qui peuvent avoir un impact sur la vie de leurs utilisateurs, ainsi que permettre la participation aux progrès scientifiques;
- fournir des services d'information adéquats aux entreprises, associations et groupes d'intérêt locaux;
- préserver et donner accès aux données, aux connaissances et au patrimoine locaux et autochtones (y compris la tradition orale), offrant un environnement dans lequel la communauté locale peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents à saisir, à préserver et à partager, conformément aux souhaits de la communauté;
- favoriser le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- promouvoir la préservation et l'accès significatif aux expressions culturelles et au patrimoine, l'appréciation des arts, le libre accès aux connaissances scientifiques, à la recherche et aux innovations, telles qu'elles s'expriment dans les médias traditionnels, ainsi que les matériaux numérisés et nés-numériques.

Après cette petite revue des diverses missions fondamentales des bibliothèques publiques, nous constatons que notre travail remplit les exigences de notre profession auprès des autochtones du Vallon et en sommes parfaitement ravies.

Nous avons l'intention de poursuivre nos efforts professionnels dans les années à venir afin d'améliorer encore nos services dans la région.

Avec ses compliments.

La responsable de la Bibliothèque régionale de Saint-Imier, le 15 février 2024 Anick Vuille

MUSÉE DE SAINT-IMIER



L'année a débuté par un changement de conservatrice. Coraline Gajo a pris ses fonctions le 1er janvier. La collaboration avec Diane Esselborn durant le mois de battement s'est très bien déroulée. Elle remercie infiniment cette dernière pour le temps qu'elle lui a consacré, malgré de nombreuses tâches à terminer et une exposition à monter. L'accueil et la rencontre avec les différents membres de l'équipe a permis des collaborations fructueuses et la gestation de nouveaux projets. L'équipe a notamment travaillé sur une offre de médiation culturelle à l'attention des classes primaires et secondaires de la région. L'engagement de collaborateur/trices auxiliaires, sur des temps limités, a permis également de prévoir la conception de deux futures expositions temporaires. L'année 2023 a ainsi été marquée par les nombreuses réflexions sur le futur de l'institution et son potentiel.

Les collaborateur.trice.s

Conservatrice : Diane Esselborn – 50% (jusqu'au 1^{er} février 2023)

Coraline Gajo - 50% (dès le 1er janvier 2023 et en congé

maternité du 21 avril au 21 août 2023)

Conservateur adjoint :

Loïc Chollet – 10% (20% du 20 juillet au 8 novembre 2023)

Service d'accueil:

Stéphanie Oprea – 50%

Sinda ben Rbii - 10% (en congé maternité du 20 juillet au 8

novembre 2023)

Aude Barthe – à l'heure dès le 21 avril 2023

Mandats temporaires:

Gilliane Barthe – 20% (dès le 1^{er} septembre 2023) Pierre Gaborieau – 10% (dès le 1^{er} septembre 2023)

Mathjis Roelofsen - (mandat fixe du 1er septembre au 31

décembre 2023)

Stagiaire:

Justine Kämpf – 30% (dès le 1^{er} septembre 2023)

Les bénévoles

Les Amis du Musée de Saint-Imier (50aine de membres)

Comité jusqu'au 28 novembre 2023 :

Corinne Perrenoud – Présidente Stéphanie Oprea – Secrétaire Maude Schneider – Comptabilité

Comité dès le 28 novembre 2023 :

Caroline Ferrazzo - Présidente

Anaïs Gajo – Secrétaire

Martine Bourquin – Comptabilité

Nous profitons d'exprimer nos remerciements au Service des Travaux publics de Saint-Imier, toujours disponible pour apporter son aide au musée. Un merci tout particulier pour les

employés qui ont, avec patience et courage, acheminé les vitrines particulièrement lourdes jusqu'au dépôt. Merci également aux membres des AMSI, sans lesquels nos vernissages et événements n'auraient pas la même saveur. Nous remercions le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) pour la fructueuse collaboration mise en place.

CONTRAT DE PRESTATION LEAC

Reconnu comme institution d'importance régionale depuis 2016, le Musée de Saint-Imier bénéficie d'un contrat de prestation dans le cadre de la loi sur l'encouragement aux activités culturelles LEAC. Courant sur quatre ans, le contrat actuel porte sur les années 2020-2023. Des discussions ont donc été engagées pour son renouvellement pour les années 2024-2027. Globalement, le nouveau contrat reste dans la même lignée que les précédents. À relever néanmoins l'adjonction d'articles concernant le respect de la diversité et de la non-discrimination ainsi que la prise en compte des questions environnementales. Le musée devra également développer une stratégie de recherche de fonds, ceci afin d'augmenter les apports de tiers pour ses activités.

Ledit contrat maintient également les liens étroits entre les institutions muséales d'importance régionale du Jura bernois, soit le Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville, le Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier et le Musée de Saint-Imier.

Les conservateur.trice.s de ces trois institutions ont d'ailleurs maintenu leurs échanges réguliers en 2023. La publication numérique « Curiosités du Jura bernois », diffusée sur les réseaux sociaux et les sites internet respectifs, a mis en lumière l'origine des bâtiments qui accueillent les collections des trois institutions. Du côté de Saint-Imier, c'est l'histoire de la forge qui a ainsi été relatée.

L'entretien de reporting 2022 s'est déroulé le 28 août à Tramelan. Coraline Gajo a présenté deux faits marquants : la nouvelle organisation des forces de travail au sein du musée, avec l'arrivée de Loïc Chollet et la visite d'Adolf Ogi dans l'Espace des troupes jurassiennes. Si la séance a permis de faire le bilan de l'année et des activités mises en place par sa prédécesseuse, Diane Esselborn, elle a également été l'occasion de parler d'avenir et des projets de médiation culturelle à venir au musée.

EXPOSITION TEMPORAIRE

L'exposition temporaire « Qui a tué le conservateur ? » a été vernie le 20 janvier. Entièrement conçue et réalisée par Diane Esselborn, l'exposition d'un genre nouveau proposait au public une visite sous forme d'enquête. Elle a connu un grand succès. Nous avons dénombré plus de 300 billes dans la partie résultats, mais plusieurs familles ou groupes n'avaient qu'une bille, c'est donc en dessous des chiffres réels.

MÉDIATION CULTURELLE

Accueil des publics et fréquentation

Total des entrées : 1'314 visiteur-se-s

Adultes: 716

AVS, AC, AI, étudiantes, apprentis : 280

Enfants: 318

Le relevé de la provenance des visiteur.euse.s mis en place de manière systématique par le personnel de l'accueil, a permis les statistiques suivantes : la majeure partie du public provient

de Suisse, même si, principalement à la belle saison, le musée bénéficie également du tourisme international. Parmi le public helvétique, le Jura bernois est particulièrement représenté, suivi par les cantons de Berne (autres localités que celles du Jura bernois), du Jura et de Neuchâtel. L'ouverture de l'Espace des Troupes jurassiennes a attiré des visiteur.euse.s nationaux provenant de cantons qui n'étaient, avant la réouverture, que peu représentés, à l'exemple de Fribourg, Genève et Vaud ainsi que de Suisse alémanique. Nous avons par ailleurs eu des visiteur.euse.s provenant d'Allemagne, de France et du Portugal.

Visites guidées

Le musée propose systématiquement pour chacune de ses expositions, permanentes ou temporaires, une offre de visite guidée adaptée à différents types de publics.

Dans le cadre de l'exposition temporaire, « Qui a tué le conservateur ? », aucune visite guidée n'a été mise en place puisqu'il s'agissait d'une enquête à mener. En revanche, la conservatrice et le conservateur adjoint ont accueilli plusieurs visites guidées dans l'exposition permanente. Le 8 mars, ils ont accueilli les nouveaux et nouvelles habitantes de Saint-Imier pour leur présenter l'institution. M. Walter von Kaenel a également fait plusieurs visites guidées de l'ETJ sur l'année 2023, avec à chaque fois de nombreuses personnes venues de toute la Suisse.

Loïc Chollet a fait visiter le musée et l'ETJ à plusieurs personnes actives dans le milieu culturel régional, notamment M. Alain Cortat, des éditions Alphil, et M. Aldo Dalla Piazza, du Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne. Des collaborations sont prévues (voir ci-dessous).

Conférences

Le 22 mars, Loïc Chollet a organisé une conférence de Tomislav Karlovic, professeur à l'Université de Zagreb, intitulée « Piraterie, esclavage et rachat de prisonniers durant les croisades ».

Événements

Dans le cadre de l'exposition « Qui a tué le conservateur ? » plusieurs événements ont eu lieu. Le 9 mars, le musée a organisé, en collaboration avec la bibliothèque régionale, une lecture du « Décalogue du crime », un recueil de nouvelles criminelles rédigées par les étudiants et les étudiantes des classes de maturité professionnelle santé-social et technique du ceff. Dans le cadre de la « Nuit des musées », le 20 mai, Espace Noir a accueilli une soirée « Murder party » sur le thème de l'ère du sex, drug & rock'n roll. La « Journée des musées », le 21 mai, était également sous le sceau de l'enquête à travers un atelier organisé par Step2blind. Le 8 septembre, une seconde lecture a permis de découvrir les œuvres de Simon Vermot et de participer à un atelier d'écriture.

Le vernissage des *Journaux de guerre* du capitaine Willy Sunier, édités sous l'égide de la Société jurassienne d'émulation, a eu lieu à l'ETJ et au CCL le 8 décembre, en présence d'une partie des éditeurs. À cette occasion, l'ETJ a accueilli une bonne trentaine de personnes pour une visite libre.

COLLABORATION

Perspective(s)

À l'occasion de l'exposition « Multiples », le musée a prêté trois objets graphiques issus de ses collections au CCL. Un dessin à la plume d'Henri Aragon représentant la « Tour Saint-Martin » et le même motif reproduit en lithographie et en gravure sur plastique imitation cuivre.

Château de Morges et ses Musées

Le 26 mai, Loïc Chollet s'est rendu au Château de Morges, qui abrite l'un de plus importants musées militaires de Suisse romande. Il y a rencontré la directrice, Mme Adélaïde Zeyer, ainsi qu'une partie de son équipe. Des collaborations ont été envisagées, notamment sous la forme de prêts pour de futures expositions.

Alphil

Le 3 février, le musée a reçu la visite de M. Alain Cortat, directeur des éditions Alphil, maison basée à Neuchâtel et spécialisée notamment dans l'histoire et la mise en valeur du patrimoine de l'Arc jurassien. Loïc Chollet a évoqué avec lui un projet de livre en lien avec une future exposition autour du rôle de la principauté épiscopale de Bâle dans les Guerres de Bourgogne, prévue en 2026. Une telle publication mettrait en valeur les collections de l'ETJ.

Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne

Le 2 novembre, Loïc Chollet a fait visiter le musée et l'ETJ à M. Aldo Dalla Piazza, président du Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne, que M. Chollet rejoint en qualité de conservateur adjoint. Une visite du musée aura lieu le 6 juin 2024 pour les membres du Groupe d'histoire, avant l'assemblée générale annuelle.

GNAP (Groupe neuchâtelois des amateurs en Paléontologie)

Le 25 novembre, le musée a accueilli des chercheurs et des chercheuses du GNAP pour étudier les collections de fossiles. Leurs recherches ont permis d'alimenter les informations du musée au sujet de ces fossiles.

Bibliothèque régionale

Deux lectures ont été organisées dans le cadre de l'exposition temporaire. Elles ont permis d'accueillir un public varié amateur de polars, de crime ou d'écriture.

- Les étudiant/es du ceff sont venus lire leurs récits criminels. Mêlant exercice de lecture et théâtralité, l'événement a permis de dialoguer avec l'exposition temporaire.
- L'auteur Simon Vermot est venu présenter un texte inédit. Par ailleurs, l'auteur a proposé un concours sous la forme d'un atelier « Chacun peut devenir écrivain, la preuve... ». Les participants et participantes ont été invités à continuer un récit inédit de l'auteur pour tenter de gagner son dernier ouvrage.

Circuit secret

Le projet a été finalisé et officiellement annoncé le 12 décembre. Comme convenu, le musée de Saint-Imier sera un relai pour les badges et les entrées dès la rentrée 2024.

Société jurassienne d'émulation

À l'occasion du vernissage des Journaux de Guerre de Willy Sunier, le 8 décembre, des contacts avec ont été pris avec plusieurs responsables de la Société jurassienne d'émulation dans l'idée de faire une visiter guidée du musée et de l'ETJ pour les membres de ladite société.

Guides d'art et d'histoire de la Suisse

L'élaboration du guide du Musée de Saint-Imier, pour la collection *Guides d'art et d'histoire de la Suisse*, publiée par la Société d'histoire de l'art en Suisse, est prévue pour la deuxième partie de l'année 2024. La direction en sera confiée à Loïc Chollet.

COMMUNICATION

La page Instagram du musée a été relancée et sert désormais de canal de diffusion pour les événements et les expositions. La page Facebook a également été davantage utilisée et plusieurs plans de communication suivront.

Loïc Chollet a publié plusieurs articles dans le quotidien neuchâtelois *Arcinfo* sur des pages d'histoire régionale, et notamment du Jura bernois. Des objets ou des costumes du musée et de l'ETJ ont été utilisés pour illustrer ces articles, dans l'idée de faire connaître le musée à un plus large public. M. Chollet a également été interviewé pour un portrait consacré à l'historien militaire Hervé de Weck, l'un des concepteurs de l'ETJ, qui est paru dans le mensuel d'histoire romand *Passé simple*. Il a également présenté l'ETJ et ses collections lors de plusieurs conférences universitaires et grand public, tant en Suisse qu'à l'étranger.

COLLECTIONS

Accroissements

Comme chaque année, notre musée a bénéficié de nombreux dons et legs de la part de généreux donateurs, sans lesquels la richesse des collections ne serait pas la même. Nous tenons ici à manifester toute notre gratitude à l'égard des personnes privées et des institutions concernées. Par ailleurs, l'acquisition de plusieurs objets en vue de les intégrer dans les expositions temporaires a permis de venir enrichir la collection.

Donations

- MSI 2023-001 : Livret de 12 cartes de vues de Saint-Imier, don de Laurent Boillat
- MSI 2023-002 à 2023-008 : 7 lithographie réalisée par la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, don de la mairie de Saint-Imier
- MSI 2023-009 : Portrait de Frédéric-Auguste Chopard, don de Dominique Dallenbach
- MSI 2023-010 : Portrait de Mme Augusta, don de Dominique Dallenbach
- MSI 2023-011 : Lettre du 09 mai 1954 à propos des deux tableaux, don de Dominique Dallenbach
- MSI 2023-012 : Montre peinte, don de Dominique Dallenbach
- MSI 2023-013 : Portrait de René Houriet, par Claude René Houriet, don de Mémoires d'Ici
- MSI 2023-014 : Portrait de Marcel Houriet, par Jacques Fuchs, don de Mémoires d'Ici
- MSI 2023-015 : Peinture de la Collégiale de Saint-Imier, par Jacques Fuchs, don de Mémoires d'Ici
- MSI 2023-016 : Peinture d'une scène agricole, par André Jacot, don de Mémoires d'Ici
- MSI 2023-018 : Une paire de jumelles, début 20e siècle, don de Nicole Reymond
- MSI 2023-019 : Deux pochettes de disque Albert Sémon à Saint-Imier, don de Nicole Reymond
- MSI 2023-020 : Disque les petits chanteurs d'Erguël, don de Nicole Reymond
- MSI 2023-021 : Miroir de poche Schutz & co à Saint-Imier, don de Nicole Reymond
- MSI 2023-022 : Poupée en uniforme, école des cadets, don de Mémoires d'Ici
- MSI 2023-024 : Aquarelle sur papier de Jean-Pierre Béguelin, donc de la commune de Saint-Imier
- MSI 2023-025 : Lithographie de Sylvère Rebetez, don de la commune de Saint-Imier
- MSI 2023-026 : Une channe en étain, reçue par M. André Cattin lors de la mobilisation de 1942, don de M. Charles Broquet
- MSI 2023-027 à 056 : Divers ouvrages sur l'anarchisme, don de M. von Kaenel
- MSI 2023-057: Une reproduction d'une peinture d'Henri Piccot représentant le restaurant de la Clé, don de M. von Kaenel
- MSI 2023-058 : Une peinture de Robert Gygax, don de Francis Béguelin
- MSI 2023-059 : Une peinture de Pierre Warmbrodt, don de Francis Béguelin
- MSI 2023-060: Une peinture de Pierre Warmbrodt, don de Francis Béguelin
- MSI 2023-061 : Une peinture d'Henri Piccot, don de Francis Béguelin
- MSI 2023-062 : Une peinture d'Herbert Theurillat, don de Francis Béguelin
- MSI 2023-063 : Une peinture de Pierre Warmbrodt, don de Francis Béguelin

• MSI – 2023-065 : Une peinture de Maurice Favre, don d'Anne Schnegg

Achats

- MSI 2023-017 : Paysage par Robert Gygax 1989, achat de CHF 200 auprès de Luc Moser
- MSI 2023-064 : Un dessin militaire de Charles L'Eplattenier, achat de CHF 380 auprès de Christian Soler, antiquaire à Bienne
- MSI 2023-060: Une peinture de Christophe Lambert, achat de CHF 2'250 au CCL

COLLABORATEURS-TRICE-S

Les changements au sein de l'équipe ont permis de donner un nouveau jour aux collaborations. L'arrivée de la conservatrice, mais également de différentes aides (stagiaire, personnel auxiliaire, mandaté/es) a redynamisé les projets du musée.

Néanmoins, les quatre collaborateurs-trice-s fixes du musée cumulent un temps de travail correspondant à 1.2 poste :

Conservatrice: 50% Conservateur adjoint: 10%

Collaboratrice responsable de l'accueil des publics : 50%

Auxiliaire en charge de l'accueil des publics : 10%

Comme les années précédentes, le manque de personnel s'est à nouveau posé. Sans les apports des bénévoles, des AMSI et des stagiaires, il aurait été impossible de concrétiser certaines tâches dévolues à l'institution. L'engagement temporaire de nouveaux/velles collaborateur/trices a permis de renforcer l'équipe et de mettre en place des projets de plus grande ampleur comme l'ouverture future de deux expositions temporaires simultanées et le développement de la médiation culturelle. Preuve étant de la nécessité d'apporter des forces nouvelles à l'institution.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS

Durant toute l'année, les travaux courants ont à nouveau fortement sollicité les collaborateurtrice-s : accueil, visites, contacts, administration, secrétariat, budget, conservation préventive, etc.

Parmi les diverses activités, mentionnons :

- La participation à de nombreuses séances en vue de projets d'expositions, de recherches ou de partenariats ;
- La mise à jour des différents supports numériques du musée : site internet, pages Facebook et Instagram, pages du musée sur différents sites : museums.ch, Jura bernois tourisme, RIM, etc.;
- Participation à l'élaboration de divers brochures, flyers, etc.
- Des recherches documentaires menées par l'équipe du musée afin de répondre à plusieurs demandes émanant de particuliers et concernant notamment des objets historiques militaires ;
- Divers contacts avec des spécialistes d'histoire suisse et/ou militaire, dans le but de faire rayonner l'institution, et préparation de publications liées à l'histoire régionale ;
- Planification des futures expositions ;
- Maintenance et surveillance des collections et des locaux ;
- La présence lors des séances du Réseau Interjurassien des Musées RIM ainsi qu'aux séances de la Commission culturelle de Saint-Imier,

- La participation aux rendez-vous suivants :
 - o Réunions pour le projet Circuit Secret de Jura bernois tourisme ;
 - o Réunions avec les musées d'importance régionale du Jura bernois.

Parallèlement à cela, l'institution a été représentée à diverses reprises, dont il faut notamment citer :

- Coraline Gajo a rencontré à plusieurs reprises divers professionnel/les de médiation culturelle (et notamment Mme Eyer du NMB Nouveau Musée Bienne) afin de développer le potentiel de l'institution. Des ateliers ont été élaborés avec le soutien de quelques professeurs des écoles primaires et secondaires. Ils seront mis sur pieds durant l'année 2024 afin de les proposer aux classes de la région.
- En août, Coraline Gajo a été interviewée à deux reprises par RJB. Dans l'émission « Les trésors de nos musées » elle a présenté le célèbre zèbre de l'accueil. Au micro de « À votre service » elle a relevé le fait que l'institution appartient en premier lieu à son public.
- Coraline Gajo a également intégré le comité de la Faîtière culturelle nouvellement formée durant l'année 2023.
- L'accueil, le 9 novembre 2022, de trois jeunes pour la journée « Futurs en tous genres ». Coraline Gajo leur a fait visiter les dépôts en leur proposant d'apprendre à utiliser l'inventaire numérique pour replacer les objets. Ils ont également pu installer deux œuvres qui sont présentées dans l'exposition temporaire « Henri Piccot »
- Loïc Chollet a participé à la formation « Concevoir une exposition à petit budget », proposée par ICOM Suisse les 4 et 5 décembre.
- Le 7 décembre, le musée a participé aux fenêtres de l'avent de Saint-Imier. La stagiaire, Justine Kämpf, a réalisé une vitrine de Noël sur la devanture du musée présentant notamment le fameux zèbre.

La conservatrice

Coraline Gajo

Le conservateur-adjoint

Loïc Chollet

CRESCENTIA SA

Conseil d'administration :

Président :

M. Corentin Jeanneret

Vice-présidente :

Mme Gisèle Tharin Mme Annick Chatelain

Secrétaire : Membres :

Mme Josika Iles, MM. Olivier Zimmermann, Marco Pais Pereira, Hugo

Figueiredo et Samuel da Silva

Crescentia SA constitue la société de développement économique de Saint-Imier. La Municipalité de Saint-Imier en est l'actionnaire unique et le Conseil municipal ainsi que sa chancelière composent son Conseil d'administration.

En parallèle à son activité régulière de Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), Crescentia SA est copropriétaire du bâtiment Parc Technologique III qui offre aux entreprises locales et externes des locaux modernes et fonctionnels. Crescentia SA soutient le développement économique en Terre d'énergies en ayant une stratégie favorisant l'implantation sur le territoire local et en particulier dans la zone industrielle de La Clef (PDE d'importance cantonale d'entreprises à haute valeur ajoutée).

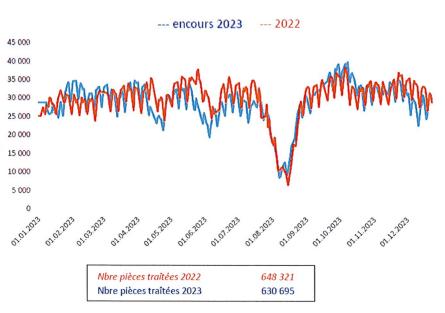
Bureau officiel de contrôle des chronomètres de Saint-Imier (BOSI)

L'histoire du contrôle remonte dans notre cité au 12 novembre 1884 déjà, date à laquelle le Gouvernement bernois approuvait le règlement pour les bureaux cantonaux d'observation de montres et plaçait ainsi sous sa surveillance l'école d'horlogerie de Saint-Imier qui a déployé cette activité jusqu'en 1975.

Cité horlogère d'importance, à la longue tradition d'industrie de la montre de précision et du chronométrage sportif, Saint-Imier exploite à nouveau depuis 2013 un bureau de contrôle des chronomètres par l'intermédiaire de sa société anonyme Crescentia SA qui est ainsi devenue un acteur du monde horloger à part entière.

Le BOSI a finalement bouclé l'année avec 630'695 pièces certifiées contre 654'000 annoncées, soit 3.56% de moins.

Évolution des volumes entre 2022 et 2023 :



Dirigé par M. Patrick Flaig, l'effectif du personnel fixe de Crescentia SA se répartit comme suit :

- 1 responsable du BO;
- 3 adjoints;
- 7 CDI:
- 7 CDD :
- 26 auxiliaires.

Cela représente 18'521 heures de travail pour les 18 emplois fixes et 5'919 heures de travail pour les 26 auxiliaires.

Afin d'assurer une coordination optimale entre le COSC, les principaux déposants et les trois bureaux de contrôle, le Président de Crescentia SA siège au Conseil d'administration du Contrôle officiel Suisse des Chronomètres.

L'année 2023 a été riche en développements pour le BOSI et a vu se concrétiser un projet important, permettant de profiler le BOSI : une nouvelle méthode de mesure en tête de montre en mode semi-automatique initié en 2021 a été validé en décembre 2022 par le SAS – service d'accréditation suisse. Le COSC est maintenant officiellement accrédité pour cette méthode de mesure. Le laboratoire de Saint-Imier est le premier BO à être équipé de ces nouvelles machines¹.

Divers travaux ont été effectués afin que le BOSI puisse toujours effectuer ses missions à satisfaction. C'est dans ce but qu'un deuxième groupe froid et qu'un humidificateur ont été installés, sans oublier des travaux d'entretien courants tels que la réparation des stores ou encore l'entretien du revêtement de sol.

Des mesures ont également été prises pour parer à une éventuelle pénurie d'énergie, pour éviter de devoir arrêter la production et donc de ne pouvoir tenir les engagements pris envers les déposants. Le défi d'être fonctionnel avant l'hiver a été relevé, ce qui est une performance. Toutes les conditions étaient réunies pour sa mise en fonction le 15 décembre. C'est ainsi qu'une génératrice et un onduleur assurent une certaine autonomie au BOSI en cas de délestage.

Deux jubilés significatifs ont été célébrés en 2023. D'une part, le COSC a fêté ses 50 ans. La fête s'est déroulée en deux temps. Le 12.09.2023, jour anniversaire, au Club 44, une manifestation a marqué tangiblement cet événement. Cette soirée a aussi été l'occasion de présenter l'ouvrage commémoratif sorti pour le cinquantenaire. Une fête réunissant l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs a eu lieu au Château de Chillon afin d'associer le personnel sans qui la mission du COSC ne pourrait être atteinte. D'autre part, le BOSI a fêté ses 10 ans d'existence à Saint-Imier. Plusieurs événements festifs (journée officielle avec visite du Musée Longines, pique-nique du personnel et visite d'ETA à Villeret) ont eu lieu au cours de l'année afin de célébrer sans chichi cette décennie de contrôle en Terre d'énergies.

Le Conseil d'administration de Crescentia souhaite adresser ses remerciements à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du BO de Saint-Imier pour la qualité de leur travail qui contribue à la bonne réputation de l'horlogerie suisse.

Parc Technologique III

Le Parc technologique III a été officiellement inauguré en septembre 2016 dans la zone industrielle de La Clef, à l'entrée ouest de la localité.

¹ Rapport annuel 2022 du COSC

Le bâtiment est organisé en propriété par étage (PPE). L'administration et la gestion du bâtiment sont assurées par Crescentia SA par l'intermédiaire des services de l'administration communale.

Crescentia SA, avec une part de 5694/10000, se partage aujourd'hui la copropriété du bâtiment avec le Groupe Froidevaux SA qui détient une part de 4'306/10'000. Durant l'année 2021, deux actes de droit d'emption ont été conclus par Crescentia SA.

En cas d'exercice de ces différents droits d'ici octobre 2024, Crescentia SA deviendra alors un acteur minoritaire du Parc Technologique III en ne conservant plus que le feuillet n° 2069-5 (736/10'000) situé au 2ème étage et loué à l'entreprise BOS-Software Sàrl.

Le conseil d'administration de Crescentia SA avait favorisé la réalisation des accès à la future halte CFF de la Clef dont les travaux sont planifiés dès 2024.

Plusieurs démarches du côté des CFF sont en cours afin de créer les conditions nécessaires à la future réalisation du projet.

Il faut saluer l'esprit d'ouverture des entreprises voisines qui faciliteront les conditions de réalisation du complexe "Halte de la Rue de La Clef".

Avenir des Anciens Abattoirs

Comme cela a été annoncé lors du Conseil de ville du 26 octobre 2023, le projet de réaménagement des anciens abattoirs a été abandonné dans sa forme actuelle. Le contexte économique, notamment dans le domaine de la construction, ainsi que les exigences liées à la protection des sites et des approvisionnements en énergie ont rendu le projet Abattoirs impossible à réaliser. Afin d'assurer sa stabilité financière et compte tenu du contexte financier actuel qui impose la rigueur, Crescentia SA a décidé d'abandonner ce projet. La priorité actuelle est d'accompagner les trois partenaires qui ont maintenu leur volonté de rester à Saint-Imier.

Des contacts étroits avec tous les partenaires au cours de ce projet ont permis de garder des relations solides et de confiance. A chaque étape, ils ont confirmé leur intérêt et leur maintien, mais pas à n'importe quelle condition. Crescentia SA a également mis tout en œuvre pour aller de l'avant et le mener à bien, mais pas à n'importe quel prix et sans menacer l'avenir financier de Crescentia SA, société garante du développement économique de Saint-Imier.

Début mars 2023, le conseil d'administration a souhaité obtenir une nouvelle simulation financière du projet afin d'évaluer sa faisabilité, compte tenu des surcoûts évoqués ci-dessus. En date du 9 mai 2023, cette projection a été présentée aux membres. Le conseil d'administration a retenu que le prix de location annuel « de raison » s'élève à CHF 290.75/m2 selon les calculs effectués et les diverses données en sa possession. Ce montant a été proposé aux trois partenaires, alors même que le premier montant évoqué lors de la genèse de ce projet dès 2021 était aux alentours de CHF 150.00/m2.

A l'été 2023, les trois partenaires ont communiqué leur position au conseil d'administration. Sans surprise, étant donné l'explosion des coûts, ils ont indiqué à Crescentia SA leur impossibilité de poursuivre le projet à ces conditions. Compte tenu de ces retours et des données du projet, le conseil d'administration a pris plusieurs décisions Premièrement, le 6 juillet 2023, il a décidé d'abandonner dans sa forme actuelle le projet abattoirs. Cette décision, lourde de sens, n'est pas anodine mais il a fallu se rendre compte de l'évidence. Les surcoûts rendent les propositions si peu attractives qu'il n'est pas possible de trouver des partenaires prêts à s'y investir. En outre, la pérennité financière de Crescentia SA ne peut pas être

menacée à court, moyen ou long terme. Cette société porte le développement économique de la cité imérienne et s'occupe notamment de l'exploitation du BO du COSC et de l'exploitation du PTSI III. Remettre en cause la stabilité financière de l'ensemble pour faire progresser le projet abattoirs est un mauvais calcul sur la durée et le conseil d'administration n'a pas souhaité hypothéquer l'avenir de cette société.

Dans un deuxième temps, lors de sa séance du 29 août 2023, le conseil d'administration a souhaité transmettre l'accompagnement des trois partenaires à la Municipalité. La volonté de trouver d'abord une solution pour les partenaires avant d'avoir une solution pour l'avenir des abattoirs a été prise. Ce retour dans le giron municipal permettra de gagner en agilité et de clarifier les choses. Le Conseil de ville avait donné mandat à Crescentia SA de porter le projet abattoirs pour trouver une solution à la volonté de développement des trois partenaires précités. Dans la mesure où, démonstration faite, ce projet n'est pas viable, il n'appartient plus à Crescentia SA de le faire. Par contre, il est évident que l'intérêt de Saint-Imier est de voir se développer un Médicentre ainsi que le maintien du Parc régional Chasseral et de la Police cantonale en terre imérienne. C'est dans cette optique et confiante dans l'avenir que les trois partenaires ont été reçus par une délégation du Conseil municipal. Le message transmis par les trois parties est le même : la volonté de rester à Saint-Imier est entière et n'a pas été entamée. Le Conseil municipal s'engage donc actuellement, aux côtés des partenaires, pour trouver des solutions existantes ou à construire à Saint-Imier. Ces démarches sont appuyées par la Municipalité qui met tout en œuvre pour trouver des alternatives.

Cette année 2023 aura été riche et fertile en projets et en avancements. Crescentia SA se porte bien et a su relever les nombreux défis qui se sont présentés à elle. L'activité de la société est variée et abondante avec une seule finalité : offrir à Saint-Imier un développement économique à la hauteur de son industrie et de sa place de future première commune du Grand Chasseral. L'abandon du projet Abattoirs est une décision de raison qui ne mettra pas en péril à l'avenir la société. L'année 2024 laisse entrevoir la recherche d'alternatives pour réaffecter ces anciens abattoirs. C'est confiant et tourné vers un avenir prospère que le Conseil d'administration a œuvré en 2023 et continuera de le faire dans les années à venir.

Au pom du Consei∕ d'administration

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

Secrétaire

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2023

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2023 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2023	31.12.2022
Caisse	247.45	238.60
BCBE - 16.254.717.4.26 "construction"	78 146.80	78 143.20
CEC - 57.506.273.268.3 "Consignation"	0.00	0.00
BCBE - 16 243.671.7.47 "locations"	61 264.06	61 264.16
BCBE - 42 4.268.148.24 "Garantie Beco"	0.00	0.00
BCBE - 16 922.926.9.74 "c/c COSC"	318 025.35	981 052.19
CEC - 57.506.273.467.8 "Construction PTSI III"	1 442 650.77	1 442 555.77
CEC - 57.506.273.784.7 Loyers PTSI III	4 671 789.51	3 215 060.85
CCP CH24 0900 0000 1414 0146 4	0.00	0.00
Débiteurs	285 265.35	138 997.00
COSC - Débiteurs	250 338.48	262 118.71
Impôt anticipé à récupérer	366.30	118.90
Actifs transitoires	0.00	13 352.35
Impôt préalable	0.00	3 752.50
Immeuble PTSI III	2 557 557.15	2 774 282.03
COSC - Laboratoires et enceintes	50 000.00	100 000.00
COSC - Mobilier, appareils, véhic.	86 507.45	0.00
Immeuble Abattoirs en cours	0.00	309 387.45
TOTAL ACTIFS	9 802 158.67	9 380 323.71

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2023

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2023 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers	129 244.24	46 698.95
Passifs transitoires	14 000.00	54 000.00
COSC - TVA due	51 083.63	39 711.30
Compte d'attente	0.00	0.00
Dépôts Badges PTSI III	750.00	750.00
CEC prêt ferme 57.506.273.750.2	0.00	0.00
CEC prêt ferme 57.506.273.749.9	0.00	0.00
COSC - prêt	0.00	0.00
Confédération, prêt NPR	659 500.00	735 500.00
Canton, prêt NPR	659 500.00	735 500.00
Confédération, prêt NPR	408 000.00	431 000.00
Canton, prêt NPR	408 000.00	431 000.00
Provision pour impôt préalable TVA s/invest.	198 669.98	215 394.86
Provision pour loyers impayés	0.00	123 499.05
Provision PPE	0.00	43 664.90
Provision pour fluctuation - COSC	1 200 000.00	1 000 000.00
COSC - Provision BO Secours	949 999.99	625 000.00
Capital-actions	3 000 000.00	3 000 000.00
Réserve générale	103 000.00	78 000.00
Résultat reporté	1 953 939.05	1 479 123.21
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	66 471.78	341 481.44
TOTAL PASSIFS	9 802 158.67	9 380 323.71

PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA

Conseil d'administration au 31.12.2023 :

Président : M. Corentin Jeanneret Vice-président : M. Philippe-Emmanuel Grize

Membres: MM. Mario Castiglioni, Jeroen Köller, Didier Rizzotti et Olivier Zimmermann

Les procès-verbaux des séances ont été tenus par Mme Gabrielle Romy. Le conseil d'administration tient à lui témoigner sa reconnaissance pour le travail accompli.

La société anonyme fondée en 2003 est détenue à hauteur d'un tiers des actions par la Haute Ecole Arc et pour les deux tiers restants par la Municipalité de Saint-Imier. Elle a notamment pour objectif la mise à disposition de locaux à des institutions de formation et de recherche appliquée, incluant la mission de transfert technologique à de jeunes entreprises ou des entreprises en constitution. La société veille également à favoriser le perfectionnement professionnel et la formation continue en général, ainsi que le développement du domaine Ingénierie de la Haute Ecole Arc, sur le site de Saint-Imier en particulier.

Après une première extension du bâtiment en 2011, la HE-Arc et la ville de Saint-Imier ont investi en 2020, à travers la société Parc technologique de Saint-Imier SA, 1,5 million dans la rénovation et la transformation de la partie sud du bâtiment qui correspond à une ancienne usine Straumann des années 60.

Le bâtiment du Parc Technologique de Saint-Imier (PTSI) offre aux étudiant-e-s de troisième année ainsi qu'au personnel d'enseignement et de recherche de la Haute Ecole Arc Ingénierie une proximité idéale permettant une collaboration régulière avec les entreprises de l'Arc jurassien.

En effet, sur ses 3'500 m², le PTSI abrite sept des onze groupes de compétences du domaine ingénierie, en adéquation parfaite avec les besoins de notre terreau industriel :

- Conception des moyens de production
- Métrologie et vision industrielle
- Systèmes informatiques embarqués
- Autonomisation industrielle
- Technologies d'interaction
- Analyse des données
- Imagerie

Le groupe dénommé « Autonomisation industrielle » a été créé en 2021 et est venu renforcer les compétences directement dédiées à l'industrie manufacturière de l'Arc jurassien pour soutenir la digitalisation de l'économie et ainsi compléter le portefeuille des compétences de la HE-Arc présentes sur le site de Saint-Imier.

Le PTSI abrite également le Tornos Research Center, ARCM (Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques) et le MicroLean Lab, projet de partenariat public-privé de la HE-Arc Ingénierie. Le bâtiment offre plusieurs salles de cours, des salles de pratique, des laboratoires ainsi qu'une salle propre équipée d'appareils de mesure et de caractérisation.

En général

L'année 2023 peut être qualifiée d'année de transition pour la société. En effet, la présidence a changé pour faire suite aux dernières élections municipales à Saint-Imier. Ainsi, après une année aux commandes, M. Denis Gerber a remis son mandat de président à M. Corentin Jeanneret. Le changement a été officialisé lors de l'assemblée générale annuelle tenue en juin 2023. Ce moment a été l'occasion de remercier M. Denis Gerber pour son implication et son travail à la tête de la société.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises et a notamment traité des points suivants :

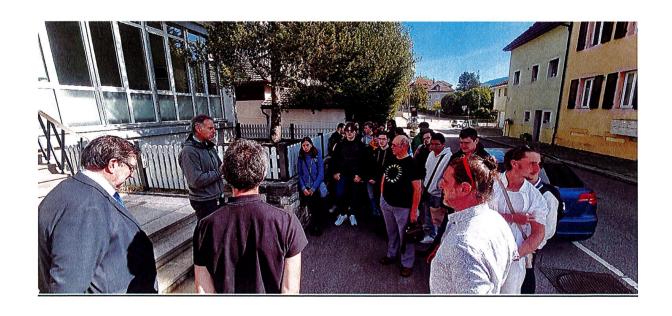
- Travaux à prévoir (WC et cafétéria);
- Remplacement du mobilier de la terrasse ;
- Installation de panneaux photovoltaïques ;
- Conciergerie;
- Marche administrative.

L'année 2023 s'inscrit donc dans la continuité des précédentes et le conseil d'administration continue à veiller à ce que les locaux, dont la société est propriétaire, restent modernes, accueillants et fonctionnels.

Le 19 novembre 2023, une conférence de presse s'est tenue en présence de Mme la Conseillère d'Etat bernoise Christine Häsler dans le cadre du projet Européen DNAMIC dont le but est de stocker des données numériques dans de l'ADN afin de réduire l'impact environnemental de la génération grandissante de nos données, tout en offrant une solution robuste et pérenne à leur stockage.



Le 27 septembre 2023 une délégation du Lycée Jules Richard à Paris avec lequel la HE-Arc entretient des relations depuis de nombreuses années, a visité les locaux du PTSI avec comme but d'offrir aux étudiantes et aux étudiants du Lycée Jules Richard une suite logique à leur formation appliquée dans le domaine des microtechniques.



Au nom du Conseil d'administration

Corentin Jeanneret

Olivier Zimmermann

muelman

Président

Membre

PTSI SA

Comptabilité 2023

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2023 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2023	31.12.2022
BCBE - 16 249.947.3.98 "c/c"	538 838.78	567 546.48
CEC - 42 0.064.250.09 "Epargne"	116 285.10	116 279.35
BCBE - 42 4.035.984.64 "Epargne"	1 057.05	1 056.20
BCBE - 16 286.899.5.52 "c/c extension"	7 636.46	7 654.01
CCP - CH26 0900 0000 1453 3468 1	0.00	0.00
Prêt commune de Saint-Imier	0.00	0.00
Impôt anticipé à récupérer	138.25	0.00
Débiteurs	49 230.40	10 927.00
Actifs transitoires	0.00	0.00
Stock mazout	0.00	0.00
Mobilier, machines, appareils	1.00	1.00
Immeuble Serre 7	600 000.00	670 000.00
Immeuble Beau-Site 16	5 320 000.00	5 440 000.00
Immeuble - Rénovation	0.00	0.00
TOTAL ACTIFS	6 633 187.04	6 813 464.04

PTSI SA

Comptabilité 2023

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2023 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2023	31.12.2022
Créanciers	41 895.80	90 570.40
Passifs transitoires	5 001.00	6 354.85
Compte d'attente		
Prêt long terme commune de St-Imier	100 000.00	100 000.00
Prêt long terme HE-Arc	100 000.00	100 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.804	159 000.00	489 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.707.524	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.708.798	2 120 000.00	2 120 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.713	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.104.034.853	1 150 000.00	1 150 000.00
Confédération, prêt LIM	0.00	37 500.00
Canton, prêt LIM	0.00	27 500.00
Confédération, prêt NPR	364 000.00	417 000.00
Canton, prêt NPR	364 000.00	417 000.00
Fonds de rénovation	1 193 423.39	963 423.39
Capital-actions	300 000.00	300 000.00
Réserve générale	29 000.00	25 000.00
Résultat reporté	566 115.40	570 115.40
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	140 751.45	
TOTAL PASSIFS	6 633 187.04	6 813 464.04



Conseil d'administration (fin 2023) :

Présidente :

Josika Iles

Vice-Président :

Samuel Miserez

Membres:

Bastien Boillat, Jakob Fritz, Patrick Adatte

L'année 2023 a été la quatrième année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a presque atteint 1 million de m³ (999'951 m³) soit une légère baisse par rapport à 2022 (1'028'912 m³, -2.8%). Rappelons que ce projet garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Il est porté par le SEF et la commune de Saint-Imier.

Quantités d'eau pompée en 2023

Contractuellement le SEF et la commune de Saint-Imier doivent se partager en principe à parts égales les quantités d'eau produites qui sont facturées CHF 1.10/ m³ (HT). Les contraintes liées à l'exploitation des 2 réseaux de distribution (fuites, travaux de rénovation, de maintenance, ...) peuvent induire des différences sensibles dans quantités d'eau prélevées par les 2 clients de Eau-Vallon SA.

Au total 999'951 m³ ont été facturés en 2023 soit une moyenne quotidienne de 2740 m³ (2'819 m³/ jour en 2022). Les 2 partenaires ont consommé 1448 m³/ jour (52.8% pour Saint-Imier) et 1'292 m³/ jour (47.1% pour le SEF) en 2023. Les ventes d'eau ont représenté des revenus de CHF 1'099'946.10 en 2023 contre CHF 1'131'803.20 l'année précédente.

Suivi de la qualité de l'eau

En plus des mesures en continu de la température, de la conductivité, du pH, de l'absorption UV, de la turbidité et de la teneur en oxygène dissout, le programme d'analyses a été organisé sur une base annuelle. Il comprend des analyses chimiques trimestrielles de l'eau brute (ions majeurs et mineurs, micropolluants, pesticide, hydrocarbures) et des analyses bactériologiques mensuelles de l'eau brute et désinfectée. En 2023 l'ensemble des paramètres respectaient les normes de potabilité.



La station des Sauges en 2023.

Les décomptes et les factures du projet d'investissement transmises en 2022 aux autorités subventionnantes fédérales et cantonales (Berne et Jura) ont été validées et les subventions payées.

Les investissements totaux réalisés jusqu'à fin 2023 et validés (sans la totalité du lot 8, encore en cours) se répartissent de la manière suivante :

Lot 1	Puits des Sauges	CHF	4'043'856
Lot 2	Conduites Sauges - Philosophes	CHF	2'424'747
Lot 3:	Réservoir des Philosophes	CHF	6'832'860
Lot 4:	Philosophes - Assesseur (SEF)	CHF	2'756'481
Lot 5:	Réservoir de l'Assesseur (SEF)	CHF	1'425'307
Lot 6:	Assesseur – Cerneux-Lombard (SEF)	CHF	2'667'253
Lot 7:	Philosophes – Sur les Crêts (Saint-Imier)	CHF	1'599'643
Lot 8:	Réservoir Sur les Crêts (en cours, St-Imier)	CHF	1'465'984
Lot 9:	Saint-Imier – Sonvilier – Renan	CHF	1'011'780
	Télégestion	CHF	1'044'549
	Frais généraux	CHF	309'037
TOTAL		CHF	25'580'101.60

Suite à des problèmes de fonctionnement et de télégestion, les variateurs de fréquence des pompes de la station des Sauges ont été changés. Depuis ces modifications, l'ensemble de l'infrastructure fonctionne à satisfaction.

Les travaux de maintenance et de nettoyage ont été réalisés en partenariat par le Domaine de l'eau et du gaz de Saint-Imier et le SEF qui ont mis à disposition de Eau-Vallon SA les ressources humaines nécessaires.

Le bilan 2023 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2023, donc après l'impression du rapport 2023, sera joint au rapport de gestion 2024.

BILAN 2022

ACTIF		
Trésorerie	CHF	2'051'799.53
Créances résultant de ventes et de prestations	CHF	94'019.95
Autres créances	CHF	148'04
Actifs de régularisation	CHF	0.00
Immobilisation corporelle	CHF	12'134'221.98
Subventions	CHF	-4'818'210.00
TOTAL	CHF	9'461'979.50

PASSIF

TOTAL	CHF	9'461'979.50
Résultats de l'exercice	CHF	183.37
Pertes au bilan	CHF	2'510.73
Capital social	CHF	1'000'000.00
Provision	CHF	620'000.00
Exigible à long terme	CHF	6'000'000.00
Exigible à court terme	CHF	1'839'285.40

Au nom du Conseil d'administration

La Présidente

Membre

Josika Iles

Patrick Adatte



CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Patrick Linder Vice-président : M. Yves Beaumann

Membres: MM. Cédric Bassin, Tino Cocco, Johann Faneca, Jacques Schnyder, Gisèle Tharin

RAPPORT ANNUEL 2023

Un changement fondamental a affecté le CTM en 2023 et a contraint le conseil d'administration à agir de manière diligente en coordination avec les actionnaires pour gérer une crise. Privé en cours d'année de ses missions historiques de formation pour le ceff, le CTM s'est subitement retrouvé dans une situation délicate menant, sans action résolue, rapidement à la faillite. En effet, cette configuration nouvelle dans le domaine de la formation a coupé instantanément la société de la plus grande part de ses revenus et surtout d'une marge contributive essentielle au maintien des activités de production peu rémunératrices. Dans ce contexte critique, le Conseil d'administration s'est impliqué de manière rapprochée et a adopté pour priorités 1) assainissement financier 2) préservation de la capacité à poursuivre la mission initiale et 3) accompagnement du personnel concerné.

Le Conseil d'administration a donc élaboré sans délai un plan de mise en veille de la société qui a été approuvé à l'unanimité des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale du 26 juin 2023. Cette approche a en premier lieu permis d'écarter tout risque de faillite, d'endettement sans perspectives et de défaut de paiement. Les engagements du CTM en matière de production ont aussi pu être tenus durant l'été 2023 et l'ensemble des contrats avec le tissu industriel régional a été honoré. C'est toute-fois avec tristesse que le Conseil d'administration, en coordination avec les actionnaires, a dû se résoudre à se séparer du personnel de la société qui n'avait plus, dès le mois de juillet, les missions de base pour lesquels il était engagé. Accompagnés de manière méthodique, les collaborateurs ont été engagés par le ceff ou réorientés vers des entreprises régionales cherchant à engager des profils comme les leurs. En parallèle, le parc de machines utilisées dans les formations de base dispensées par le CTM a été vendu au prix du marché au ceff qui doit désormais dispenser ces cours en direct. Tous les équipements pertinents ont ainsi été transférés au ceff dans le respect de la longue relation entre les deux entités. Cette opération a permis de reconstituer une fortune qui pourra servir, le cas échéant, au redéploiement d'une offre d'injection plastique en lien avec les besoins de l'industrie.

En déplorant profondément la situation qu'il a dû traiter, le Conseil d'administration considère que la gestion déployée avec réactivité et résolution a permis d'éviter un impact financier irréversible pour le CTM, d'obtenir temps et ressources pour étudier les besoins actuels dans le domaine de la microinjection plastique et de trouver une solution convenable pour les collaborateurs. L'excellent dialogue entre les actionnaires et le Conseil d'administration a rendu possible cette action en dépit du caractère regrettable de la situation. Différentes pistes sont étudiées par le CTM depuis l'automne 2023 pour

Rapport d'activité CTM 2023

réorganiser la société en fonction des besoins de formation et des compétences de plasturgie nécessaires au tissu industriel régional. L'hypothèse de base demeure d'établir un modèle économiquement viable pour offrir ou gérer des solutions d'injection plastique (conception, production de petites séries, usinage de moules) aux entreprises régionales tout en consignant les compétences nécessaires pour y parvenir.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président :

Le Vice-président :

Patrick Linder

Yves Beaumann

Centre de Technologies Microtechniques SA

Comptabilité 2023

Au moment de l'établissement du rapport, les comptes de l'exercice 2023 ne sont malheureusement pas encore disponibles (en cours de bouclement). Les comptes sont donc présentés avec une année de décalage.

BILAN au 31.12.2022

ACTIFS	31.12.2022
CEC Clientis - 16 1.062.397.03	58'012.77
Caisse	226.25
Débiteurs	20'348.40
Ducroire sur débiteurs	-7'800.00
Actifs transitoires	1'608.93
Travaux en cours	22'398.00
Inventaire marchandises	22'513.00
Immobilisations corporelles (machines)	3.00

TOTAL ACTIFS 117'310.35

PASSIFS	31.12.2022
Créanciers	11'958.09
Passifs transitoires	3'000.00
Capital-actions	102'000.00
Résultat reporté	2'687.25
Résultat de l'exercice	-2'334.99

TOTAL PASSIFS 117'310.35

COMPTE DE RÉSULTAT au 31.12.2022

Produits des ventes de biens et prestations	679'433.98
Variation des travaux en cours	-28'602.00
Charges variables	-47'333.19
Produits exceptionnels	0.00
Charges exceptionnelles	-8'210.11
Frais de production	-2'002.10
Frais de transport	-142.06
Amortissements de production	0.00
Personnel d'exploitation	-531'683.80
Frais de locaux	-336.33
Frais partenariat ceff	-43'163.96
Frais financiers	118.78
Assurances	-6'785.75
Frais de gestion	-7'465.95
Frais de promotion	-6'137.55
Impôts directs	-24.95

Résultat net de l'exercice -2'334.99

Société immobilière Diapason S.A.

Rapport de gestion de l'exercice 2023

Conseil d'administration :

Président

M. Martin Rytz

Secrétaire et membre

M. Yves Houriet

Membre

M. Olivier Zimmermann

La société a géré en fonction de ses moyens l'immeuble dont l'école de musique est locataire.

Durant l'exercice 2023, aucuns travaux – autres que l'entretien courant du jardin – n'ont eu lieu.

Afin de rendre le bâtiment aux normes en relation avec la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), une étude pour l'installation d'un ascenseur est en cours de réalisation. De plus, un agrandissement (ou nouveau bâtiment annexe) est également à l'étude. Les éventuelles demandes de permis seront déposées en 2024.

St-Imier, le 20 janvier 2024

Le Président

Le Secrétaire

Martin Rytz

Yves Houriet

Annexe : bilan et compte de pertes & profits

BILAN

ACTIF	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie	45'371.07	36'321.87
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Actifs de régularisation	0.00	223.30
ACTIF CIRCULANT	45'371.07	36'545.17
Immobilisations financières	0.00	0.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisations corporelles immeubles	681'630.00	701'630.00
ACTIF IMMOBILISÉ	681'631.00	701'631.00
TOTAL ACTIF	727'002.07	738'176.17
PASSIF	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dettes à court terme portant intérêt	19'245.40	18'958.55
Autres dettes à court terme	2'096.65	4'426.05
Passifs de régularistation	5'500.00	5'400.00
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	26'842.05	28'784.60
Dettes à moyen/long terme portant intérêt	285'102.30	304'347.70
Autres dettes à long terme	0.00	0.00
Provisions	0.00	0.00
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	285'102.30	304'347.70
Capital-actions	340'000.00	340'000.00
Réserves légales et facultatives	6'067.00	5'223.00
Bénéfice résultant du bilan	68'991.72	59'821.87
Propres parts du capital	-1.00	-1.00
CAPITAUX PROPRES	415'057.72	405'043.87
TOTAL PASSIF	727'002.07	738'176.17

COMPTE DE PERTES & PROFITS

(Du 1er janvier au 31 décembre)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits locations	53'200.00	51'000.00
Produits nets	53'200.00	51'000.00
Entretien	6'968.50	5'661.05
Assurances	2'135.40	2'001.85
Frais administratifs	6'363.50	3'800.65
EBITDA	37'732.60	39'536.45
Amortissements	20'000.00	15'000.00
EBIT	17'732.60	24'536.45
Frais financiers CP exceptionnels, uniques ou hors période	6'057.65 0.00	6'325.15 0.00
EBT	11'674.95	18'211.30
Impôts	1'661.10	1'328.20
Résultat de l'exercice	10'013.85	16'883.10



DIATEL SA

Conseil d'administration :

Présidente :

Mme Josika Iles

Vice-président :

M. Nicolas Meyer (jusqu'à juin 2023), Jacques Babey

Secrétaire :

M. Beat Grossenbacher (jusqu'à mai 2023) Annick

Chatelain

Membres:

MM. John Buchs (jusqu'à juin 2023), Pierre-Eric Mathez, Gisèle Tharin, Gregor Doutaz, Yves Rochat (depuis juin

2023)

L'année 2023 a été marquée par un regain d'activité chez Diatel SA, le niveau atteint fin 2023 dépassait les années qui ont précédé la crise. Cette situation réjouissante s'explique par le nouveau dynamisme apporté par la fusion avec Sunrise et la qualité de l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

L'équipe technique composée de 3 spécialistes réseau (2.5 EPT) n'a pas connu de changement en 2023. Par contre une nouvelle collaboratrice en charge des ventes/relations clientèle a débuté le 1^{er} mars 2023. Les ressources humaines dédiées au Service Point sont au nombre de 2, ce qui représente 1.1 équivalent plein temps (2 temps partiel de 70% et 40%).

En 2023, l'activité commerciale a été marquée par le dynamisme apporté par les produits Sunrise. La moyenne des interventions clients a dépassé 222 par mois en 2023. Le chiffre d'affaires du Service point a dépassé celui de 2022. Entre fin 2022 et fin 2023, le nombre de nouveaux clients utilisant le réseau Diatel a augmenté de 73 raccordements.

D'un point de vue réseau, les équipements ont été rénovés dans plusieurs immeubles. Du matériel passif a été remplacé dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des installations. Il a été choisi pour être compatible avec le passage au Docsis 3.1 (augmentation de la bande passante).

Le réseau MAN a été étendu entre certaines infrastructures clé des Services techniques. Les travaux sur le réseau Diatel réalisés en synergie avec ceux du Service de l'Equipment ont concerné les rues Champs Meusel, des Jonchères ainsi que les bâtiments situés la Coudre 8, route de Sonvilier 33/35, Bakounine 1, Paul Charmillot 68 et Citadelle 11. Un projet de mise en place d'un réseau de fibres optiques pour le réseau électrique (compteurs intelligents et gestion de la charge dans le réseau électrique) a été élaboré et coordonné avec le Domaine de l'électricité.

Le bilan 2023 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2024, donc après l'impression du rapport 2023, sera joint au rapport de gestion 2024.

La Présidente :

Josika Iles

Le Chef de l'Equipement

Patrick Adatte



DIATEL SA

BILAN 2022

ACTIF

CHF	324'561.38
CHF	18'289.64
CHF	26'500.00
CHF	799'375.75
CHF	0.00
CHF	0.00
CHF	1'168'726.77
CHF	155'450.25
CHF	2'539.65
CHF	150.00
CHF	38'419.26
CHF	631'675.00
CHF	340'492.61
CHF	1'168'726.77
CHF	20'685.52
CHF	1123.38
	CHF

CONCLUSIONS

Les pages qui précèdent sont le reflet de l'année écoulée au sein de la Municipalité de Saint-Imier et des nombreux organes qui gravitent autour. Ce Rapport démontre bien la richesse et la diversité des tâches effectuées par notre administration, avec toujours la même finalité en ligne de mire : être au service des Imériennes et des Imériens.

L'année 2023 marque la première année de la nouvelle législature qui se terminera en 2026. L'ensemble des autorités a été renouvelé et il a fallu que chacune et chacun trouve ses marques. C'est à présent chose faite et les autorités ont à cœur de s'investir et de contribuer à l'épanouissement de Saint-Imier. Cette première année aura été l'occasion d'élaborer la boussole qui servira tant à l'administration qu'aux autorités pour suivre le cap. Ce nouveau programme de législature, ambitieux et réaliste, a placé les Imériennes et les Imériens au cœur des préoccupations. Plus que jamais, ce programme fait la part belle au développement durable, qui constitue probablement l'un des plus grands enjeux de notre société contemporaine. L'élaboration participative de ce programme, en réunissant le conseil municipal et la conférence des cadres, démontre l'esprit d'ouverture et de transparence instillé au commencement de cette nouvelle législature.

Certes, l'avenir financier s'est assombri et les nouvelles sont préoccupantes. Mais c'est sans compter sur l'esprit pionnier et novateur de Saint-Imier. Au cours de son histoire plus que millénaire, les écueils ont été nombreux et parfois musclés. Mais une certitude se fait jour au moment de rédiger ce message : Saint-Imier s'est toujours relevée, plus forte qu'avant et en pouvant compter sur ce qu'elle a de plus précieux : ses habitantes et ses habitants ! Notre richesse ne se mesure pas en ressources naturelles, elle est issue d'une longue tradition d'industrie, de savoir-faire et d'esprit pionner et entrepreneurial. Les nouveaux projets dans le domaine des énergies renouvelables à Mont-Soleil doivent nous montrer le chemin et nous permettre de nous affirmer une fois encore comme une Terre d'énergies.

L'année 2023 aura également été marquée par la reprise complète des manifestations qui font battre le cœur de notre cité. La période de pandémie semble déjà appartenir aux livres d'histoire. L'Imériale, les Fenêtres de l'Avent, les Rencontres internationales anti-autoritaires (RIA), la Fête de lutte du Jura bernois sans oublier les assemblées générales de la CEP, des tireurs bernois, de Pro Natura Berne ou encore l'illumination du sapin de Noël sont autant d'événements qui ont permis de contribuer au rayonnement de Saint-Imier loin à la ronde. Les RIA ont donné une vitrine à Saint-Imier et à son passé dans le monde entier. Des milliers de personnes ont convergé dans le vallon de Saint-Imier par une magnifique semaine estivale et garderont un souvenir mémorable de ces quelques jours. Les quelques débordements n'ont pas terni notre image et sont le fruit de quelques personnes qui reflètent hélas l'état d'esprit d'une petite minorité.

Au sein de l'administration, les changements ont été nombreux. Le début de l'année aura été synonyme de retraite pour notre Chancelier Beat Grossenbacher. Qu'il soit ici remercié pour son engagement sans faille pour notre commune! Madame Annick Chatelain est désormais la première femme à occuper cette fonction clef de l'administration et a relevé avec brio ce défi.

La communication de la Municipalité a été plus marquée durant cette année, mettant en lumière le travail conséquent effectué par les autorités et l'administration. L'objectif est d'une part d'être transparent et, d'autre part, de rester au service de la population. C'est aussi dans cette optique que j'ai mis en place une permanence mensuelle afin d'être à l'écoute et au plus près des préoccupations de mes administrés. Ce sont plusieurs dizaines de personnes qui se

sont déplacées au cours des mois pour avoir des échanges enrichissants et toujours constructifs, débouchant, autant que faire se peut, à des améliorations dans la vie quotidienne.

Vous l'aurez compris, l'année 2023 n'aura pas ménagé l'administration et les autorités imériennes. Si les défis qui s'annoncent sont nombreux, l'énergie déployée par l'ensemble des personnes qui gravitent autour de la Municipalité est intacte. J'en profite pour remercier sincèrement l'ensemble du personnel et des autorités pour leur engagement et leur dévouement. S'il fait bon vivre à Saint-Imier, c'est grâce à eux! Pour 2024, un seul mot d'ordre : restons positifs, tournés vers l'avenir et conservons cet esprit pionnier qui a toujours été synonyme de réussite!

Corentin Jeanneret

Député-maire de Saint-Imier

ANNEXE



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER COMMISSION DE GESTION

Composition de la commission :

Président : M. James Souchon (PLR)
Vice-président : M. Roger Comte (ARC)
Secrétaire : M. Theo Brand (PS)

Membres: M. Christian Tharin (PLR)

M. Gaëtan Aellen (PLR) M. Yves Rochat (PLR) M. Loan Tultak (ARC)

La Commission de gestion s'est retrouvée à 11 reprises durant l'année. Elle a traité les objets suivants :

Révision du règlement des commissions permanentes

Le Conseil de ville a mandaté lors de sa séance du 23 mars 2023 la Commission de gestion pour la révision du règlement sur les commissions permanentes.

Lors de la première évaluation du règlement actuel, notre commission a émis l'idée de soumettre deux versions du règlement futur, soit de garder le type de règlement qui est encore en vigueur ou alors de modifier totalement sa conception en proposant d'annexer un cahier des charges spécifique à chaque commission. Notre Commission a également soumis la marche à suivre qu'elle souhaitait appliquer pour traiter ce dossier. Ces propositions ont été soumises au Conseil de ville du 22 juin 2023 à l'aide d'un rapport intermédiaire. La variante du cahier des charges a été plébiscité par l'ensemble des Conseillers de ville présents.

Suite à cette acceptation, chaque commission a eu l'occasion d'établir son propre cahier des charges à notre demande.

A l'heure actuelle, notre Commission travaille sur le retour que chaque commission a fourni. Notre Commission informera en tant voulu le mandataire sur l'état d'avancement du dossier lors de l'année 2024.

Statut: En cours

Accès aux bâtiments communaux

Notre Commission a débuté l'étude et l'analyse des différents accès (badges et clefs) aux bâtiments de la commune.

Statut: En cours

Evaluation des mandats

Notre Commission a débuté l'étude et l'analyse des différentes pratiques concernant l'évaluation des mandats externes attribués par la commune.

Statut: En cours



Tél.: 032 942 44 24 Fax: 032 942 44 90www.saint-imier.ch

Police administrative

Notre Commission a débuté l'étude et l'analyse de la situation de la police administrative. Aux vues du programme de législature et de la réorganisation en cours, nous remettons ce dossier dans les mains du Conseil municipal.

Statut : Clôturé

Appartements sociaux de la rue Jacques-David 4 ;6 ;8

Notre Commission a repris le dossier des bâtiments sis à la rue Jacques-David ouvert lors des législatures précédentes.

Nous avons constaté que ce dossier est chtonien et n'a malheureusement pas avancé depuis trop d'années. La gestion financière est catastrophique et le règlement idoine inapplicable, constatation déjà faite par la Commission de gestion en 2017. A ce propos, nous avons à nouveau transmis un rapport à l'attention du Conseil municipal.

Notre Commission a actuellement mis ce dossier en attente, étant donné que le Conseil de ville a été saisi pour préaviser l'avenir de ces bâtiments dans le giron communal.

Statut: En attente

Nouveaux bâtiments services techniques, crédit supplémentaire

Notre commission a pris connaissance de l'historique de ce dossier et a émis un premier rapport détaillé à l'attention du Conseil municipal. Celui-ci a permis d'attirer l'attention sur de nombreux points défaillants, autant bien au sein du pouvoir législatif que du pouvoir exécutif.

Notre Commission suivra l'évolution de ce dossier ophidien jusqu'au bouclement des comptes.

Le Président

James Souchon

Statut: En attente

Conclusion

La Commission gestion remercie l'ensemble des membres de l'administration communale pour la mise à disposition des documents demandés ainsi que pour leur bonne collaboration. Nous constatons qu'une grosse charge de travail est encore à fournir pour clarifier les dossiers ouverts.

Le Secrétaire

Théo Brand

Au nom de la Commission de gestion

RAPPORTS SUR LES ACTIVITES LIEES AUX MOTIONS





Rapport d'activité de la commission Pour un développement durable Année 2023

Constitution de la commission

Présidente : Mélanie Lambert (PS) Le vice-président : Yves Rochat (PLR)

Secrétaire : Eda Bilir (ARC)

Membres: Mathias Nikles (PLR), Danika Perret (ARC)

Activités 2023

La commission temporaire pour un développement durable, s'est réunie sept fois durant l'année 2023. La commission a collaboré avec SANU futur learning SA pour l'intégration de la durabilité dans le programme de législature. Elle a analysé le suivi des mesures recommandées à l'attention de l'Exécutif. Elle a également établi un rapport intermédiaire de ses activités et des propositions à l'attention du conseil de ville du 11 mai 2023 qui ont été accepté. Au mois de septembre, la commission a fait le bilan de l'accompagnement de la commune par SANU futur learning SA. Une rencontre avec le Conseil municipal a eu lieu le 17 octobre 2023, lors de laquelle la commission a présenté l'outil d'évaluation cantonal qui a été vivement recommandé quant à son utilisation par les services communaux. Il a également été discuté des suites possibles pour la commission pour un développement durable. Une réflexion et la réalisation d'une ébauche de règlement propre à la commission dans l'éventualité d'une pérennisation a eu lieu. La commission clôt l'année 2023 avec, en ligne de mire, la rédaction d'un rapport final destiné au conseil de ville. La commission attend des retours des services communaux sur l'utilisation de la boussole cantonale aux seins de leurs projets respectifs.

Les membres de la commission se réjouissent d'ores et déjà de l'année 2024 et de ses nouvelles perspectives.

Le vice-président :

La présidente :

176

Motion de M. Théo Brand, PS, du 11 mai 2023

«Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers»

RAPPORT INTERMEDIAIRE

La question relative au ramassage des ordures ménagères resurgit régulièrement sur le devant de la scène au gré des opportunités.

Ce sujet a pour la dernière fois été abordé au moment où la Municipalité devait faire l'acquisition d'un nouveau camion pour le ramassage des sacs à ordures en 2017.

Afin de savoir quel type de véhicule acquérir, la Municipalité a mandaté auprès de XpertCenter SA une étude comparative (motorisation, nombre d'essieux, prise de force, balance, grue, etc.). le rapport de synthèse est disponible sur demande auprès du service urbanisme et mobilité.

Sur la question de l'opportunité de doter le camion d'une grue afin d'envisager le ramassage des containers type Molok, le rapport le recommandait malgré ces désavantages certains (coûts importants, diminution de la charge utile, permis spécial nécessaire).

Le choix politique qui a été fait à l'époque a été de maintenir le ramassage en porte à porte afin de procurer un service de proximité à la population et de maintenir un contact social pour les personnes les plus isolées et de ne pas doter le camion d'une grue compte tenu du surcoût évoqué à l'époque (CHF 50'000.- approximativement) et de la diminution certaine de la charge utile qui obligerait de plus nombreux allers-retours vers La Chaux-de-Fonds pour vider la benne et générant ainsi de nombreux coûts supplémentaires; en effet, le camion, à vide, pèserait dès lors plus lourd avec une grue ce qui implique que le tonnage des déchets possible d'embarquer serait inférieur pour une charge utile totale similaire (car la charge utile totale ne peut pas être augmentée pour des raisons légales et de sécurité).

Auparavant en 2012, l'entreprise CSC déchets SA avait établi un avant-projet pour l'implantation de containers enterrés à Saint-Imier. Cette étude posait les bases d'une refonte complète du système de ramassage des ordures ménagères à Saint-Imier sans toutefois démontrer la faisabilité réelle des propositions qu'elle présentait (maîtrise foncière des emplacements, présence de réseaux souterrains, visibilité pour le trafic, embuches pour les piétons, intégration urbanistique douteuse, etc.) pour un investissement estimé à l'époque à CHF 350'000.-

D'après son expérience, Vadec estime à environ CHF 150'000.- par année les coûts liés au ramassage des ordures ménagères (sans le ramassage des déchets verts). Une analyse sommaire du compte 7301 permet de mettre en avant une charge de CHF 130'000.- par année pour le ramassage en porte à porte (exclus déchets verts, ramassage communes voisines, déchetterie, etc.). Les coûts sont donc à peu près similaires pour une solution assurée par les travaux public en comparaison avec une solution externalisée.

Sur la base de ces informations, le Conseil municipal envisage trois options

- 1) maintien du système actuel
- 2) introduction des Moloks
- 3) mise en place d'un système mixte (type Bakounine, Les Savagnières ou Mont-Soleil)

Les coûts du ramassage des ordures ménagères selon le système actuel est connu et les avantages/inconvénients sont identifiés (maintien des emplois, contact avec la population, etc.).

Le Conseil municipal va demander à CSC déchets SA de plausibiliser son concept pour Saint-Imier en levant les nombreuses incertitudes évoquées ci-dessus et d'en chiffrer les coûts (investissements et exploitation).

Le Conseil municipal chargera le département urbanisme et mobilité d'étudier la mise en œuvre d'un système mixte.

Le Conseil municipal reviendra donc prochainement devant le Conseil de ville pour présenter un rapport circonstancié présentant les avantages et les inconvénients des différents systèmes de ramassage des ordures ménagères.

DEPARTEMENT URBANISME ET MOBILITE

Le chef du département : Le chef de service :

Marco Pais Pereira

Nicolas Vuilleumier

(CM, 06.11.2023)

Motion de M. Michel Ruchonnet, PS, du 20 octobre 2022 «5000-500-5»

RAPPORT INTERMEDIAIRE

Nous l'avons déjà évoqué mais il est important de rappeler que planter un arbre en ville n'est pas une mince affaire car les contraintes sont nombreuses (densité des réseaux souterrains, proximité des bâtiments, par ex.) et l'espace restant est à mettre en concurrence avec les espaces de stationnement, les espaces libres (places pour manifestations, par ex.).

Les besoins physiologiques d'un arbre sont également à prendre en compte car il est nécessaire, pour qu'il se développe correctement et puisse bénéficier d'une durée de vie appréciable, qu'il puisse disposer de suffisamment d'espace pour ses racines (ou alors il devra être régulièrement entretenu et fréquemment arrosé – idem avec un arbre en bac).

Les surfaces libres en milieu urbain constituent donc une denrée rare et les différentes fonctions caractéristiques de l'urbanité (constructions, agrément, mobilité, infrastructures, etc.) sont en concurrence au sein d'un même espace. Planter un arbre ou installer un bac n'échappe pas à cette règle.

En prenant un peu de recul, nous sommes en droit d'admettre que Saint-Imier n'est pas dans la situation d'une grande ville accablée par une chaleur intense. Il y existe certainement quelques îlots de chaleur mais par son altitude et la proximité de la nature la préservent certainement encore des conditions extrêmes.

Toutefois, à une époque où les considérations environnementales et climatiques prennent de plus en plus de place, il apparaît primordial que la Municipalité de Saint-Imier contribue, à la hauteur de ses moyens, à répondre aux défis planétaires.

Les réflexions à mener pour développer notre cité ne peuvent ou ne doivent aujourd'hui plus faire l'économie de se questionner sur la façon de nous déplacer en ville, sur les usages de l'espace public ou sur la présence de la nature en ville car des choix à faire dépendra en partie le monde que nous transmettrons à nos enfants.

Il convient donc d'opérer un changement de paradigme pour replacer l'Humain au cœur de notre action et proposer des aménagements qui prennent réellement en compte tous les membres qui composent notre société (y compris les plus fragiles comme les enfants ou les personnes âgées) et qui proposent la ville comme un lieu de consommation uniquement mais une aire de services écosystémiques (approvisionnement, création de lien social, biodiversitätfreundlich,...).

Cela nécessite donc de revoir en profondeur notre système d'accès à la ville pour permettre de dégager de l'espace à mettre à profit de fonctions aujourd'hui quelque peu laissées pour compte (un arbre à la place d'une place de parc ?).

Les autorités vont devoir opérer des pesées d'intérêt, faire des choix et finalement privilégier un usage au détriment d'un autre.

Pour aller dans le sens de la motion, le Conseil municipal a imaginé un plan d'actions dont les principales interventions sont synthétisées et échelonnées dans le tableau ci-après.

Type d'intervention	Explication	Contraintes	Budget	Echéance
I y be a men venicon				
Réaménager les abords de la piscine.	Dans le cadre des travaux de rénovation de la piscine, le projet prévoit la plantation d'une haie (plus de trois cents arbustes ont été plantés) et de trois arbres majeurs pour procurer aux baigneurs de l'ombre.		9 9	réalisé
Reconstituer le jardin public de la rue du Vallon	Dans le cadre du projet d'hôtel, les auteurs du projet ont également imaginé la requalification du jardin public et prévu la plantation de plusieurs grands arbres, arbustes et buissons apportant ainsi une plus-value en termes de biodiversité au parc par rapport à sa situation avant travaux.	Lignes CFF à proximité.	(\$\$\$\$)	court terme
Intervenir ponctuellement.	Au gré des opportunités et des chantiers communaux, la réflexion doit être menée pour savoir s'il est possible et/ou opportun de planter des arbres. Lors de travaux à la rue du Vallon, par ex., le choix a été fait de préparer une fosse en prévision de la plantation d'un arbre. C'est un réflexe à acquérir ou à inculquer au sein des services de la Municipalité.	Présence possible de réseaux souterrains, conflits avec les places de parc, état foncier.	₩	court terme
Renouveler les allées d'arbres à forte valeur paysagère et naturelle de l'Envers de la vallée.	Une collaboration est en cours entre la Municipalité, la Bourgeoisie et le Parc Chasseral afin d'assurer la pérennité de ces allées sur le long terme en remplaçant progressivement sur plusieurs années les arbres dépérissants et compléter et créer de nouvelles allées.		\$	court à moyen terme
Offrir à la population un arbrisseau à planter.	Il est important d'impliquer la population dans les démarches en faveur du climat en leur proposant d'apporter leur pierre à l'édifice. Un catalogue de différents plants doit être établi pour ensuite être proposé à la population.		ଓ ଓ	court terme
Inventorier les emplacements qui se prêtent potentiellement à la plantation d'un arbre ou à l'installation d'un bac à arbre.	Il est certain que des arbres peuvent être planté ou des bacs disposés en ville afin d'atténuer le caractère minéral des rues et des places. Cela nécessite une analyse assez fine des emplacements envisagés et certainement opérer		1	moyen terme

	moyen terme	moyen terme	moyen à long terme
	ያ የ የ	₩	\$\text{9}\$
	Présence possible de réseaux souterrains, conflits avec les places de parc, état foncier	Résistance des propriétaires.	Présence possible de réseaux souterrains, conflits avec les places de parc, état foncier
des choix qui consisteront à supprimer des places de stationnement.	Dans le cadre de son programme d'économies, le Conseil communal souhaite également améliorer l'attractivité de Saint-Imier par des mesures d'embellissement. Les Départements urbanisme et mobilité et économie et tourisme se sont réunis et ont discutés des pistes qui pourraient être suivies afin d'embellir la ville de Saint-Imier. La Municipalité va s'approcher des écoles actives dans le domaine du paysage et de l'architecture et leur proposer un concours d'idées pour réfléchir à des aménagements simples, modulables, peu coûteux, et qui intègrent les aspects du développement durable.	Actuellement, hormis les quelques arbres répertoriés sur le plan des constructions, les arbres ne sont pas protégés et un propriétaire peut sans autres formalités le faire abattre au détriment de la biodiversité et de sa contribution à l'agrément du quartier.	Des aménagements agréables et bien conçus constituent un préalable nécessaire à la pratique piétonne et aux déplacements doux. En faisant la promotion du développement durable, le Conseil municipal souhaite aussi aménager des itinéraires piétons privilégiés (liaison gare - Abattoirs, liaison piétonne gare - jardin public,) qui proposent également une arborisation qui contribue à réduire les îlots de chaleur.
	Embeliissement de la localité	Ancrer dans le règlement des constructions des mesures pour protéger les arbres sur domaine privé.	Aménager des itinéraires piétons agréables et ombragés.

Le Conseil municipal poursuit donc systématiquement ses réflexions sur la base de cette feuille de route.

DEPARTEMENT URBANISME ET MOBILITE

Le chef du département : Le chef de service :

Marco Pais Pereira

Nicolas Vuilleumier

SERVICE DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Motion PLR « Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune » datée de 2019 et du Postulat PS de 2022

Rapport intermédiaire No 2 au 31 décembre 2023

Faisant suite au rapport intermédiaire déposé au Conseil de ville du 20 septembre 2024, le Service des bâtiments et infrastructures sportives finalise le rapport en lien avec les immeubles Jacques-David 4-6-8 qui sera soumis aux autorités compétentes le premier semestre 2024.

Au surplus, les différents projets de rénovation et autres sont en cours d'étude au même titre que la gestion de l'entretien des immeubles du patrimoine financier et administratif.

Le Service souhaite poursuivre les efforts consentis à l'assainissement du patrimoine afin de le rendre efficient à son utilisation et compétitif en termes de développement durable ne serait-ce que par exemplarité.

Saint-Imier, le 25 mars 2024

DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La cheffe de service :

Le chef de département :

O. Zimmermann